

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE L'ALPHABETISATION

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

DIRECTION DE LA PEDAGOGIE ET
DE LA FORMATION CONTINUE

SOUS-DIRECTION DE LA FORMATION
PEDAGOGIQUE CONTINUE

**FORMATION
DES ENSEIGNANTS DU PRIVE
SESSION 2025**

HISTOIRE-GEOGRAPHIE

SOMMAIRE

N°	MODULES	PAGES
1.	L'importance de l'enseignement de l'Histoire Géographie	03
2.	La connaissance du système éducatif, Programme Educatif et Guides d'Exécution	08
3.	La préparation et la trace de la leçon dans l'enseignement/apprentissage /évaluation	23
4.	Les supports pédagogiques numériques	37
5.	Les représentations graphiques et leur utilisation	46
6.	L'évaluation des apprentissages	58
7.	Les techniques d'animation de la classe	82
8.	Les auxiliaires pédagogiques	90

MODULE 1 : L'IMPORTANCE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE – GEOGRAPHIE

INTRODUCTION

L'Histoire et la Géographie sont des disciplines ou sciences de l'agencement du spatio-temporel. Cette double discipline joue un rôle important dans la société et dans la formation de l'élève, du futur citoyen et acteur de développement.

Quelle est l'intérêt de l'enseignement de l'Histoire-Géographie ?

Quelle est son importance et sa contribution dans la formation du futur citoyen ?

I- OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE-GEOGRAPHIE EN COTE D'IVOIRE

1. Les objectifs généraux de l'enseignement de l'Histoire-Géographie dans le secondaire général

Les objectifs généraux de l'enseignement de l'Histoire-Géographie dans les collèges et Lycées sont globalement ceux des « humanités modernes » dans lesquelles le passé, la dimension spatio-temporelle constitue un des secteurs de référence particulièrement importants.

L'Histoire et la Géographie, en tant que science de l'agencement spatio-temporel participent, du point de vue épistémologique, à la fois des sciences de la nature, des sciences humaines et sociales.

2. Les objectifs spécifiques de l'enseignement de l'Histoire-Géographie dans le secondaire général

Dans la pratique, l'enseignement de l'Histoire-Géographie vise :

- La compréhension des phénomènes naturels, socioculturels, économiques, politiques, présents et passés en Côte d'Ivoire et dans le monde ;
- La formation de citoyens ivoiriens, acteurs démographiques responsables et agents de développement.

❖ Le premier cycle

Au sortir de l'enseignement élémentaire, l'enseignement du collège s'efforcera de préparer le pré-adolescent aux réalités de la vie en lui fournissant les bases de comportement intellectuel de la vie courante par :

- la Consolidation et fixation des connaissances acquises à l'école élémentaire ;
- l'Apport d'éléments nouveaux de culture au deux niveaux du collège.

▪ Le cycle d'observation (6^{ème} / 5^{ème})

Il constitue une étape importante dans la formation de l'enfant.

- Pédagogiquement, c'est le prolongement de l'école primaire ;

- Psychologiquement, c'est l'étape de la préadolescence ou de maturation intellectuelle, de l'enrichissement du savoir (culture moderne, maîtrise du vocabulaire, acquisition de nouvelles habitudes et habiletés...).

▪ **Le cycle d'orientation (4^{ème} / 3^{ème})**

Il correspond à une période psychologique (puberté) où l'élève subit une instabilité du comportement. Les dispositifs pédagogiques devront s'adapter à ces circonstances psychologiques. C'est la période d'éveil des tendances (littéraires ou scientifiques) qu'il convient de faciliter ou de faire éclore.

A ce niveau (collège), l'enseignement de l'Histoire-Géographie devra être conçu comme une discipline instrumentale et expérimentale (observer, mesurer, réfléchir, évaluer, dresser des rapports, construire des diagrammes etc...).

❖ **Le second cycle**

Le second cycle est la période du premier choix crucial.

Psychologiquement, c'est la période de transition entre la dépendance (acceptée ou subie) du milieu familial et une certaine responsabilité personnelle naissante.

Pédagogiquement l'enseignement de l'Histoire-Géographie doit préparer les adolescents à affronter le baccalauréat de même qu'il doit les aider à s'insérer dans la vie active.

▪ **La phase seconde-première**

C'est la phase destinée à l'acquisition d'un noyau de culture générale, c'est-à-dire un ensemble culturel que tout lycéen doit posséder, un enseignement plus formalisé (sans spécialisation précoce). C'est la période d'application rigoureuse :

- d'une pédagogie du citoyen (bien se situer dans le temps et dans le monde...) ;
- d'une pédagogie de « l'intellect » qui permet de décoder les divers « temps historiques et les différents espaces géographiques » ;
- d'une pédagogie du savoir-faire où l'esprit de synthèse sera développé à travers des enquêtes ou initiations à la recherche...

▪ **La terminale**

Cette étape est l'année de l'approfondissement des savoirs des classes de Seconde et de Première. A ce stade, l'élève accède à un certain degré de spécialisation qui préfigure les voies universitaires ultérieures. L'enseignement doit être finement mené. La formalisation des concepts, notions et faits plus rigoureusement conduite afin de mieux préparer les élèves aux épreuves du Baccalauréat.

II- L'IMPORTANCE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE-GEOGRAPHIE

1- La clef du présent

L'enseignement de l'Histoire constitue la clef pour comprendre le présent. Si l'Histoire est nécessaire, c'est précisément dans la mesure où la recherche des causes est indispensable à qui veut expliquer les faits qui se déroulent sous ses yeux. Car l'Histoire est une science qui se propose d'expliquer le réel en le décomposant et en s'appliquant à discerner avec soin

l'enchaînement des causes et des effets. Elle permet également sur la base des enseignements tirés des faits passés de prévenir l'avenir et donc d'anticiper.

2- un facteur d'intégration sociale

L'histoire permet d'accéder à un fonds commun de connaissances qui font partie de la culture d'une société. Un minimum de connaissances historiques est un besoin pour celui qui cherche à s'intégrer dans une société où ce minimum fait partie des conventions sociales.

Besoin aussi, chez beaucoup, de trouver dans le passé des exemples, des modèles, des sources d'inspiration pour l'action. Dans le système de références qu'un homme se construit, il cherche souvent à nourrir et à renforcer son système en puisant dans les références du passé.

Le recul dans le temps dépassionne les conflits et donne quelques chances d'en démonter à froid les mécanismes. Enfin, l'analyse d'une société différente, éloignée dans le temps ou l'espace, donne la connaissance de l'autre, et la notion d'altérité, indispensables à chacun (seul ou en groupe) pour se connaître soi-même et pour construire son identité.

3- Un facteur de tolérance et rapprochement

L'approche historique et géographique apprend à devenir tolérant aux différences historiques culturelles, sociales, religieuses en percevant mieux les sociétés du passé et d'ailleurs une première règle de l'histoire est d'éviter les anachronismes. On ne juge pas les sociétés du passé avec les critères du présent. Etudier des modèles de sociétés dans leur techniques, leurs institutions, leurs hiérarchies, leur culture, avec leurs contraintes, leurs difficultés, leurs mutations successives constitue un enrichissement culturel, un apprentissage de différences entre classes et peuples. C'est une bonne façon de déconstruire les préjugés et les stéréotypes. L'ouverture aux sociétés du passé et d'ailleurs est un apprentissage de la nécessaire tolérance des autres, dans une société multiculturelle et de plus en plus internationalisée.

4- La formation de l'esprit critique

Apprendre de l'histoire et de la géographie est également formateur pour l'esprit. Les défenseurs de ces disciplines réfutent constamment les attaques selon lesquelles, elles ne seraient que des disciplines de mémoire. Il y a formation intellectuelle parce que l'on enseigne que des connaissances vraies, des savoirs fondés en raison. On peut également faire éprouver cette exigence de vérité en initiant les élèves à quelques aspects des méthodes scientifiques en particulier lors des études de documents. Cet appui sur la formation intellectuelle vient renforcer l'adhésion recherchée. L'élève est invité à adhérer à ce qui lui est enseigné à la fois parce que c'est la représentation légitime de la communauté politique dans laquelle il vit mais également parce que cette représentation est une représentation vraie. D'un autre point de vue, mais de façon plus récente, la formation intellectuelle est censée inclure une dimension critique, c'est-à-dire non seulement cette exigence du vrai mais également la reconnaissance que tout discours est construit d'un certain point de vue selon une problématique clairement énoncée.

5- L'installation d'aptitudes mentales

Description et explication mettent en jeu les aptitudes intellectuelles des élèves. L'enseignement de l'histoire-géographie permet d'asseoir chez les apprenants l'esprit d'observation, d'exercer la mémoire et l'imagination, le jugement et le raisonnement, l'esprit géographique.

❖ L'esprit d'observation

La géographie, sous son aspect descriptif, doit être considérée comme une science d'observation : à ce point de vue, elle s'apparente aux sciences naturelles, expérimentales et sociales. Dès lors, il faut habituer l'élève à l'observation du milieu géographique où il vit, du milieu physique aussi bien que des activités humaines et des manifestations extérieures de ces activités. Pour les régions lointaines qui échappent à la vision directe, l'observation reste fondamentale quand même, mais elle se fera par le truchement d'auxiliaires didactiques, tels que les photographies, les gravures, les projections, les cartes, les globes, les graphiques.

L'enseignement de la géographie apprend aux élèves à voir avec discernement, à ne pas tout admirer aveuglément, à repenser chaque chose vue en fonction de leurs connaissances préalables — bref, à réagir en face des phénomènes.

❖ La mémoire et l'imagination

On ne peut faire de géographie valable sans un minimum indispensable de noms de lieux, de pays, d'accidents géographiques. Mais on procède maintenant de manière plus intelligente, en se servant de la nomenclature pour établir des jalons et des repères sur les cartes et les illustrations. On développe ainsi, chez l'enfant, la mémoire visuelle, en lui faisant apprendre les termes géographiques dans leur localisation exacte, sur des croquis et des cartes murales ou sur un atlas. Le processus mental qui est alors mis en œuvre consiste à obtenir la mémorisation à partir de l'observation.

D'autre part, l'enseignement géographique contribue largement à développer l'imagination. L'évocation des paysages des régions les plus diverses oblige l'élève à un perpétuel effort d'imagination. Se basant sur les images observées, sur les récits qu'il lit, sur les descriptions et explications du professeur, l'élève est naturellement porté à se forger une vision du monde, qu'il faut néanmoins guider vers le concret afin d'éviter, chez lui, des exagérations ou des fantaisies déraisonnables. La géographie aura donc le salubre effet de faciliter le travail de mémorisation chez les enfants, en développant leur mémoire visuelle, et d'exciter leur imagination.

❖ Le jugement et le raisonnement

Avec l'enseignement de la géographie, la puissance d'abstraction se développe chez l'élève, au fur et à mesure qu'il s'attache davantage à observer les faits et à se les représenter. Avec lui, on s'efforcera toujours de déceler ce qu'il y a de typique dans un phénomène géographique, dans un fait, un ensemble de faits ou de paysages.

Il est ainsi amené à :

- analyser, comparer, ordonner, de manière à faire naître chez lui le sens des rapports et des enchaînements et à l'amener à se poser des questions, à rechercher le « pourquoi », en connaissance de cause ;
- identifier ou à reconnaître des corrélations et, quand c'est possible, des causes ;
- faire en sorte que, dans cette recherche du pourquoi, il songe à faire appel aux divers ordres de causes sans s'arrêter à une seule.

CONCLUSION

L'enseignement de l'histoire géographie revêt une importance capitale dans la formation des apprenants. Il permet de forger la personnalité des futurs citoyens et se positionne comme un instrument de cohésion sociale.

MODULE 2 : LA CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF, DES PROGRAMMES EDUCATIFS ET GUIDES D'EXECUTION

UNITE 1 : HISTORIQUE DU SYSTEME EDUCATIF

INTRODUCTION

Mettre en place un système éducatif performant est un défi particulier pour l'Etat et pour les professionnels en charge du secteur Education/Formation.

La présente contribution aidera les futurs enseignants à :

- reconnaître les spécificités du système éducatif
- comprendre les mécanismes du système éducatif
- traiter des thèmes relatifs au système éducatif

I. LA PERIODE COLONIALE

1. L'étape de 1887 à 1944

1887 : Première expérience éducative avec Arthur Verdier dans ses plantations de café à Elima (Sud-Est de la Côte d'Ivoire).

Ouverture d'une école primaire à Krindjabo (1887) qui sera transférée à Assinie (1890) par Marcel TREICH-LAPLENE.

A partir de 1895, avec l'appui des missionnaires catholiques, les ouvertures d'écoles se multiplient sur le littoral (Grand-Bassam, Jacqueville, Tabou...) et à l'intérieur du pays.

Au cours de cette période, il y a eu la formation :

- Des premiers lecteurs africains en langue française
- De moniteurs locaux
- Des premiers interprètes pour l'Administration.

En 1911 : la Côte d'Ivoire compte un (1) groupe scolaire central à Bingerville, seize (16) écoles régionales, vingt-six (26) écoles de village dont deux (2) pour tout le Nord du pays (Odienné, Korhogo).

NB : Effectifs des élèves

- 1924 : 4354 élèves dont 211 filles
- 1932 : 6722 élèves dont 627 filles

2. L'étape de 1944 à 1960

- En Juillet 1944 : La Conférence de Dakar
 - Vulgarisation nécessaire de l'éducation en vue de relever le taux de scolarisation dans les colonies françaises d'Afrique.
 - Passage de l'enseignement colonial à l'enseignement néocolonial caractérisé par une évolution, un développement des ordres d'enseignement.
- 1946 : Aventure 46. Elle concerne les premiers élèves ivoiriens scolarisés dans des lycées de France.
- 1958 : Création du Centre d'Etudes Supérieures qui deviendra par la suite Université d'Abidjan.

NB : Pendant cette période, on constate :

- Le démarrage de :
 - L'Enseignement Secondaire
 - L'Enseignement Technique
 - L'Enseignement Agricole
- La naissance de l'Enseignement Supérieur.

II. LA PERIODE POSTCOLONIALE

1. de 1960 à 1976

La Prise en main effective des systèmes éducatifs par les Etats africains francophones devenus indépendants.

1971 : En Côte d'Ivoire, introduction de la télévision éducative au primaire pour rendre le système éducatif moderne et dynamique.

NB : Mise en place des programmes dits de **Construction Nationale**

2. De 1977 à 1995

Loi de Réforme du 16 Août 1977.

Mise en œuvre du concept **Ecole et Développement** basé sur la connaissance approfondie du milieu local, de l'ouverture sur le monde rural et urbain et de l'acquisition de savoirs scientifiques, littéraires, artistiques et sportifs.

3. De 1995 à nos jours

Loi de Réforme de septembre 1995.

Adoption du concept **Ecole-Nation** caractérisé par :

- La formation de citoyens responsables imprégnés des réalités de leur pays et ouverts sur le monde extérieur.
- Le choix d'une formation qui permettra aux jeunes générations de se comporter de façon consciente face aux problèmes liés à leurs rôles d'acteurs économiques.

III. LES DISPOSITIONS DU SYSTEME EDUCATIF

1. Le contexte politique

L'Etat définit la politique éducative du moment en se fondant sur les grandes orientations et en dégagant des intentions générales.

a- Les grandes orientations

Il s'agit :

- des nouvelles évolutions de l'humanité, de la société...
- des avancées culturelles, scientifiques et technologiques constatées dans le monde...

b- Les intentions générales : Finalités de l'Ecole Ivoirienne.

Elles se rattachent à des valeurs et à des principes. Il s'agit pour l'Etat de définir le type d'hommes et de citoyens à former en se référant aux grandes orientations citées plus haut.

2. Le contexte légal et juridique

Ce sont les normes prises pour encadrer la mise en place et le fonctionnement du système éducatif.

a. Le contexte légal

- Les Traités ratifiés par l'Etat de Côte d'Ivoire qui réfèrent à l'Education
- La Constitution ivoirienne
- Les lois de Reformes de l'Ecole

b. Le contexte juridique

- Les Décrets
- Les Arrêtés
- Les Textes réglementaires
- Les Instructions officielles

UNITE 2 : STRUCTURE DU PROGRAMME EDUCATIF ET DU GUIDE D'EXECUTION

INTRODUCTION

Prenant en compte les insuffisances des programmes PPO et le contexte international qui prône le développement des compétences, la Côte d'Ivoire, a fait le choix de l'Approche Par les Compétences (APC) dans l'optique d'améliorer le rendement du système éducatif (en référence à la Classification Internationale Type de l'Education (Cité) de l'UNESCO : la cité 2011).

Ainsi depuis 2011, il ya un réajustement des programmes APC en vue de leur simplification. Ce processus, appelé recadrage des programmes a abouti aux programmes éducatifs et guides d'exécution qui sont entrés en vigueur au préscolaire, au primaire, au CAFOP et au secondaire 1^{er} cycle. Depuis 2016, l'APC est entré en vigueur en seconde, en première en 2017 et en terminale pour la rentrée 2018-2019.

I. LES COMPOSANTES DU PROGRAMME EDUCATIF

Les programmes éducatifs présentent les informations utiles à l'organisation d'activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation. Comme les autres programmes de toutes les disciplines d'enseignement en Côte d'Ivoire, dans l'enseignement secondaire, le programme éducatif d'Histoire-Géographie issu du recadrage comprend quatre (04) composantes, à savoir :

- **le profil de sortie ;**
- **le domaine de la discipline ;**
- **le régime pédagogique ;**
- **le corps du programme éducatif :** la compétence, le thème, l'exemple de situation, la (les) leçon (s), la (les) séance (s), les habiletés/contenus (tableau de spécification).

1) Le profil de sortie

Un *profil de sortie* (PS) est un concept *curriculaire*. ***Le profil de sortie définit ce qui est attendu de l'élève ou ce que l'élève doit être capable de faire au terme de sa formation (cursus). Il est défini pour la fin du cycle, c'est-à-dire au moment de la diplomation (CM2, 3^{ème}, Terminale, CAFOP).***

Un profil de sortie oriente tout le contenu des programmes éducatifs d'une formation. Il détermine aussi la forme et le contenu de l'évaluation certificative qui aura lieu au terme de la formation.

Le profil de sortie remplit deux fonctions : une fonction d'évaluation et une fonction curriculaire.

- **Fonction d'évaluation**

Le Profil de Sortie (PS) décrit de façon globale les compétences et les connaissances que l'élève doit avoir construites au cours de sa formation pour être diplômé. Il correspond au moment auquel l'élève ou l'étudiant obtient son diplôme ou son certificat. En ce sens, **le PS sert de cadre de référence à l'évaluateur** pour construire ses outils d'évaluation certificative. En conséquence, le PS est prescriptif puisqu'il oriente une évaluation certificative. Cette fonction évaluative nécessite que le PS soit nécessairement positionné dans le PE en référence aux moments des évaluations certificatives.

- **Fonction curriculaire**

Un Profil de Sortie (PS) oriente le contenu d'un **Programme Educatif (PE)**. Les différentes composantes d'un PE sont nécessairement en lien direct avec au moins un des éléments du PS. En ce sens, **un PS assure la cohérence interne d'un PE par rapport au PS dans la discipline qui le concerne.**

- ❖ **Le profil de sortie en Histoire-Géographie**

A la fin du premier cycle du secondaire, en faisant appel aux ressources relatives à l'Histoire-Géographie, l'apprenant doit avoir acquis des connaissances et des compétences lui permettant de :

- ✚ Comprendre un document ;
- ✚ Manipuler des données statistiques ;
- ✚ S'orienter dans l'espace et dans le temps ;
- ✚ Relever des informations dans des textes et des cartes ;
- ✚ Représenter sur un axe chronologique, des faits et des événements ;
- ✚ Construire des cartes et des graphiques ;
- ✚ Expliquer des textes, des représentations graphiques, des faits cartographiques ;
- ✚ Critiquer des opinions relatives à des faits historiques et/ou géographiques.

A la fin du second cycle du secondaire, l'élève doit avoir acquis des connaissances et des compétences lui permettant de :

- Comprendre un document ;
- Rédiger une dissertation en Histoire – Géographie ;
- Commenter des documents graphiques, statistiques, textuels ;
- Exploiter des séries statistiques ;
- Exploiter des séries ou trames chronologiques ;
- Construire un raisonnement cohérent sur un sujet en Histoire – Géographie ;
- Prendre des positions argumentées sur des questions en Histoire – Géographie ;
- Relever des informations dans des textes et des cartes ;
- Représenter sur un axe chronologique, des faits et des événements ;
- Construire des croquis et des graphiques.

2) Le domaine de la discipline

Le domaine regroupe des disciplines ayant des liens ou des affinités. Il favorise l'interdisciplinarité.

Le « Domaine de l'Univers Social » au plan pédagogique, regroupe les disciplines scolaires qui traitent des Sciences Humaines et Sociales. Il s'agit de l'Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté, de la Philosophie et de l'Histoire-Géographie. Elles participent ensemble, à l'éveil des consciences des apprenants (es) tout en les préparant à leurs responsabilités citoyennes.

L'Histoire et la Géographie sont des sciences de l'agencement Spatio-temporel. Si la Géographie étudie l'organisation de l'espace terrestre, l'Histoire se préoccupe du passé de l'Homme pour comprendre le présent et se projeter dans l'avenir. L'enseignement de cette double discipline contribue à la construction de connaissances et au développement de compétences nécessaires à la compréhension des changements et bouleversements sociopolitiques et économiques. A ce titre l'Histoire-Géographie reste essentielle à l'intégration des apprenants (es) dans leur milieu.

Il existe cinq (05) domaines.

- **Le domaine des langues ;**
- **Le domaine des Sciences ;**
- **Le domaine de l'univers social ;**
- **Le domaine des arts ;**
- **Le domaine du développement physique, éducatif et sportif.**

Domaines et disciplines au secondaire en Côte d'Ivoire :

<i>Domaines</i>	<i>Disciplines</i>
(1) Langues	1.1 Français 1.2 Anglais 1.3 Allemand 1.4 Espagnol
(2) Sciences	2.1 Mathématiques 2.2 Physique-Chimie 2.3 Sciences de la Vie de la Terre (SVT) 2.4 Sciences et Technologies 2.5 Technologies de l'Information et de la Communication à l'Ecole (TICE)
(3) Univers social	3.1 Histoire-Géographie 3.2 Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC) 3.3 Philosophie 3.4 Psychologie

(4) Arts	4.1 Arts Plastiques 4.2 Education Musicale 4.3 Activités d'Expression et de Création (AEC)
(5) Développement physique, éducatif et sportif	5.1 Education Physique et Sportive

3) Le régime pédagogique

Le régime pédagogique précise la durée des enseignements d'une discipline et son taux horaire par rapport à l'ensemble des disciplines.

En Histoire-Géographie, le volume horaire affecté aux activités d'Enseignement/Apprentissage/ Evaluation du premier cycle et en classe de seconde de l'enseignement secondaire en Côte d'Ivoire est reparti sur 32 semaines de cours pendant l'année scolaire selon le tableau ci-après :

Niveaux	Discipline	Nombre D'heures/Semaine	Nombre d'heures/Année	Pourcentage par Rapport l'ensemble des Disciplines
6ème- 5ème	Hist-Geo	2	60	9%
4ème	Hist-Geo	3	90	12%
3ème	Hist-Geo	4	120	14%
2nde	Hist-Geo	4	120	14%
1ère	Hist-Geo	4	120	14%
Tle	Hist-Geo	4	120	14%

4) Le corps du programme éducatif

Le corps du programme éducatif définit les prescrits curriculaires. Il donne des informations indispensables à la préparation et à la conduite des activités pédagogiques par les enseignants.

Il comporte les éléments suivants :

- La compétence ;
- Le thème/ Activités ;
- La leçon /Séances ;
- L'exemple de situation ;
- Les Habiletés/Contenus.

- **La compétence**

Une compétence est le résultat du traitement efficace d'une situation par une personne ou un groupe de personnes. Elle comporte des tâches qui convoquent des éléments de la discipline ou du domaine du programme.

Quelle que soit la compétence évoquée, celle-ci ne peut l'être qu'en référence à une situation.

Dans les programmes éducatifs, une compétence est annoncée pour un thème.

La compétence reste pour le professeur. **Elle n'est pas écrite au tableau mais est présente dans le cahier de textes.**

- ❖ **Exemple d'énoncé de compétence en Histoire (6^e):**

COMPETENCE 2 : Traiter une situation en rapport avec la préhistoire de la Côte d'Ivoire.

- **Le Thème**

Le thème est une unité de contenus scientifiques comportant plusieurs leçons. Il découle de la compétence.

Le thème représente le chapitre de la leçon. **Il est écrit au tableau.**

- ❖ **Exemple d'énoncé de thème en Histoire (6^e):**

THEME 2 : LA PREHISTOIRE DE LA CÔTE D'IVOIRE

- **La leçon**

C'est un ensemble de contenus d'enseignement /apprentissage susceptibles d'être exécutés en une ou plusieurs séances.

- ❖ **Exemple de titre de leçon en Histoire (6^e):**

LEÇON 1 : LE PALEOLITHIQUE IVOIRIEN. Durée : 03 Heures

Observation : *Dans ces programmes éducatifs, nous avons pris l'option de revenir à une formulation très simplifiée du titre des leçons.*

- **Les habiletés et les contenus**

- **Les habiletés**

Les habiletés font référence aux actions des élèves pour acquérir une notion ou exécuter une tâche.

- **Le contenu**

Le contenu c'est le prescrit curriculaire. C'est l'objet sur lequel porte l'habileté ou l'action de l'élève. Le contenu est complet et peut être traité à l'aide d'habiletés.

Le tableau de spécification est une forme de présentation des tâches que l'apprenant a, à réaliser pour traiter la situation. Pour toutes les disciplines, il comporte deux colonnes.

Habiletés/contenus	
Habiletés	Contenus
Définissent les actions de l'apprenant. Elles sont décrites par des verbes d'action Peut être qualifiée à l'aide de verbes taxonomiques. Est suffisante pour <i>nommer</i> des actions dans un programme éducatif. L'enseignant devra cependant la contextualiser dans des situations.	Définition : Objet sur lequel l'habileté agit. Dans le cadre des programmes éducatifs, les contenus relèvent de catégories appartenant à une ou plusieurs <i>disciplines</i> dans un domaine clairement circonscrit.
Exemples : - Identifier → - Localiser →	Exemples : - Les vestiges du paléolithique - Les sites du paléolithique

La taxonomie simplifiée utilisée pour définir les habiletés comprend quatre (04) niveaux :

- 1^{er} niveau : la connaissance (verbe d'action : **connaître**) ;
- 2^e niveau : la compréhension (verbe d'action : **comprendre**) ;
- 3^e niveau : l'application (verbe d'action : **appliquer**) ;
- 4^e niveau : le traitement de la situation (verbe d'action : **traiter une situation**).

NB : Les différents niveaux taxonomiques sont hiérarchisés. Chaque niveau inclut nécessairement les précédents.

Habileté		Description de l'habileté	Caractéristiques du résultat de l'action
CONNAITRE ou manifester sa connaissance	<i>Arranger, Associer, Décrire, Définir, Enumérer, Etiqueter</i> <i>Identifier, Indiquer, Lister, Localiser, Mémoriser, Nommer, Ordonner...</i>	<u>Connaître</u> : restituer un savoir ou reconnaître un élément connu	La réponse à la question posée est un élément d'une terminologie, un fait, un élément d'une convention, une classification, une procédure, une méthode, etc. cette réponse est produite sans que la personne ne doive effectuer une opération.
COMPRENDRE ou exprimer sa compréhension	<i>Citer, Classer, Comparer, Convertir, Démontrer, Différencier, Dire en ses propres mots, Discuter, Donner des Exemples,</i>	<u>Comprendre</u> : reformuler ou expliquer une proposition ou un ensemble de	La réponse à la question posée est une reformulation des propositions dans un autre langage, par exemple un schéma, un graphique,

	<i>Expliquer, Exprimer, Reconnaître...</i>	propositions formulées dans la question.	un dessin, les propres mots de la personne, la réponse peut aussi se présenter sous la forme d'un complément d'informations que la personne apporte pour achever un texte lacunaire ou une proposition incomplète.
APPLIQUER ou utiliser un langage approprié	<i>Calculer, Classer, Découvrir, Dessiner, Déterminer, Employer, Établir, Formuler, Fournir</i> <i>Inclure, Informer, Jouer, Manipuler, Pratiquer, Modifier, Montrer, Produire, Résoudre, Utiliser...</i>	<u>Appliquer</u> : utiliser adéquatement un code de langage dans des situations d'application, d'adaptation et de transfert	Dans sa réponse à la question, la personne utilise un code approprié à la situation. La réponse peut aussi être l'adaptation d'un code à un autre code, le passage d'un schéma à un texte et vice versa, etc.
TRAITER Traiter une situation	<i>Analyser, Choisir, Comparer, Déduire, Différencier, Disséquer, distinguer, Examiner, Expérimenter, Illustrer, Noter, Organiser, Reconnaître, Séparer, Tester, Adapter, Arranger, Assembler, Collecter, Communiquer, Composer, Concevoir, Construire, Créer, Désigner, Discuter, Ecrire, Exposer, Formuler, Intégrer, Organiser, Préparer, Proposer, Schématiser, Substituer, Argumenter, Choisir, Conclure, Evaluer, Justifier, Prédire, Traire...</i>	Traiter une situation : comprendre une situation, la traiter et porter un jugement critique sur les résultats. La personne est amenée à analyser une situation, à y rechercher des éléments pertinents, à opérer un traitement et poser un jugement sur la production issue du traitement de la situation.	La réponse à la question témoigne d'un traitement réussi de la situation. La réponse peut aussi être un jugement critique porté sur les résultats d'un traitement d'une situation

❖ Exemple d'habiletés/contenus d'une leçon

COMPETENCE 2 : Traiter une situation en rapport avec la préhistoire de la Côte d'Ivoire.

THEME 2 : **LA PREHISTOIRE DE LA CÔTE D'IVOIRE**

LEÇON 1 : LE PALEOLITHIQUE IVOIRIEN. Durée : 03 Heures

HABILETES (Actions de l'apprenant)	CONTENUS
Définir	-La préhistoire -Le paléolithique
Identifier	Les vestiges du paléolithique
Localiser	Les sites du paléolithique en Côte d'Ivoire
Caractériser	La vie des hommes du paléolithique en Côte d'Ivoire
Représenter	Le paléolithique sur un axe chronologique
Exploiter	Des documents relatifs au paléolithique

II. GUIDE D'EXECUTION DES PROGRAMMES EDUCATIFS

1) Utilité du guide d'exécution

Un guide correspond de près aux contenus et à l'habileté précisée dans le programme éducatif auquel il correspond. Alors que le programme éducatif se limite strictement aux éléments curriculaires, le guide apporte les aspects pédagogiques et didactiques essentiels dont l'enseignant a besoin pour mettre en pratique le prescrit du programme éducatif.

Un guide pédagogique décrit en face de chacune des rubriques du programme éducatif ce que met en place l'enseignant pour que les apprenants puissent réaliser les activités prescrites dans le programme éducatif.

Les guides d'exécution des programmes présentent une certaine variabilité d'une discipline à une autre car, alors que les programmes éducatifs sont pédagogiquement et didactiquement neutres, les guides dépendent forcément d'orientations pédagogiques et didactiques précises.

2) Structure du guide d'exécution du programme éducatif

Le guide d'exécution du programme comprend trois (03) composantes : la progression annuelle, les propositions d'activités, suggestions pédagogiques et moyens et l'exemple de leçon.

a) La progression annuelle.

Une progression annuelle est un découpage du programme éducatif selon un ordre chronologique, associé à une échelle de temps. Dans le cadre scolaire, la longueur de l'échelle

est la durée de l'année scolaire. En Côte d'Ivoire, la progression s'étend généralement sur trente (30) semaines. Pour traiter le programme de la discipline dans l'année scolaire, il faut organiser rigoureusement son temps.

Il est nécessaire de :

- Planifier les contenus d'enseignement sur l'année scolaire ;
- Planifier le déroulement d'une séance ;
- Evaluer le temps nécessaire à l'accomplissement de toutes les tâches périphériques de la séance (Préparation, Réalisation des supports (transparents, photocopies, photocopiés), Réservation de salle, de matériel..., Évaluation (sujets et barèmes, corrigés, correction des copies).

Exemple de progression annuelle histoire - quatrième (sur 2 mois de cours).

Mois	Semaines	Enoncé du thème	Titre des leçons	Nbre de séances ou volume horaire
Sept.	1	THEME 1 : LES PEUPLES DE CÔTE-D'IVOIRE ET LEURS CONTACTS AVEC L'EUROPE DU XVI^e AU XVIII^e SIECLE	Leçon 1 : La mise en place des peuples de Côte d'Ivoire du XVI ^e au XVIII ^e siècle.	3 Heures
	2			
Octobre	3		Leçon 2 : L'organisation sociopolitique des peuples de Côte d'Ivoire	3 Heures
	4			
	5			
Novembre	6		Leçon 3 : Les mécanismes de prévention et de résolution des conflits chez les peuples de Côte d'Ivoire	3 Heures
	7			
	8			

b) Les propositions d'activités, suggestions pédagogiques et moyens.

Cette partie comprend :

- l'énoncé de la compétence ;
- le thème ;
- le titre de la leçon/séance ;
- un exemple de situation (*en rapport avec la leçon*) ;
- le tableau des consignes à l'enseignant :

Le tableau ci-dessous aborde les aspects pédagogiques et didactiques essentiels dont l'enseignant a besoin pour mettre en pratique le prescrit du programme éducatif. Il précise également les ressources (moyens et supports) essentiels dont l'enseignant a besoin pour mener l'activité.

CONTENUS	CONSIGNES POUR CONDUIRE LES ACTIVITES	TECHNIQUES PEDAGOGIQUES	MOYENS ET SUPPORTS DIDACTIQUES

- ❖ **Enoncé de la compétence** (Voir première partie)
- ❖ **Thème** (Voir première partie)
- ❖ **Titre de la leçon** (Voir première partie)

❖ **Exemple de situation (*en rapport avec la leçon*)**

Une situation d'apprentissage est un ensemble plus ou moins complexe et organisé de circonstances et de ressources qui permettent à la personne de réaliser des tâches en vue d'atteindre un but qu'elle s'est assigné.

L'enseignant agit sur certaines de ces circonstances pour organiser l'activité de ses élèves au cours des différentes leçons et séances d'enseignement/apprentissage.

La situation peut être décrite à travers un texte ; un schéma un dessin, une photo, une vidéo ou un film ; une explication verbale fournie par l'enseignant ; une caractéristique temporaire du climat ; un événement raconté aux élèves ; un fait divers lu dans un journal, une visite sur le terrain réalisée par les élèves, etc.

Dans le programme éducatif, un exemple de situation d'apprentissage est suggéré. Il fournit à l'enseignant un modèle qu'il devra contextualiser dans sa salle de classe. Il s'agit de contextualiser l'action de l'apprenant(e). C'est par le contexte des situations que l'activité peut avoir du sens pour l'élève. Contextualisés dans l'environnement ivoirien des élèves, les exemples de situations permettent de rendre les programmes éducatifs réellement endogènes et donc ivoiriens.

La situation d'apprentissage qui est un support didactique, a pour fonction d'organiser l'activité d'enseignement/apprentissage. Elle oriente l'apprenant(e) vers les tâches déclinées en termes d'habiletés et de contenus.

La formulation d'une situation exige de connaître les concepts ci-dessous.

- **Le contexte**

Le contexte est le cadre général, spatio-temporel mais aussi culturel et social, dans lequel se trouve une personne à un moment donné de son histoire. Il inclut l'ensemble des autres concepts, mais aussi la personne en situation, une série de ressources, des contraintes et des obstacles.

Inclusif, le contexte comprend la personne et la situation à laquelle ce dernier participe actuellement. La situation à son tour inclut les tâches. La personne en situation, elle – même incluse intégralement dans la situation, donne du sens à ses actions, parce que le contexte a du sens pour elle. Un contexte est caractérisé par des paramètres de temps et d'espace, et par des paramètres sociaux et culturels, voire économiques.

- **La ou les circonstance(s)**

Les faits ou les éléments qui déclenchent ou nécessitent la réalisation de tâches. C'est l'élément de la situation qui motive la réalisation d'une activité. Elle permet de s'engager et de faire émerger les acquis des apprentissages.

En fonction des tâches, les circonstances de la situation peuvent être des ressources ou des contraintes pour son traitement.

La circonstance doit motiver l'exécution de la tâche.

- **La tâche**

Une tâche est définie par les actions qu'une personne pose en se référant à ses connaissances, aux ressources et aux contraintes de la situation comme à des ressources externes, pour atteindre un but intermédiaire dans le traitement de la situation. La personne utilise à bon escient ce qu'elle connaît déjà, ainsi que les ressources offertes par la situation ou des ressources externes.

Une tâche requiert simplement l'application de ce qui est connu et l'utilisation de ressources accessibles, sans plus.

NB :

- La situation d'apprentissage n'est ni un préambule, ni une amorce.

Exemple de situation

Votre classe de 6^{ème} 7 du Lycée Moderne de Treichville est invitée à l'exposition organisée par L'Institut d'Histoire d'Art et Archéologie Africains (IHAAA). Votre attention est attirée par des objets aux contours grossiers présentés dans le stand « PALEOLITHIQUE ». Avec vos amis de classe, Vous cherchez à connaître l'âge, l'origine et l'utilité de ces objets, à comprendre le sens de l'appellation du stand, et à caractériser la vie des hommes de cette époque.

- **Contexte** : Invitation des élèves de 6^e7 du Lycée Moderne de Treichville à l'exposition organisée par l'Institut d'Histoire, d'Art et d'Archéologie Africains (I.H.A.A.A).
- **Circonstance** : Attirance par des objets aux contours grossiers présentés dans le stand « PALEOLITHIQUE ».
- **Tâches** : rechercher à :
 - connaître l'âge, l'origine et l'utilité des objets ;
 - comprendre le sens de l'appellation du stand « PALEOLITHIQUE »
 - caractériser la vie des hommes de cette époque

❖ Tableau comparatif : « Situation » - « Présentation »

	SITUATION	PRESENTATION (rappel, motivation, amorce, préambule, mise en train etc.)
BUT	Support pour le développement des apprentissages	Moment didactique (phase précédant le développement
FONCTIONS	-Aide à créer un cadre approprié aux enseignements/apprentissages ; -Aide à fixer les tâches essentielles à réaliser ; -Aide à construire les évaluations (activités d'intégration).	-Aide à découvrir/introduire l'énoncé d'une nouvelle leçon ; -Aide à entrer dans une autre partie d'une leçon déjà entamée ; -Aide à créer l'intérêt, à motiver les apprenants par rapport à l'objectif d'enseignement/ d'apprentissage.
Position sur la fiche de leçon	Après l'énoncé du titre de la leçon (Développement)	Avant l'énoncé du titre de la leçon ; Avant l'entame de la séance/ activité.

NB : Il est plus efficace de travailler autour de deux ou trois tâches nécessaires à la construction des habiletés déclinées dans le tableau des habiletés/contenus.

- La mobilisation de la classe doit être clairement ressentie ;
- Il faut un lien de cohérence et de nécessité entre les tâches et la ou les circonstances ;
- La ou les circonstances doivent être claires, précises et concises ;
- Les tâches doivent s'articuler autour du tableau des habiletés et contenus ;
- Les apprenants doivent être au centre de la situation et non les enseignants;
- Le libellé de la situation d'apprentissage ne comporte aucune consigne.

❖ **Exemple de guide d'exécution de programme éducatif**

COMPETENCE 2 : Traiter une situation en rapport avec la préhistoire de la Côte d'Ivoire.

THEME 2 : LA PREHISTOIRE DE LA CÔTE D'IVOIRE

LEÇON 1 : LE PALEOLITHIQUE IVOIRIEN. Durée : 03 Heures

CONTENUS	CONSIGNES POUR CONDUIRE LES ACTIVITES	TECHNIQUES PEDAGOGIQUES	MOYENS ET SUPPORTS DIDACTIQUES
-La préhistoire -Le paléolithique	-Faire découvrir la caractéristique majeure de la préhistoire : absence de l'écriture -Faire définir la préhistoire -Faire définir le paléolithique	-Brainstorming -Discussion dirigée	-Manuel scolaire -Images -Vestiges en pierre taillée
Les vestiges du paléolithique	-Amener les apprenants à reconnaître les vestiges du paléolithique trouvés en Côte d'Ivoire -Amener les apprenants à manipuler des outils préhistoriques	Travail en petits groupes ou individuel	-Images, photographies, outils en pierre taillée
Les sites du paléolithique en Côte d'Ivoire	-Amener les apprenants à localiser les vestiges du paléolithique trouvés en Côte d'Ivoire -Faire apprécier la répartition des sites sur l'ensemble du territoire ivoirien	Travail en petits groupes ou individuel	Carte des sites préhistoriques de la Côte d'Ivoire
La vie des hommes du paléolithique en Côte d'Ivoire	-Faire découvrir les preuves de l'antériorité de l'habitation du territoire de la Côte d'Ivoire : légendes, vestiges -Faire décrire le mode de vie des premiers hommes : nomade, chasse, cueillette	-Travail en petits groupes ou individuel -Discussion dirigée	-Images, photographies -Textes
Le paléolithique sur un axe chronologique	-Faire réaliser une frise chronologique de la préhistoire par les apprenants -Faire identifier la préhistoire et le Paléolithique	Travail en petits groupes ou individuel	-Documents textuels -Images -Diapositifs

c) **L'exemple de fiche de leçon (voir module 4).**

MODULE 3 : LA PREPARATION ET LA TRACE DE LA LEÇON DANS L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE /EVALUATION

INTRODUCTION

En matière d'enseignement/apprentissage /évaluation, il faut une organisation rigoureuse de la leçon afin de permettre aux apprenants de suivre avec intérêt le travail du professeur. L'organisation de la leçon apparaît comme une condition indispensable pour mener à bien un enseignement valable. Elle permet d'aller droit au but et favorise ainsi les apprentissages attendus chez l'apprenant. Une leçon bien organisée ne laisse la place ni aux improvisations ni aux surcharges. Cela passe par deux étapes :

- La préparation du contenu de la leçon ;
- La mise en œuvre de la leçon.

I. LA PREPARATION DE LA FICHE DE LEÇON

La fiche de leçon ou fiche de préparation est le document de référence du professeur, c'est son guide, son conducteur, ou encore sa boussole au cours de sa prestation.

Elle permet à l'enseignant de se repérer dans la conduite de sa démarche pédagogique et lui évite de fausses improvisations. Elle préserve la fiabilité des informations que le professeur communique aux apprenants. La fiche de leçon témoigne de la préparation rigoureuse du contenu à transmettre par l'enseignant. Elle est exigée aux examens pédagogiques et/ou aux visites de classes des Inspecteurs.

1. Les documents et leur exploitation

Le support didactique doit être choisi en fonction de critères précis :

- Il doit être pertinent ;
- Il doit être en rapport avec le thème et les objectifs de la leçon ;
- Il doit être adapté au niveau de la classe.

Le processus d'exploitation des supports didactiques dans l'enseignement de l'Histoire-Géographie est très important. Il constitue l'un des actes essentiels de la conduite d'une leçon dans la discipline.

a) Les documents textuels

Ce sont les extraits de provenance diverse : journaux, mémoires, discours, lois, décrets, édits, récits etc.

L'exploitation des documents textuels suit la démarche suivante :

- Numéroter les lignes ;
- lire le texte ;
- dégager et expliquer les mots et expressions difficiles ;
- mettre en évidence les notions comme la source, la nature et l'auteur ;
- dégager l'idée générale ;
- dégager les idées - forces.

b) Les cartes

La carte est une image graphique permettant d'établir la répartition spatiale des phénomènes et de rendre compte du fonctionnement socio-économique de l'espace. Toute carte se fait à partir d'une échelle. Dans ce cas, la classification donne :

- Les cartes à très petite échelle de 1/10 000 000 et plus (planisphères et cartes couvrant de très grands espaces)
- Les cartes à petite échelle du 1/100 000 au 1/1 000 000 (un pays ou plusieurs régions)
- Les cartes à moyenne échelle au 1/100 000 au 1/50 000 au 1/25 000 (très détaillées)
- Les cartes à grande échelle : 1/10 000 et 1/5 000 (plan des villes, plans cadastraux)

Il existe 2 types de carte :

- La carte topographique

C'est la représentation exacte de la surface de la terre concernant sa position, la forme, les dimensions et l'identification des accidents du terrain ainsi que les objets concrets qui s'y trouvent en permanence.

- La carte thématique

C'est une représentation conventionnelle des phénomènes localisables de toute nature et de leur corrélation. EX/ Carte de la population, carte économique (agriculture, industrie, commerce...)

Dans la pratique pédagogique, on a recours aux cartes murales, aux cartes photocopiées ou croquis confectionnés par les élèves ou le professeur.

L'exploitation de la carte obéit à la démarche suivante :

- Faire observer l'échelle, les limites, le titre, la légende, la date de confection ;
- Faire lire le titre ;
- Localiser les phénomènes étudiés ;
- Décrire les phénomènes étudiés ;
- Interpréter.

c) Les documents statistiques

Tableaux de données et graphiques constituent un couple pédagogiquement efficace. Les élèves peuvent en effet être invités à construire des courbes à partir des premiers ou à décoder les seconds pour retrouver les premiers. Le tableau peut être représenté sous forme de graphique, diagramme, histogramme, courbe...

Leur utilisation peut se faire en deux phases : la construction ou reproduction et l'interprétation.

La construction ou reproduction : Travail délicat exigeant du soin (matériel adéquat), de la précision (respect des données chiffrées et la proportionnalité) et du temps.

L'interprétation respecte la démarche suivante :

- la lecture ou l'observation ;
- l'analyse ;
- l'interprétation proprement dite ou explication.

d) Le Croquis

Le croquis apporte à la leçon le secours de la localisation précise, épargne du temps dans la description en faisant ressortir les rapports essentiels, facilite la communication. Un bon croquis vaut mieux qu'un long discours. Il est réalisé par le professeur pour appuyer sa démonstration.

L'exploitation du croquis obéit à une démarche :

- l'observation ;
- la description
- la comparaison s'il y a lieu ;
- l'interprétation.

e) L'image et les auxiliaires audio-visuels

Ils sont pratiqués par l'intermédiaire d'un appareillage permettant de voir ou d'entendre une réalité. Ce sont la projection de diapositives à l'aide d'un diascope, la projection de photographies tirées de livres, de manuels...à l'aide d'un épiscopes, la projection de transparents (cartes ou graphiques) à l'aide d'un rétroprojecteur, l'écoute de bandes sonores et/ou visuelles à l'aide d'un magnétoscope et de vidéoprojecteur.

L'exploitation de l'image et des auxiliaires audio-visuels obéissent à une démarche :

- l'observation ;
- la description
- la comparaison s'il y a lieu ;
- l'interprétation.

f) Les autres supports

Ce sont les globes, les vestiges, les éléments d'une station météorologique, les boussoles, supports numériques...

Ces supports sont utiles pour les raisons suivantes :

- Ils rapprochent l'élève de la réalité des concepts et des notions.
- Ils mettent l'élève au centre de l'apprentissage exerçant un effet stimulant sur lui et contribuant à soutenir son intérêt et son attention ;
- Ils favorisent la pratique de la méthode active ;
- Ils initient aux exercices des évaluations.

La didactique de l'histoire tout comme la didactique de la géographie privilégie l'analyse de phénomènes, l'exploitation de documents cartographiques, d'iconographies, de statistiques, de chronologie etc... Le traitement des situations ou le déroulement des activités pédagogiques devront tenir compte de ces exigences didactiques. Et le choix des supports se fonde sur les contenus essentiels véhiculés par la leçon.

2. Un document de type particulier : le manuel

Le manuel représente un outil indispensable aussi bien pour l'élève que pour le professeur. Toutefois le professeur doit éviter de se limiter qu'au manuel. Il doit donc être capable de s'émanciper, et aller au-delà de ce support.

Pour son exploitation :

- Le professeur devra parcourir le manuel pour repérer tous les documents qui peuvent être nécessaires au bon déroulement de la leçon ;
- Avoir au moins un livre par table est conseillé ;
- le livre doit être ouvert ou fermé sur injonction du professeur ;
- le professeur exploite les supports au fur et à mesure que se déroule la leçon.

3. L'organisation des moments didactiques

Les moments didactiques sont les principales phases actives du cours. Ils sont caractérisés par des activités spécifiques.

a) La phase de présentation

Ainsi la présentation permet d'apprécier les stratégies mises en œuvre par le professeur pour fixer l'attention de ses élèves sur les activités à mener, à expliquer l'objet/l'intérêt de la séance du jour parfois même à trouver une relation entre les activités précédemment menées et celles qui commencent avec une nouvelle leçon. Elle est en générale brève et n'excède pas cinq à sept minutes. **Le rappel, le préambule ou la motivation** sont trois formes de présentation. Le rappel est mis en œuvre pour continuer une leçon entamée non encore achevée. Quant au préambule et à la motivation, ils aident à entrer dans la nouvelle leçon ou le nouveau chapitre.

Cette phase aboutit à l'énoncé du titre de la leçon.

b) La phase de développement

La phase de développement commence par la lecture de la situation qui met l'élève en apprentissage. L'élève est mis en apprentissage par le traitement des tâches de la situation déclinées en termes d'habiletés et de contenus.

Ainsi Le développement concentre les activités d'apprentissage, c'est le cœur du cours. Il sert à construire l'apprentissage, appliquer des règles, discuter, exploiter des documents traiter des situations. Le développement intègre des évaluations à travers des exercices d'application d'une brève durée (pas plus de sept à dix minutes).

c) La phase de l'évaluation

Entamée dans la phase de développement, l'évaluation se poursuit à la fin de la leçon par un exercice d'intégration selon le modèle de celui qui a été proposé pour développer la leçon.

Les sujets d'exercice visent le renforcement des acquis des apprenants relativement à des apprentissages précis. Ils doivent donc être construits sur le modèle des situations qui ont servi à réaliser les tâches et sur l'objet des tâches elles-mêmes. Par exemple pour une leçon qui a porté sur la recherche d'informations dans un texte, proposer des exercices correspondants. Il en sera autant pour les activités de construction graphique, d'explication et de commentaire de passages...

4. La structure de la fiche de leçon

a) La page de garde

Une page de garde porte les références de la leçon à étudier. Elle mentionne :

- La discipline ;
- Le niveau ;
- Le thème ;
- Le titre de la leçon ;
- La durée ;
- Le tableau des habiletés/contenus ;
- La situation d'apprentissage ;
- Le tableau des supports didactiques et la bibliographie ;

b) Les autres pages

Elles mentionnent les activités à mener dans des colonnes appropriées.

La tenue de la fiche de leçon peut différer d'un individu à un autre pourvu que les composantes essentielles y figurent. Toutefois, dans un souci de lisibilité et d'harmonisation des pratiques pédagogiques il est recommandé de suivre la présentation suivante en Histoire-Géographie.

Moments didactiques	Stratégies pédagogiques (Supports et techniques pédagogiques d'animation)	Activités du professeur	Activités des apprenants	Trace de leçon

Il revient simplement à chaque professeur de mentionner dans chaque colonne les informations relatives aux rubriques énoncées tant sur la page de garde que sur les autres.

II. LA TRACE DE LA LEÇON

1. Processus d'élaboration de la fiche de leçon

L'élaboration du plan de la leçon est une activité essentielle de l'enseignant. Elle est purement intellectuelle et se fonde sur :

- la compréhension de la leçon ou du thème qui fera l'objet des activités d'enseignement/apprentissage ;
- la culture et la qualité de la lecture sur le thème ;
- l'aptitude à organiser des contenus en centres d'intérêts pertinents c'est-à-dire qui correspondent aux attentes de la leçon telles que présentées dans le tableau des habiletés/contenus.

Un plan correct comprend au moins deux parties qui comprennent elles-mêmes au moins deux sous-parties :

Quelques leçons couvrent des périodes chronologiques relativement longues ou portent sur des questions qui ont fait l'objet de plusieurs publications. L'esprit de synthèse et la référence aux contenus et habiletés devront aider à organiser les contenus en trois ou au maximum quatre parties. Par ailleurs, l'enseignant veillera à la relation entre l'organisation du plan et le volume horaire recommandé pour la leçon. L'une des techniques pour réussir cet équilibre est d'éviter les morcellements excessifs. Dans tous les cas, le plan doit clairement faire apparaître dans l'un de ses titres ou sous-titres, toutes les questions essentielles abordées dans le tableau des habiletés et contenus

2. Les consignes et les questions

Le questionnement et/ou la consigne est le moyen par lequel le professeur communique avec les élèves.

- a) **La consigne** est le moyen par lequel le professeur demande aux apprenants d'exécuter une tâche précise ou d'observer une attitude donnée. Pour faciliter l'exploitation d'un support on pourrait se servir de consignes suivantes :

- lisez le texte ;

- numérotez le texte ;
- entourez les mots qui se répètent ;
- collez la carte....

b) Le questionnement

Les questions sont basées sur des supports pédagogiques dont l'exploitation judicieuse contribue à établir des échanges entre le professeur et les élèves, et permet de faire progresser la leçon jusqu'à son terme.

Les questions posées aux élèves doivent être précises et explicites.

Il est en général rigoureusement organisé pour faciliter l'exploitation des supports ainsi que la prise de notes. Souvent les questions de présentation des supports précèdent celles visant des opérations de description, d'identification...

Viennent ensuite les questions d'explication, d'interprétation / d'échange et d'extrapolation.

Exemples : Qui est l'auteur du texte ?

De quel sujet est-il question sur la carte ?

Que représentent ces différentes courbes ?

Quelle relation établissez-vous entre le tableau statistique et la pluviométrie ?

NB : Quelques conseils pratiques

-Il est conseillé dans un premier temps d'adresser la question à toute la classe, de la laisser réfléchir quelques instants pour ensuite désigner un élève qui répondra s'il ne se présente pas de volontaire.

-Il faut veiller à interroger le plus grand nombre d'élèves ; pour ce faire il est recommandé de les connaître nommément (toute la classe).

-Il faut s'assurer que toute la classe a entendu et compris toute la question.

-Il faut éviter de poser plusieurs questions à la fois. Quand on n'a pas la réponse à une question, on peut la reformuler quelques instants après.

Si les apprenants n'arrivent à donner la réponse, le professeur peut la donner pour continuer le cours.

3. L'utilisation du tableau

L'utilisation du tableau doit refléter l'esprit d'organisation de l'enseignant. Son but est d'aider les élèves à suivre le déroulement et la progression de la leçon, de faciliter sa compréhension et favoriser la prise de notes.

Pour atteindre ces objectifs, il est conseillé de l'utiliser de la gauche vers la droite en prenant soin de distinguer deux ou trois parties :

Dans le cas où on dispose de cartes et/ou de croquis, le tableau se divise en trois parties :

PLAN DE LA LECON	CARTE MURALE CROQUIS IMAGE	BROUILLON PROPRE : (vocabulaire, dates, noms, etc)
------------------	----------------------------------	---

En l'absence de carte ou de croquis : le tableau se divise en deux parties

PLAN DE LA LECON	BROUILLON PROPRE : (Vocabulaire, dates, noms, etc)
------------------	---

4. l'élaboration de la trace de la leçon

a) en cycle d'observation (6ème / 5ème)

La trace doit être rédigée en phrases simples avec le concours des élèves au fur et à mesure que progresse la leçon par la méthode active.

Le professeur note au tableau les mots clés ou expressions essentielles qui serviront à la reformulation d'une phrase que les élèves transcriront ensuite dans leur cahier, dès qu'elle est appréciée positivement par le professeur.

Le professeur peut également demander à un élève de répéter une bonne réponse que ses camarades de classe noteront.

La trace est identique dans tous les cahiers.

C'est la Prise de Notes Différée(PND)

b) en cycle d'orientation (4ème /3ème)

A partir des questions/consignes, les élèves notent les idées essentielles. Celles-ci ne sont pas forcément des phrases complètes. Les mots-clés qui figurent au tableau ont pour rôle d'aider les apprenants à éviter les erreurs d'orthographe et non en vue de la construction d'une quelconque phrase.

C'est la Prise de Notes Systématique (PNS).

c) en cycle de détermination (2nd, 1ère, Tle)

Elle correspond à ce qui se fait en cycle d'orientation. La différence fondamentale ici, est une exploitation approfondie des supports (textes, cartes, croquis etc.). C'est l'analyse et la critique des supports.

C'est la Prise de Notes Systématique (PNS)

NB :

Les supports (croquis, tableau, schémas, cartes, textes....) peuvent faire servir de trace de la leçon.

Quel que soit le cycle, certains éléments sont à respecter dans la construction de la trace de la leçon. Ce sont :

- la question /consigne ;
- la réponse ;
- l'appréciation des réponses des apprenants par le professeur ;
- l'explication du professeur, renforcée par des connaissances nouvelles.

Pendant la prise de notes, le professeur doit circuler dans les rangées pour vérifier et corriger les erreurs dans les cahiers des apprenants et cela, à haute voix afin de faire profiter l'ensemble de la classe.

EXEMPLE DE FICHE DE LECON

❖ LECON D'HISTOIRE TROISIEME

- Page de garde
- Discipline : Histoire-géographie
- Classe : 3ème

THEME 2 : DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE AUX EFFORTS DE CONSTRUCTION DU MONDE ET DE L'AFRIQUE

Leçon 1 : Les causes, caractères et conséquences de la deuxième guerre mondiale.

Durée : 04 heures

HABILETES	CONTENUS
Identifier	Les causes de la Deuxième Guerre mondiale
Localiser	Les principaux belligérants et les régions touchées par cette guerre
Analyser	Les caractères de la Deuxième Guerre mondiale
Caractériser	L'holocauste
Apprécier	Les conséquences de la Deuxième Guerre mondiale
Exploiter	Des documents relatifs à la Deuxième Guerre mondiale

EXEMPLE DE SITUATION : Pendant les vacances au village, vous preniez l'habitude d'écouter votre grand-père un ancien combattant de la grande guerre de 1939 à 1945 qui raconte les amertumes des champs de bataille auxquels il avait participé au compte de la France. Cette année, vous êtes en classe de 3^{ème}. Vous voulez comprendre ces événements qui ont tant marqué votre grand-père.

Avec vos amis de classe, vous menez des recherches afin de connaître les causes de la 2^{ème} guerre mondiale, analyser ses caractères et apprécier ses conséquences.

Supports didactiques	Bibliographie
Carte murale ou carte tirée de document sur la 2 ^{ème} Guerre mondiale -Documents textuels (Pacte de la S.D.N, Manifeste des partis fascistes ; sur l'holocauste...) -Données statistiques sur la Guerre -Documents iconographiques sur les dégâts de la Guerre (Cimetières, camps de concentration, les victimes de l'holocauste ...)	-Histoire du XX ^{ème} siècle tome 1 ; Hatier Berstein-Milza -Manuel : Histoire – Géographie 3 ^{ème} Hatier -Manuel : Histoire terminale ; Hatier Berstein-Milza

MOMENTS DIDACTIQUES	STRATEGIES PEDAGOGIQUES	ACTIVITES DU PROFESSEUR	ACTIVITES DES APPRENANTS	TRACE DE LA LECON
PRESENTATION (Motivation)	Doc 1 : Photo d'un cimetière américain en Normandie	Observez la photo	Observation de la photographie	Titre : <u>Les causes, les caractères et les conséquences de la Deuxième Guerre Mondiale.</u>
	<i>Discussion dirigée</i>	Localisez la Normandie sur la carte de la France	Un cimetière Us en Normandie au nord-ouest de la France	
		Nommez l'évènement mondial rattaché à la mort de ces soldats	-1944 -2 ^{ème} Guerre Mondiale	
DEVELOPPEMENT	Texte de la situation d'apprentissage	Lisez la situation d'apprentissage -Identifiez les taches de vos amis	-Lecture de la situation -Identification des taches	
	Carte murale de la 2 ^{ème} G.M.	Observez la carte	Observation de la carte par les élèves	INTRODUCTION : -1939 – 1945 -Tous les continents du monde impliqués -Tragédie humaine à l'échelle mondiale -Nonobstant les leçons de 1914/18
	Carte murale de la 2 ^{ème} G.M.	Situer la 2 ^{ème} G.M. dans le temps et dans l'espace	-Début et Fin de la 2 ^{ème} G.M. -Extension spatiale	
	Doc 2 : extraits du pacte de la SDN ; in coffret CICR, P.19 <i>Brainstorming</i>	-Lisez le document 2 -Dégagez –en l'idée générale -Situez ce texte dans son historique -Citez les moyens proposés par la SDN pour le maintien de la Paix	Lecture du texte par les élèves <u>Idee générale</u> : 28 juin, signature du règlement de la SDN	<u>I-Pourquoi les Nations n'ont-elles pu éviter cette guerre mondiale ?</u> <i>1-Des tentatives pour éviter une 2^{ème} guerre mondiale</i> Recours aux moyens pacifiques pour éviter la confrontation : -28 juin 1919 : signature des 26 articles du règlement de la Société des Nations (SDN) ; Pacte intégré au Traité de Versailles -Mission : garantir la Paix pour tous -Moyens de la SDN: Arbitrage, respect du traité, règlement judiciaire

	Doc 3 : extraits du pacte BRIAND / KELLOG Manuel HG 3^{ème} <i>Discussion dirigée</i>	-Lisez le document 3 -Nommez le pacte dont il est question -Donnez la date de signature du pacte -Dégagez les idées forces du pacte	-Lecture du Doc 3 -Pacte de Paris ou Pacte Briand Kellog	-Pacte de Paris ou Pacte Briand Kellog -Condamnation du recours à la guerre pour régler les différends -Fermeté des condamnations du recours à la guerre plus nette dix ans après ce pacte
	Pré requis sur la 1^{ère} guerre mondiale -Doc n° 4 : extraits du manifeste du Parti National Socialiste allemand	Donnez des informations relatives aux vaincus en rapport avec le Traité de Versailles	Allusion au Traité de Versailles Lecture du texte	2- Une remise en cause des efforts de paix -Le Traité de Versailles mécontente les vaincus et en particulier le peuple allemand : c'est un traité injuste -Ce mécontentement national et les difficultés sociales liées à la Crise économique de 1929 favorisent la montée des doctrines fascistes, la naissance d'Etats dictatoriaux : Allemagne (Adolf HITLER) ; Italie (Mussolini) ; Espagne (Franco)
DEVELOPPEMENT	Doc n° 4 : extraits du manifeste du Parti National Socialiste allemand	-Lisez le texte : page 51, doc N° 4 -Relevez dans ce texte les ambitions d'Hitler -Donner aux élèves des informations relatives aux conséquences sociales de la crise de 1929 en Europe	-Lecture du texte -Ambitions d'Hitler relevées : visées expansionnistes ; lutte anti-chômage	-Hitler vise la conquête de l'Europe et la lutte contre le chômage en Allemagne. -Difficultés socioéconomiques (inflation, chômage...) dans toute l'Europe : affaiblissement des Démocraties
	Doc n° 4 : extraits du manifeste du Parti National Socialiste allemand	-Dégagez les intentions d'Hitler	Récupérer les territoires perdus en 1918 ; regrouper le peuple allemand	3- Les agressions des Etats fascistes -Coups de force pour reconstituer le Reich allemand (espace vital) : anschluss avec annexion de l'Autriche en 1938 ; annexion de la Pologne le 1^{er} septembre 1939

				-Tensions et déclenchement des hostilités en Europe
	-Doc n° 5 : les forces en présence en 1939 ; in histoire terminale, Hatier 1998, P. 17	-Observez le document statistique des forces en présence en 1939 (document reproduit au tableau) -Dites ce qu'il représente	Observation du document statistique	II – UNE UTILISATION DE MOYENS DE DESTRUCTION MASSIVE 1-Des capacités énormes mobilisées -Tableau des pays impliqués : PAYS ALLIES (USA, GB, Fce) ; PAYS de l'AXE (Allemagne, Italie, Japon...) -Tableau statistique indiquant l'énormité des moyens militaires mobilisés par les belligérants.
	<i>Discussion dirigée</i>	-Qualifier la quantité des forces en présence		
		-Reproduisez ce document dans vos cahiers		
	-Pré-requis et photographie de personnes déplacées -Photographies relatives à la Shoah...	-Citez quelques exemples des conséquences sur la vie des populations -Observez la photo -QUE représentent-elles ?	-Observations de la photographie -Elle représente des personnes déplacées de guerre ; des camps de torture et d'extermination	2-De graves atteintes à la vie et à la dignité humaine. -La guerre a provoqué d'énormes souffrances aux populations : destructions massives, séparation des familles, nombreux morts et disparus... -On peut y ajouter d'autres atrocités : déportations, camps de concentration, extermination massive de populations, diverses méthodes inhumaines

DEVELOPPEMENT	Document n° 6 : Histoire Terminale BersteinMilza P. 18	-Observez le tableau statistique du document N° 6 -Comparez les pertes en vie humaine des deux guerres mondiales -Précisez l'ampleur du nombre des civils tués -Observez l'image sur les victimes de l'holocauste -Définir l'holocauste -Identifier les responsables de l'holocauste -Qui en sont les victimes -Appréciez ce fait	-Plus de tués lors de la 2^{ème} guerre ; -La moitié des morts est constituée de civils - Observation des images -Définition de l'holocauste -Identification des responsables de l'holocauste -Les juifs en majorités -Choc moral et atteinte à la dignité humaine	III- UNE TRAGEDIE HUMAINE A NE PLUS JAMAIS REVIVRE 1-Un profond choc moral -La 2^{ème} guerre mondiale a provoqué de nombreuses pertes en vie humaine dont 50 % de civils. -Elle a engendré un profond choc moral des populations à travers des méthodes inhumaines dans la violence : camps de concentration, bombe atomique...Elle est plus meurtrière que celle de 1914-18. -Elle a anéanti des années d'effort de constructions d'infrastructures socioéconomiques : maison, ponts, voies de communication, usines...
	Document n° 7 : Histoire Terminale BersteinMilza P. 19	-Lisez le document N° 7 -Relevez les domaines affectés par les destructions matérielles ; -Appréciez l'ampleur des destructions	-Lecture et appréciation l'énormité des dégâts matériels	

	Document N° 8 relatif aux armées et Traités	-Dégagez l'idée générale du texte -Relevez les différents traités dont il est question -En quoi le Traité de 1949 semble être le plus important ?	-Les Traités humanitaires nés à partir des deux guerres mondiales -Importance du Traité de 1949 : amélioration des Traités précédents et prise en compte des civils	2-Des actions de la communauté internationale pour limiter les souffrances en temps de guerre a)-Des traités et conventions humanitaires : -Traité de 1925 et de 1929 : interdiction des gaz asphyxiants, des armes bactériologiques ; amélioration du traitement des prisonniers de guerre... -Traité de 1949 : plus important par la prise en compte des précédents Traités, par la prise en compte de la protection des civils. -Impact positif sur l'évolution du Droit International Humanitaire(DIH)
	ACTIVITE D'APPLICATION : Voir l'éventail des exercices dans le cahier d'intégration 3^{ème} <u>Exemple</u> : Constituez des paires de mots correctes à partir du groupe de mots suivants : Anschluss ; Fascisme ; Rédition du Japon ; Régime totalitaire ; Annexion de l'Autriche ; Bombe atomique			b)-Les débuts d'une justice internationale : les Procès de Nuremberg en 1949 -Jugement des criminels de guerre de tout genre : crimes contre l'humanité, Extermination des Juifs, Pillages économiques, déportations et diverses atrocités -Bannissement de l'impunité au plan international ; bannissement des pouvoirs totalitaires et dictatoriaux.
Conclusion	La seconde Guerre Mondiale : une tragédie mondiale. Mais, une réaction de la communauté internationale à travers la mise en place d'instruments de protection de la dignité humaine et de la vie			

SITUATION D'EVALUATION

La seconde Guerre Mondiale a choqué les consciences par l'ampleur des dégâts causés et surtout par les graves atteintes à la vie et à la dignité humaine. Et, de nos jours, des Historiens dits « révisionnistes » tendent à minimiser certains aspects de l'holocauste. Toi et tes amis, vous déplorez cette situation lors d'échanges dans la cour de l'école quand le jeune Koffi de la classe de 6^{ème} 2, vous lance cette boutade : « Comment peut-on en pleine guerre, se préoccuper de la dignité humaine ? »

CONSIGNES

1. Donne l'idée générale du texte
2. Explique à partir d'exemples, les dégâts et atteintes à la vie et à la dignité humaines pendant cette guerre
3. Partages-tu la préoccupation de Koffi quand il dit : « Comment peut-on en pleine guerre, se préoccuper de la dignité humaine ? »

CONCLUSION

La préparation de leçon est un gage de succès de la conduite de la leçon.

MODULE 4 : LES SUPPORTS PEDAGOGIQUES NUMERIQUES

INTRODUCTION

De nos jours, le numérique entre progressivement et de manière très variable dans le quotidien de l'enseignement / apprentissage dans les institutions scolaires ou extrascolaires suivant les régions du monde ; ceci en raison de l'accès plus ou moins facile à Internet, aux technologies ou tout simplement à l'électricité, ou encore en fonction des moyens financiers disponibles pour les investissements ou la maintenance des équipements.

En Côte d'Ivoire, le numérique occupe une place importante dans le quotidien des citoyens. L'Ecole qui est appelée à s'adapter aux différentes innovations doit se saisir des outils numériques pour former les citoyens à leurs usages raisonnés, accomplissant ainsi ses missions fondamentales d'instruction, d'éducation et d'émancipation.

Que faut-il entendre par support pédagogique numérique ? Quel est l'impact de l'usage des supports pédagogiques numériques sur le processus d'enseignement -apprentissage-évaluation ? Comment peut-on utiliser de façon efficace les supports pédagogiques numériques pour accroître le rendement des enseignants et améliorer les résultats scolaires ?

I. LES SUPPORTS PEDAGOGIQUES NUMERIQUES : SENS ET TYPOLOGIE

I.1- Définitions

Une ressource pédagogique numérique est un matériel didactique élaboré à l'aide d'outils numériques tels que : ordinateurs, logiciels, scanners, Smartphones, appareils photo numérique, photocopieuses, ...

La ressource numérique est l'ensemble des productions faites à partir d'outils numériques

Exemples de ressources numériques:

- *un fichier numérique, une photo, une vidéo, des photocopies ;*
- *un fichier Excel ;*
- *YouTube ; ...*
- *WhatsApp*

Les ressources numériques ont presque toutes vocation à être utilisées en complément des supports traditionnels (méthode papier, photocopies, etc.) et non à les remplacer. Il devient aisément concevable de combiner dans une même séquence, à partir d'un support audiovisuel, une activité d'écoute et de visionnage avec une consigne écrite au tableau, puis de passer à une activité sur support papier et d'enchaîner sur une activité de production orale ou écrite sur ordinateur, tablette ou smartphone.

Dans le cadre scolaire, ces outils révolutionnent certains aspects de l'enseignement et l'apprentissage : la recherche d'informations et d'idées, l'accès à une infinité de documents en langue cible, la traduction, la possibilité d'échanger entre pairs, la production, le partage, la publication et la diffusion de documents, le prolongement du cours par des échanges ou des travaux planifiés hors classe et en ligne, etc.

Un support numérique pédagogique est un dispositif informatique qui met des ressources éducatives à la disposition de l'apprenant dans le cadre d'une activité d'enseignement, d'apprentissage ou d'évaluation.

Exemple :

- *les plates-formes de formation telles que : Mobile Learning, UNESCO-CFIT, MOOC;*
- *la visioconférence*
- *les tutoriels en ligne ;*
- *les CD de formation ;*
- *un fichier Open-Sankoré ;*
- *des pages html créées à l'aide de logiciel de création de contenus pédagogiques expositifs tel Opale ; ...*

Certains auteurs ne font pas de distinction entre « *ressource numérique pédagogique* » et « *support numérique pédagogique* ».

L'important est de bien choisir son support ou sa ressource et de l'adapter à ses objectifs, son contenu et sa cible. Un support pédagogique est généralement associé à un objet ou du matériel, utilisés pendant un cours ou une formation.

Le choix d'un support pédagogique se fait en fonction :

- *L'élément à illustrer*
- *Le moment d'utilisation*
- *Le temps d'utilisation*
- *La réutilisation prévisible*
- *Les contraintes liées au matériel à utiliser*
- *La compétence et le goût personnels.*

I.2- Raisons de l'utilisation des supports pédagogiques numériques

Les principaux résultats remarquables sont les suivantes :

- Les élèves habitués à l'usage du numérique en classe *réussissent significativement un meilleur apprentissage* à long terme et ce indépendamment du type de support.
- Les élèves habitués à l'usage du numérique en classe *comprennent plus vite* et mieux ce qu'ils lisent.
- *Les connaissances et les résultats scolaires ont significativement progressé* pour les élèves habitués à l'usage du numérique.
- Cette étude met donc bien en évidence que l'usage du numérique en classe participe à une *amélioration des résultats scolaires des élèves* [de l'école primaire].

Il faut également noter que les supports numériques favorisent le prolongement de la classe hors temps scolaire, la continuité des savoirs, de la pédagogie, des supports et des techniques. Les temps « avant classe » et « après classe » sont enrichis et la présence de l'école dans les foyers augmentés. Ils peuvent également contribuer au soutien scolaire des élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou ayant des retards sur leurs apprentissages.

I.3- QUELLES RAISONS MILITENT POUR LE CHOIX DE L'UTILISATION DES SUPPORTS NUMERIQUES POUR L'ENSEIGNANT ?

L'observation des apports bénéfiques de l'usage des supports numériques pour l'enseignant doit être analysée sur deux points :

- *L'exercice du métier d'enseignant ;*
- *La formation continue de l'enseignant.*

a) L'exercice du métier d'enseignant

Les TICE, dans leur ensemble, offrent une flexibilité et une interactivité intéressante pour tout enseignant quelle que soit sa discipline. Le numérique apparaît comme une opportunité d'évolution, de développement de nouvelles approches pédagogiques et d'une nouvelle organisation des enseignements. Il permet de repenser l'enseignement en plaçant l'activité et l'exploration des ressources pédagogiques au centre du processus d'acquisition des connaissances. Voyons cela à travers deux outils numériques :

• *L'ordinateur et l'Internet*

Les ordinateurs et Internet sont en premier lieu des outils d'information et de diffusion. Ils permettent à l'enseignant de diversifier ses ressources, les supports et les activités d'apprentissage, enrichissant ainsi ses pratiques pédagogiques. Ils modernisent l'enseignement et redonne au professeur la fierté d'enseigner.

Les TICE facilitent sa tâche d'enseignement, rend l'enseignant plus créatif.

Beaucoup d'enseignants demandent à leurs élèves de faire des recherches d'informations sur Internet, mais les possibilités d'activités qu'offrent ces outils sont beaucoup plus nombreuses :

- *la recherche et la gestion documentaire permet à l'élève d'apprendre à analyser, interpréter ou résumer des documents et donc forme son esprit d'analyse, Internet rend l'élève acteur de son propre apprentissage, grâce à la résolution de problèmes ;*
- *les activités de de groupes permettent de s'exercer au co-apprentissage (mise en commun et constitution de banques de données, confrontation d'idées, échange...),*

En donnant à l'enseignant la possibilité de scénarios diversifiés, l'ordinateur devient un « partenaire ».

• *Tableau Numérique Interactif*

Si le tableau vert ou noir est un espace à deux dimensions et présente les objets dans un plan, la troisième dimension devient aujourd'hui accessible grâce au tableau numérique interactif (TNI ou TBI, tableau blanc interactif). C'est un atout important, notamment en mathématiques, en physique-chimie ou en sciences de la vie et de la Terre : à partir d'un dessin, l'enseignant peut accéder à une sphère, une molécule d'ADN, une coupe géologique... les faire pivoter, les manipuler, les annoter...

Pour l'enseignant, l'interactivité du tableau donne accès à tous les médias (son, vidéo, image, texte...). Ils peuvent être manipulés et intégrés dans un tout cohérent, sans manipulation complexe ni fastidieuse. Le travail sur un film ou une bande son devient plus aisé. L'enseignant peut également intégrer des liens hypertextes dans le déroulement de sa séance de cours : le TNI facilite donc l'utilisation de supports pédagogiques d'une grande diversité, et

la **variation des stimuli** : chaque élève peut ainsi trouver, selon son mode de fonctionnement intellectuel, son propre moyen de mémorisation et d'intégration de nouvelles connaissances.

Les enseignants qui ont un TNI ne veulent plus revenir en arrière !

b) La formation continue de l'enseignant

Beaucoup de supports pédagogiques numériques sont dédiés à l'auto-formation et à la formation continue des enseignants. Outre les supports numériques classiques de formations que sont les CD de formation et autres, on a les plateformes de formation et les visioconférences.

• Les plateformes dédiées à la formation continue des enseignants

Une plateforme pédagogique est un dispositif technologique et humain qui intègre des outils informatisés à des fins d'enseignement et d'apprentissage.

Le MENETFP dispose d'un certain nombre de plateformes dédiées à la formation continue des enseignants. On peut citer entre autres :

- *la plateforme Mobile Learning;*
- *la plateforme UNESCO-CFIT.*

Les enseignants peuvent s'auto former ou bien acquérir de nouvelles formations sur d'autres plateformes comme par exemple les MOOC.

MOOC signifie en anglais *Massive Open Online Course*. On le traduit généralement en français par *Cours en Ligne Ouvert et Massif* (abrégié en **CLOM**) ou *Formation en Ligne Ouverte à Tous* (abrégié en **FLOT**). Le terme anglophone étant passé dans la langue courante, c'est le terme de MOOC qui reste le plus utilisé de nos jours.

Pour mieux comprendre les MOOC, voici l'explication de chaque lettre de cet acronyme :

- **Massive** : un nombre illimité d'étudiants peut assister au cours en même temps. Par exemple, un cours en 2012 sur l'Intelligence Artificielle a vu s'inscrire plus de 150 000 personnes !
- **Open** : un MOOC doit être accessible à tous, quel que soit le niveau d'étude. Ils doivent être gratuits ou à coup très faible pour qu'un maximum de catégorie de population ait accès au savoir.
- **Online** : les étudiants peuvent avoir accès au cours et interagir avec ce dernier où qu'ils se trouvent dans le monde.
- **Courses** : un MOOC n'est pas simplement un fichier audio ou vidéo, il doit être interactif, et permettre à ceux qui le suivent de progresser, grâce à l'appui des nouvelles technologies.

Concrètement, un MOOC est un cours en ligne donné sur internet où un grand nombre de personnes peuvent participer. Certains MOOC anglophones réputés peuvent ainsi attirer facilement plus de 100 000 personnes.

C'est donc un outil de formation à distance qui est utilisé via internet, ce qui permet à tout un chacun de pouvoir suivre les cours, peu importe sa situation géographique.

Les cours sont généralement gratuits mais l'obtention d'un certificat qui permet de valider les compétences acquises est le plus souvent payant. Ils permettent de déboucher sur un diplôme reconnu, que cela soit comme formation initiale ou dans le cadre de la formation continue.

Toutes les matières et apprentissages sont possibles : cours de français en ligne, cours d'informatique en ligne, cours de mathématiques online, cours d'anglais en ligne etc... Certains domaines comme l'apprentissage des langues ou tout ce qui touche au numérique remportent cependant un plus grand succès.

Le principe d'un MOOC, c'est que les cours doivent être en ligne et accessibles à tous. Il n'y a donc normalement pas de niveau d'étude ou de diplôme requis pour suivre un MOOC.

Les MOOC proposent généralement des ressources gratuites sur le web, que cela soit des textes, des vidéos, des forums où échanger entre étudiants, des questionnaires en ligne etc... Les outils numériques sont ainsi devenus des supports efficaces et variés pour faciliter l'apprentissage et le savoir.

L'un des avantages principaux de la formation en ligne est de pouvoir suivre les cours à son propre rythme et de pouvoir réellement choisir ses cours à la carte. Ce qui permet une acquisition plus facile et progressive des compétences.

Les MOOC se démocratisent depuis plusieurs années. Ils ont révolutionné les cours à distance grâce à des fondations simples qui reposent sur 4 principes : Massive, Open, Online, Courses. Définition de cette nouvelle façon d'apprendre.

- **Visioconférence**

La visioconférence est un outil de communication qui permet l'organisation de réunions de travail, conférences, formations ou autres réunions à distance, etc., tout en donnant l'impression d'être tous présents dans une même salle.

La visioconférence permet une plus grande réactivité en évitant les déplacements, en réduisant les coûts et en gagnant du temps.

Les échanges ont lieu à travers une connexion sécurisée : un réseau haut-débit garanti, des écrans et un son HD, la possibilité de partager des documents...

C'est l'une des solutions fiables et qualitatives retenues par le MENETFP pour résoudre le problème de la formation continue des enseignants vu que les encadreurs pédagogiques ne sont pas en nombre suffisant pour assurer cette formation en présentiel.

II. L'ELABORATION ET L'APPROPRIATION DE SUPPORTS PEDAGOGIQUES NUMERIQUES

La conception et la diffusion des ressources numériques sont menées par des acteurs très divers allant d'opérateurs publics officiels à des acteurs de la société civile, du milieu

universitaire, du secteur privé et jusqu'à des initiatives personnelles d'enseignants passionnés.

Il y a plusieurs logiciels servant à l'élaboration de supports pédagogiques numériques et de plateformes numériques pédagogiques.

II.1.MOODLE

Moodle est une plateforme numérique pédagogique permettant d'accompagner les formateurs et les stagiaires tout au long de leur formation qu'elle soit présentielle ou à distance. Cette plateforme permet la gestion des ressources pédagogiques et d'y associer des activités d'apprentissages interactives et des possibilités d'évaluation des stagiaires.

Moodle est une des plateformes d'apprentissage en ligne les plus utilisées dans le monde. C'est la plus grosse plateforme. Moodle compte près de 20 000 cours et 5 millions d'utilisateurs. Il est traduit en plus de 120 langues.

C'est une plateforme **gratuite** et **open source**, et il est beaucoup apprécié pour l'approche pédagogique « **socioconstructiviste** » qui a déterminé sa conception : c'est une plateforme où tout est fait pour que les apprenants puissent **apprendre en mode « collaboratif »**.

Avec Moodle formateurs et stagiaires disposent de plusieurs outils :

- **Outils pédagogiques** : gestionnaire de ressources, éditeur en ligne, blogs, flux rss, leçons,...
- **Outils de communication synchrones ou asynchrones** : forums de discussion, chat, sondages...
- **Outils de travail collaboratifs** : groupes, wiki, atelier, journal, glossaire, base de données...
- **Outils d'évaluation** : dépôt de devoirs, tests en ligne avec mutualisation de questions... Moodle est aussi personnalisable à vos goûts à l'aide l'ajout de blocs fonctionnels.

Les rôles dans Moodle Selon les profils attribués, vous disposez de plus ou moins de droits d'accès ou de modification.

- **L'administrateur** : L'administrateur contrôle la totalité de la plateforme, qui va de l'ajout d'utilisateurs à l'ajout de cours en passant par la gestion des droits.
- **Le gestionnaire de cours** : Le gestionnaire de cours ou aussi nommé créateur de cours dispose des droits du formateur. Il initie, maintient, anime, gère et supervise le cours. Il est le premier à en fixer les paramètres et réglages. Il gère aussi les suppressions de cours. Il(s) sera l'administrateur de ses cours et est considéré comme un « référent pédagogique ».
- **Le formateur (Enseignant dans Moodle)** : Le formateur a le contrôle d'un cours spécifique (paramétrage, réglage, édition) et des activités des étudiants qui y sont inscrits. Il ne peut pas ajouter de ressources, ni d'activités d'apprentissage au cours. Il n'accède, dans le bloc administration, qu'aux fonctionnalités suivantes : la notation, la consultation des rapports d'activités et l'importation de cours. Il peut voir et évaluer les activités (devoirs, test, forums) des stagiaires.

- **Le stagiaire** (*Etudiant dans Moodle*) : Le stagiaire peut consulter les ressources du cours et participe aux activités d'apprentissages. Il n'accède, dans le bloc administration, qu'à ses notes. Le stagiaire peut s'inscrire en ligne à un cours (seulement si l'auto inscription est activée).

II.2.OPALE SCENARI

SCENARI est une suite logicielle libre de conception et d'utilisation de chaînes éditoriales pour la création de documents multimédia (édition structurée et publication des documents).

SCENARI est l'acronyme de **S**ystème de conception de **C**haînes **É**ditoriales pour des contenus **N**umériques, **A**daptables, **R**éutilisables et **I**nteractifs.

Il permet de générer plusieurs supports de publication (web, papier, SCORM...) adaptés à de multiples contextes d'usage.

Dans ce contexte, la chaîne éditoriale SCENARI peut apporter quelques réponses à ces problématiques. Elle permet en effet de :

- Editer un polycopié de cours et sa version web ;
- Adapter ce cours selon les besoins des apprenants par simple recombinaison des contenus et tout en évitant leur duplication ;
- Enrichir les contenus produits avec des ressources multimédia : vidéos, animations, son, images... ;
- Enrichir les cours avec des activités pédagogiques gérées automatiquement : *question à choix unique, question à choix multiple, glisser-déposer, question fermée ou ouverte, texte à trous* ;
- Apporter à tous les supports de formation une structure de présentation et une interface graphique / ergonomique homogènes ;
- Promouvoir la formation à distance dans une organisation ;
- Echanger les contenus produits avec d'autres organisations.

II.3.OPEN-SANKORE

Open Sankoré est un logiciel de Tableau blanc interactif. Il fonctionne avec le stylet du TBI, mais il peut être également utilisé avec un simple vidéoprojecteur et une souris comme moyen de pointage.

Il combine la simplicité des outils d'enseignements traditionnels avec les avantages qu'apportent les TICE.

Il permet également de faire des présentations interactives où l'interaction entre les élèves peut être au 1er plan.

Grâce à l'insertion de textes, d'images, d'animations multimédias ou simplement avec des annotations, il devient très simple de demander aux élèves d'explicitier une procédure, de faire un compte rendu d'un travail de groupe à l'ensemble de la classe si elle est équipée d'un moyen de projection.

Sur un PC au fond de la classe, avec Open Sankoré, il est possible de proposer des exercices personnalisés ou adaptés à un élève qui en aura besoin à un moment précis.

III. L'UTILISATION OPTIMALE DES SUPPORTS PEDAGOGIQUES NUMERIQUES

Qu'entendons-nous par « utilisation optimale » ?

Une utilisation optimale des supports pédagogiques numériques est une utilisation qui :

- *facilite la compréhension des cours*
- *rend les apprenants plus actifs*
- *guide le travail personnel des apprenants*
- *permet d'évaluer les apprenants*
- *favorise le travail en équipes pédagogiques*

Le tableau ci-dessous détaille les points essentiels d'une utilisation optimale des supports pédagogiques numériques.

OBJECTIFS		EXEMPLES DE SOLUTIONS TICE
Faciliter la compréhension des cours	- Faciliter la prise de notes - Améliorer la compréhension des concepts - Favoriser l'acquisition des compétences	- Supports de cours adaptés déposés en ligne sur un Espace Pédagogique Interactif (EPI) avant les cours - Conception, élaboration, utilisation pédagogique des supports visuels (images, vidéos, animations, frises chronologiques, - Tableaux numériques interactifs (TNI), tablettes tactiles, ... - Prises de notes collaboratives en ligne
Rendre les apprenants plus actifs	- Stimuler l'attention - Provoque du feedback - Développer les interactions - Exercer les compétences	
Guider le travail personnel des apprenants	- Développer des documents du cours en ligne - Organiser des travaux collaboratifs en ligne - Optimiser le travail des tuteurs - Proposer une remédiation ciblée en ligne	- Documents de cours déposés en ligne sur un EPI après les cours - Forum, classe virtuelle, wiki,... - Ressources documentaires en ligne
Evaluer les apprenants	- Récupérer et/ou évaluer les copies en ligne - Permettre aux apprenants de se positionner - Evaluer par compétences avec un référentiel - Visualiser les difficultés d'un groupe d'apprenants	- Remise des copies en ligne et prévention de plagiat - Exercices interactifs, tests de positionnement - Fonctionnalités de suivi groupe/individuel à partir des résultats à un exercice
Travailler en	- Partager des ressources	- Espace partagé en ligne

équipes pédagogiques	pédagogiques - Elaborer un projet, préparer des réunions, ... - Organiser des réunions de travail en ligne - Fédérer les formateurs	- Wiki, éditeur de textes collaboratifs - Web conférence
---------------------------------	--	---

CONCLUSION

Le monde évolue et l'école est condamnée à s'adapter sinon elle sera inefficace. Nous sommes à l'ère des TICE, les nouveaux analphabètes sont ceux qui ne sauront pas les utiliser. L'école, cadre de formation par excellence doit intégrer les TICE à la fois comme supports de formation et discipline à enseigner. Pour réussir sa mission elle devra utiliser toutes les occasions appropriées pour recycler les anciens enseignants et former les nouveaux pour les rendre opérationnels et efficaces. C'est donc un défi que la côte d'ivoire entend relever en créant les conditions et les plates formes pour assurer la formation initiale et continue des enseignants. L'école de qualité est à ce prix.

MODULE 5 : LES REPRESENTATIONS GRAPHIQUES ET LEUR UTILISATION

Introduction

Savoir analyser et commenter des tableaux statistiques est nécessaire dans la formation des élèves. Cela fait partie des méthodes d'acquisition des connaissances. De nos jours tableaux et graphiques remplacent avantageusement des pages entières de texte et permettent de visualiser l'information

I- L'INFORMATION STATISTIQUE

1- Définition

Les statistiques sont des informations numériques qui servent à quantifier un phénomène. Elles se présentent sous la forme de séries simples ou de tableaux plus ou moins complexes.

Un tableau statistique peut se lire selon les lignes (lecture horizontale) ou selon les colonnes (lecture verticale)

2- Intérêt des statistiques en géographie

En géographie, les statistiques permettent de décrire un état instantané, comme d'étudier une évolution dans le temps.

Les statistiques sont de plus en plus employées en géographie. En effet, la géographie a évolué en accordant aux phénomènes mesurables une importance accrue.

Exemples :

- la population (densité de peuplement) ;
- le taux de natalité ;
- le taux de mortalité ;
- le taux de fécondité ;
- les activités économiques ;
- l'agriculture (répartition des parcelles par taille) ;
- l'industrie ou les services (analyse des flux) ;
- etc.

3- Nature des documents statistiques

Les données chiffrées d'un tableau concernent un espace (monde, Etat, région, département, ville, etc.) à un moment donné. On doit veiller à :

- L'homogénéité des dates (surtout pour les comparaisons) ;
- L'unité dans laquelle les données sont exprimées ;

4- Les types de statistiques

Il existe trois types de statistiques :

- Les statistiques de répartition

- Les statistiques de comparaison
- Les statistiques d'évolution

4.1- Les statistiques de répartition

Elles servent à préciser la distribution d'une valeur totale entre ses différentes composantes.

Exemple 1: le budget familial et sa répartition entre les différents chapitres de dépense.

Exemple 2 : la distribution des pluies dans l'année.

Exemple 3 : la répartition de la population active par catégorie socio professionnelle, etc.

4.2- Les statistiques de comparaison

Elles servent à confronter terme à terme à une date donnée, des valeurs numériques se rapportant à des phénomènes de même nature.

Exemple 1 : la répartition de la population par milieu de vie.

Exemple 2 : la production de café selon les régions de C.I.

4.3- Les statistiques d'évolution

Elles servent à exprimer les évolutions et fluctuations dans le temps d'un phénomène. Dans ce cas, la série peut être continue (un chiffre chaque année) ou discontinue (seules certaines années sont prises en compte).

Exemple 1 : l'évolution des précipitations de 1920 à 2004.

Exemple 2 : l'évolution de la population en Afrique de 2010 à 2020.

5- Les unités employées

Les valeurs numériques sont soit brutes soit relatives.

❑ absolues ou brutes, les chiffres sont exprimés en quantités mesurées par l'unité en usage (tonne, ha, mm, km, kg, etc.)

❑ relatives Dans ce cas la valeur brute est rapportée à une valeur choisie comme référence (le total par exemple) Elle s'exprime en pourcentage (%) ou en mille (‰)

II- LES TPES DE CALCULS

1- Calculs en lien avec la population

a. L'accroissement naturel

L'accroissement naturel brut = Nombre de naissances – Nombre de décès

L'accroissement naturel relative = Population totale x Taux d'accroissement naturel / 100

b. Le taux de natalité (TN ‰)

Le taux de natalité = Nombre de naissances vivantes par an x 1000 / Population totale = ‰

c. Le taux de mortalité (TM ‰)

Le taux de mortalité = Nombre de décès par an x 1000 / Population totale = ‰

d. Le Taux d'accroissement naturel (TAN ‰)

Taux d'accroissement naturel = Taux de natalité – Taux de mortalité / 10 = ‰

Ou encore

Taux d'accroissement naturel = Accroissement naturel x 100 / Population = ‰

Remarque

- ✓ A partir du taux de natalité (TN ‰) et du taux d'accroissement naturel (TAN ‰), on peut déterminer le taux de mortalité (TM ‰).

Taux de mortalité = Taux de natalité – 10 (TAN)

- ✓ A partir du taux de mortalité (TM ‰) et du taux d'accroissement naturel (TAN ‰), on peut déterminer le taux de natalité (TN ‰).

Taux de natalité = Taux de mortalité + 10 (TAN)

e. Le solde migratoire

Solde migratoire = Nombre d'immigrés – Nombre d'émigrés

f. Le taux de migration

Taux de migration = Solde migratoire x100 / Population totale du pays concerné = ‰

Ou encore

Taux de migration = Taux d'immigration – Taux d'émigration /10 = ‰

g. Le Taux d'immigration (TI ‰)

Taux d'immigration = Nombre d'immigration par an x 1000 sur la Population totale du pays d'accueil = ‰

8. Le Taux d'émigration (TE ‰)

Taux d'émigration = Nombre d'émigrés par an x 1000 sur la Population totale du pays de départ = ‰

2- Calculs en lien avec l'économie

a. Le PIB/hab.

PIB/hab global (\$) / Population hab =\$

PNB/hab global (\$) / Population hab =\$

b. Le solde commercial (SC) ou bilan commercial (BC)

Solde commercial = Exportations – Importations

c. Le taux de couverture commercial (TCC %)

TCC = Exportations / Importations x 100 = %

Interprétations :

- * Si le taux de couverture est supérieur à 100%, il y a excédent commercial ;
- * Si le TC est égal à 100%, il y a équilibre de la balance commerciale ;
- * Si le TC est inférieur à 100%, il y a déficit commercial.

3- Calculs en lien avec le climat

a. La moyenne de température

Somme des températures mensuelles / 12 =T⁰

b. Le total de pluviométrie

Somme des pluviométries mensuelles =mm

c. L'amplitude thermique ou écart de température

Température mensuelle la plus élevée – la température mensuelle la plus basse de l'année
=T⁰

Interprétation

Dans la détermination des saisons dans la zone intertropicale, on utilise la formule de Gaussen : **Pmm**
= 2T⁰ . Ainsi :

- Si Pmm > 2T⁰ alors on a un mois pluvieux.
- Si Pmm < 2T⁰ alors on a un mois sec.
- Si Pmm = 2T⁰ alors on a un mois sec.

4- Calculs en lien avec la production

a. Le rendement

Rendement = Production en tonnes/superficie en hectares =t/ha

b. La productivité

Productivité = Production en tonnes/producteurs =t/producteur

III- LE TRAITEMENT GRAPHIQUE

1- Définition

De façon plus simple et pratique, le graphique est une représentation par le dessin des données numériques ou des relations logiques (répartition, réseau routier, flux, etc.) Il se distingue de la graphique qui est l'ensemble des moyens liés à l'étude des représentations par le graphique : il s'agit de techniques de communication. Ex : les figurés en cartographie.

Dans l'absolu, on parle de diagrammes.

Un **diagramme** est une représentation visuelle simplifiée et structurée des concepts, des idées, des constructions, des relations, des données statistiques, employé dans tous les aspects des activités humaines pour visualiser et éclaircir la matière. Un diagramme permet aussi de décrire des phénomènes, de mettre en évidence des corrélations entre certains facteurs ou de représenter des parties d'un ensemble.

En un mot le diagramme sert à visualiser l'information statistique.

2- L'utilité des graphiques

Les graphiques sont des moyens de prise de décision rapide qui ne peuvent être égalés même par le meilleur des textes, en ce sens qu'ils permettent de regrouper de nombreuses données et de résumer l'ensemble des observations sous la forme d'une image.

Quel que soit le type de graphique, il est indispensable de respecter un certain nombre de règles de présentation qui le rendent intelligible.

3- Les éléments constitutifs d'un graphique

Le graphique doit nécessairement comporter les éléments suivants :

- **un titre** qui indique l'objet du graphique ;
- **des axes gradués** portant chacun la nature de la variable représentée ;
- **une échelle** correctement choisie pour ne pas écraser ou exagérer la représentation de l'information ;
- **une légende** qui reprend la totalité des figurés ou des symboles employés ;
- **la mention de la source et de la date des informations** utilisées.

4- Les types de graphiques

Chaque type de graphique a sa spécificité à travers les informations qu'il met en évidence, les règles de construction et le code de lecture.

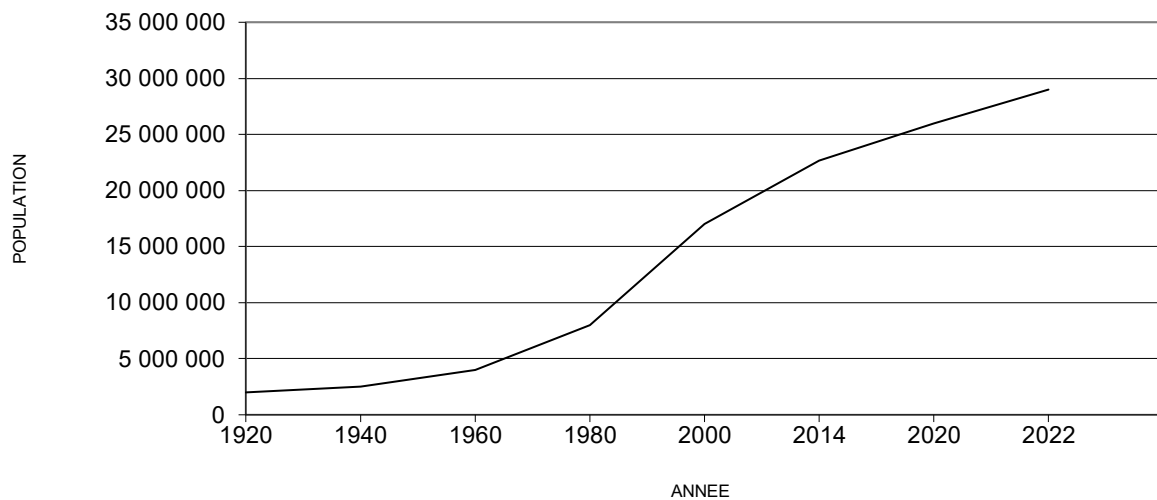
4.1- Les graphiques chronologiques

Il sert à visualiser l'évolution d'un phénomène dans le temps et est surtout employé quand la série des chiffres utilisés est continue.

Construction : le graphique en courbe présente une ligne joignant une succession de points. Chaque point est défini par une coordonnée sur deux axes perpendiculaires : il porte le temps sur l'axe horizontal (abscisses) et l'intensité du phénomène étudié (chiffres bruts, pourcentages, indices) sur l'axe vertical (ordonnées)

Exemple :

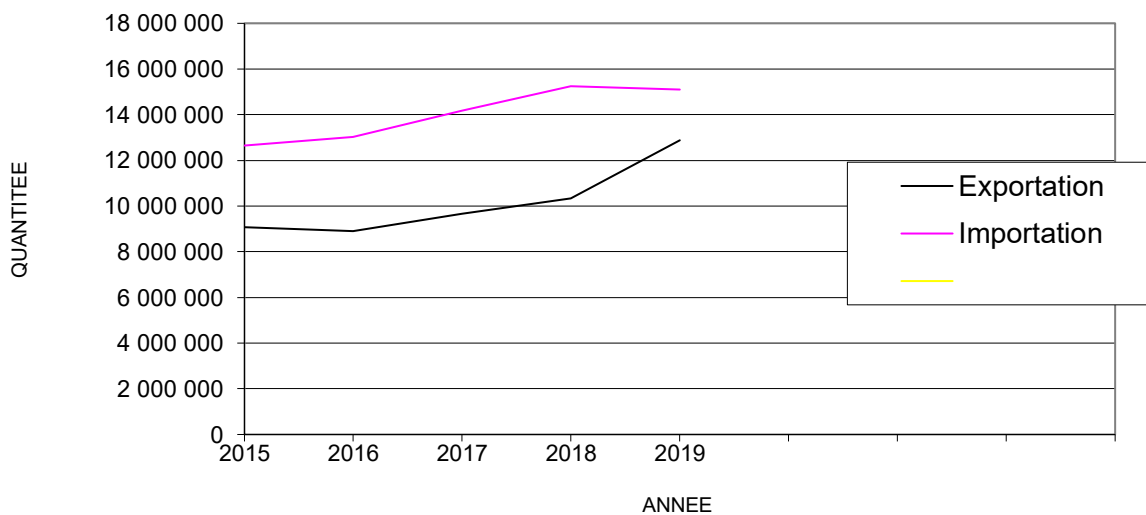
EVOLUTION DE LA POPULATION IVOIRIENNE DE 1920 A 2022



NB: Plusieurs courbes peuvent être tracées dans les mêmes repères, dans le cas d'une comparaison. Il faut cependant que les données à représenter soient de même valeur.

Exemple:

EVOLUTION DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS EN COTE D'IVOIRE DE 2015 A 2019



3.2- Les graphiques structurels

Il en existe plusieurs types. Mais en fonction de la nature qualitative ou quantitative des caractères (variables), on peut distinguer les distributions à caractères qualitatifs et les distributions à caractères quantitatifs.

a- la représentation graphique des distributions à caractères qualitatifs

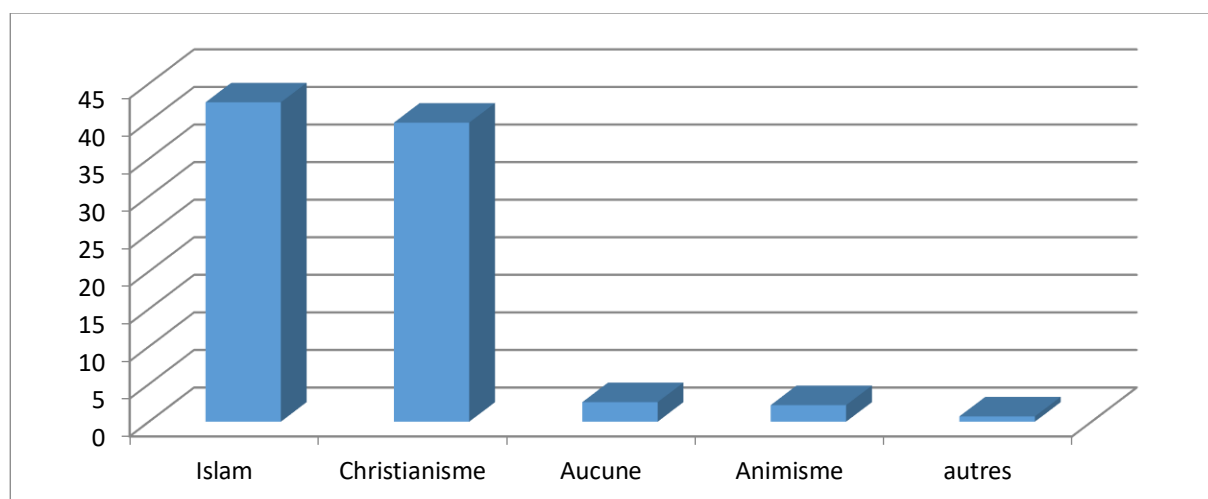
Deux représentations sont couramment employées : les diagrammes en bandes et les diagrammes à secteurs.

➤ *Les diagrammes en bandes, en barres ou en tuyaux d'orgue*

Ils servent à visualiser une répartition à l'intérieur d'un ensemble. Ils sont surtout employés quand la série des chiffres utilisés est discontinue. La confrontation de deux diagrammes en barres à différentes dates permet de saisir une évolution. Les barres peuvent être disposées verticalement ou horizontalement.

Construction : un seul axe est gradué qui indique l'effectif (en valeur absolue ou en valeur relative). Chaque catégorie est figurée par une barre dont la base est constante et la hauteur est proportionnelle à l'effectif ou à la fréquence.

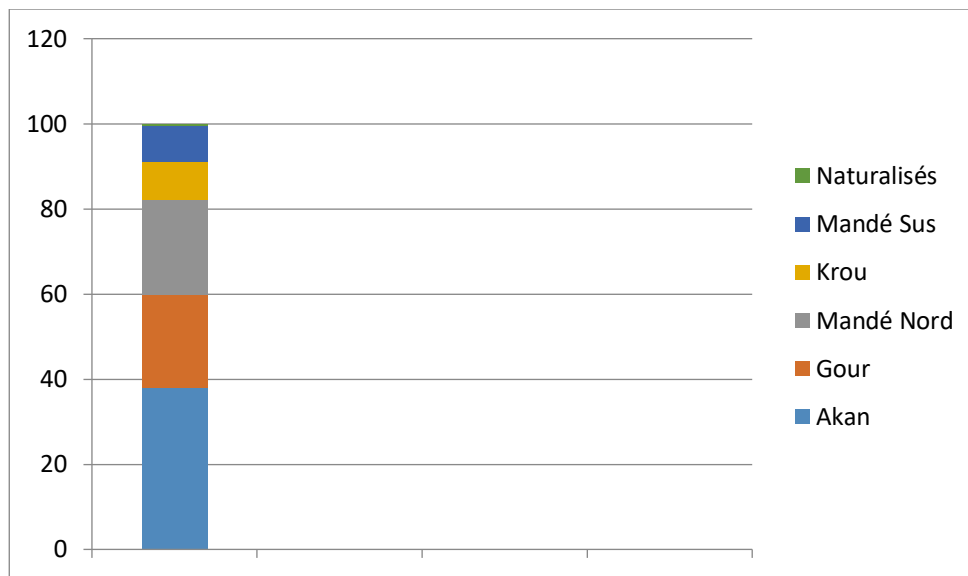
Exemple : Répartition des religions en Côte d'Ivoire en 2021



Selon que l'intitulé des tableaux implique une idée de globalité ou non, on peut avoir des diagrammes en bandes groupées différemment ou superposés.

Exemple :

Répartition de la population ivoirienne par grands groupes ethniques en 2022



➤ Les diagrammes circulaires ou semi-circulaires

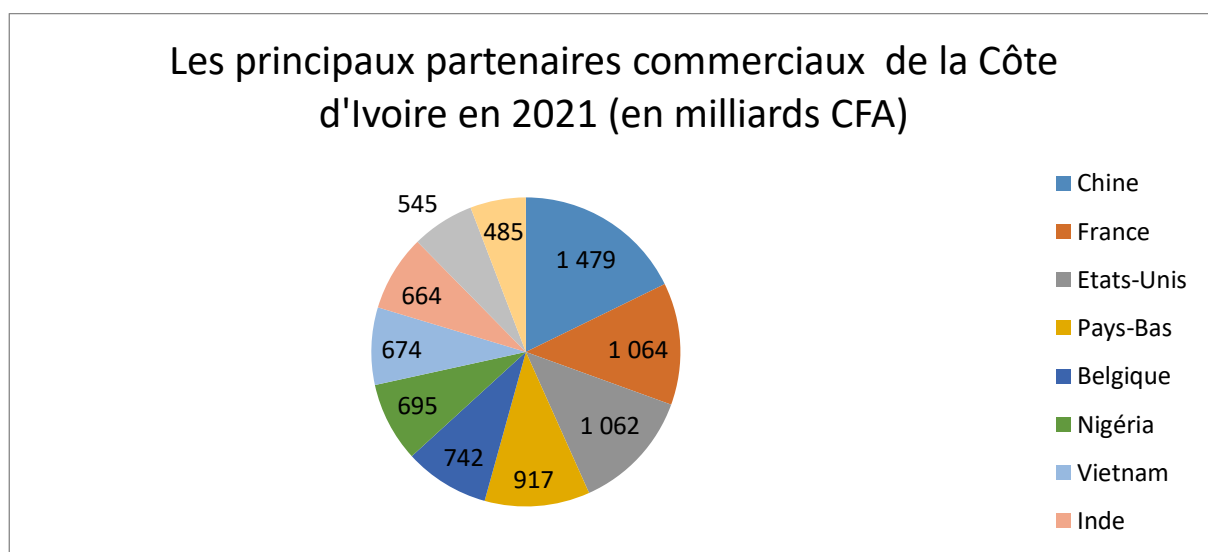
On les appelle aussi diagrammes à secteurs. Ils servent à visualiser une répartition à l'intérieur d'un même ensemble et mettent clairement en évidence le poids de chaque modalité par rapport à l'ensemble et l'importance de ces modalités les unes par rapport aux autres.

Des séries de diagrammes circulaires ou semi-circulaires à différentes dates peuvent également permettre de saisir une évolution, à condition que le changement soit sensible.

Deux demi-cercles sont souvent utilisés pour une comparaison.

Construction : la surface du cercle ou du demi-cercle est divisée en portions dont le secteur angulaire est proportionnel à la valeur numérique représentée. En d'autres termes, chaque secteur correspond à une modalité et possède une surface proportionnelle à son effectif.

Exemple :



b - Représentation des distributions à caractères quantitatifs: les diagrammes cartésiens.

➤ Les histogrammes ou diagrammes différentiels

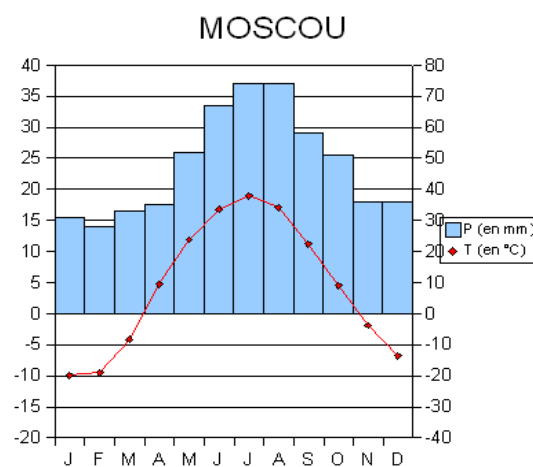
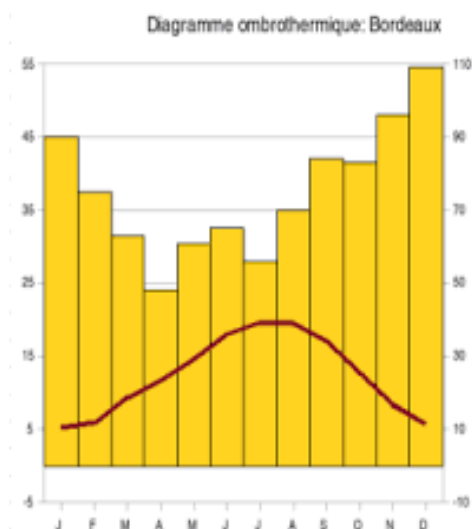
Ils servent à visualiser une répartition à l'intérieur d'un ensemble, lorsque les valeurs sont continues.

Construction : pour tracer un histogramme, on fait correspondre à chaque classe de la variable portée en abscisse, la surface d'un rectangle ayant pour base l'amplitude de la classe. **L'histogramme est la surface formée par l'ensemble des rectangles.** Ici les rectangles sont accolés.

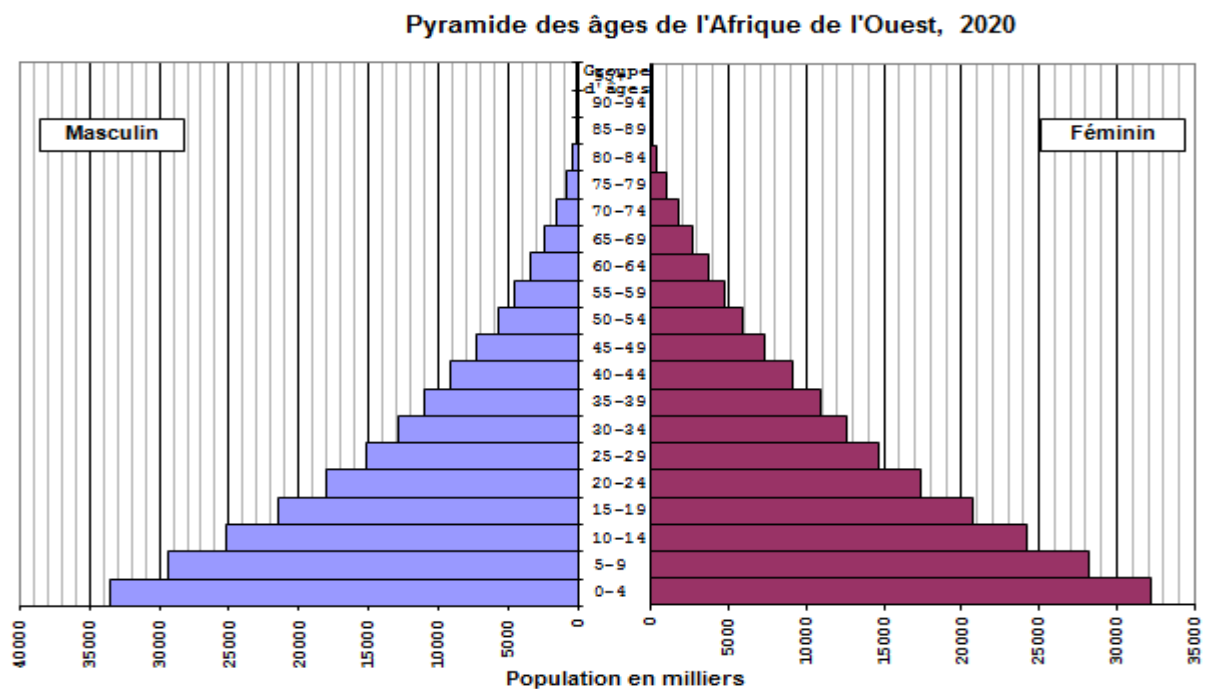
Pour déterminer l'ordonnée, deux cas peuvent se présenter selon que les amplitudes sont égales ou non.

Premier cas : les classes sont d'égales amplitudes. Chaque rectangle a une hauteur proportionnelle à l'effectif ou à la fréquence de la classe correspondante

Exemple 1: la courbe ombrothermique: ici l'amplitude des classes correspond aux différents mois de l'année.



Exemple 2 : la pyramide des âges qui se présente sous forme de deux histogrammes accolés par la base, l'un pour le sexe masculin l'autre pour le féminin.



Deuxième cas : Les classes sont d'amplitudes inégales. Ici, il faut procéder à une correction. Pour cela on détermine une unité d'amplitude de référence généralement la plus petite amplitude de la distribution.

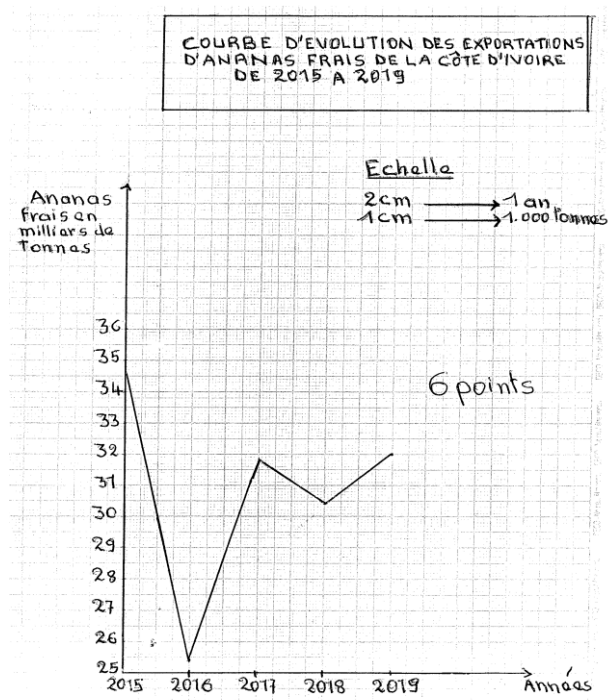
5- Remarques générales sur la réalisation des diagrammes

Pour construire des diagrammes à partir des données statistiques, il faut prendre quelques précautions :

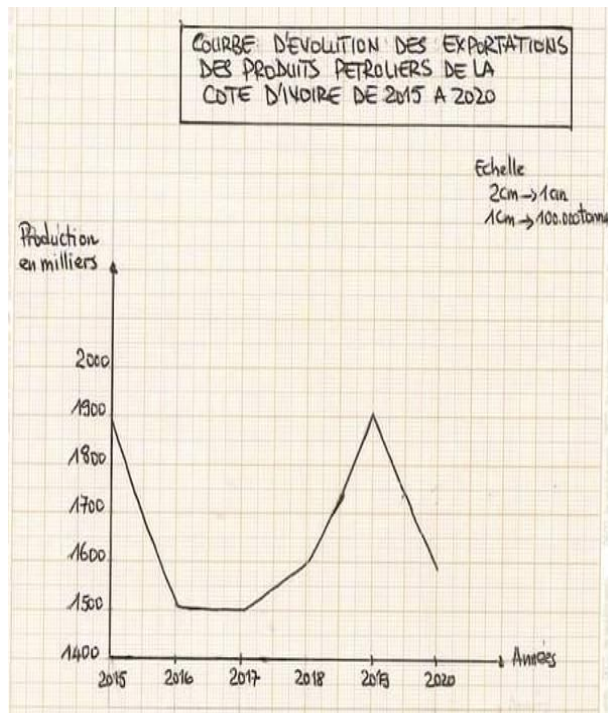
- **Choisir le type de graphique adapté au sujet.** A cet effet, il faut retenir la solution la plus simple;
- **Examiner les valeurs extrêmes**, ce qui permet de déterminer les échelles des axes gradués. A ce niveau, il faut aussi tenir compte du format du diagramme qui doit être adapté à son usage et veiller à ce que la solution retenue visualise bien le phénomène figuré.
- **tenir compte des minima et des maxima** dans la réalisation de la courbe d'évolution.

Exemples des courbes d'évolution des épreuves du BEPC 2021 et 2022.

BEPC ZONE 3_2021



BEPC ZONE 2_2022



III- LE COMMENTAIRE DES RESULTATS

1- L'analyse des indications qui accompagnent le diagramme

- le titre. Il s'agit de lire le titre du diagramme pour savoir très exactement ce qu'il figure, c'est-à-dire le phénomène décrit ;
- l'espace concerné ;
- le moment considéré ;
- les paramètres ou caractères (les variables) ;
- La source et/ou l'auteur.

2- L'analyse des axes.

Elle consiste à observer les axes du diagramme pour noter :

- leur disposition (orthogonal ou triangulaire) ;
- leur graduation (pas ou échelle) ;
- les unités (tonnes, km, kg, mm, ha, etc.) ;
- les valeurs utilisées (brutes ou relatives).

3- L'analyse du diagramme

Il s'agit ici d'examiner le diagramme lui-même pour chercher à comprendre ce qu'il montre. On peut partir du général aux remarques particulières, de l'essentiel au secondaire. Il faut également montrer ce que ce diagramme apporte à la connaissance du phénomène ou du thème étudié.

Exemples

Pour les courbes, il faut déterminer l'intensité du phénomène, en observant la position de la courbe par rapport aux axes, ce qui permet de dégager les tendances de l'évolution du phénomène étudié. Ensuite, il faut étudier les variations de la courbe, en identifiant les pics, les creux, les changements de pente (pente forte, pente douce, pente faible) et montrer leur localisation sur la courbe, en se référant aux axes : ce qui permet de dégager des étapes ou des périodes.

Pour les histogrammes, il faut insister sur la variation des effectifs, en fonction des amplitudes, mais en tenant compte des effectifs de départ. En cas de comparaison, il faut étudier séparément chaque situation avant de les opposer. **Exemple : la production et la superficie en fonction de la taille des exploitations**

Dans ces conditions, **le commentaire** va consister à approfondir l'analyse, c'est-à-dire expliquer et interpréter les observations faites. Cela suppose qu'on ait assez de connaissances sur le phénomène étudié. On peut même mettre en évidence les questionnements suscités par le diagramme.

MODULE 6 : L'EVALUATION DES APPRENTISSAGES

I- CADRE CONCEPTUEL

I-1. Généralités sur l'évaluation

I-2. Qu'est-ce qu'évaluer ?

L'évaluation, un terme polysémique :

- Évaluer, c'est mesurer le niveau / degré d'acquisition des connaissances d'un élève.
- Évaluer, c'est juger la performance d'un apprenant.
- Évaluer, c'est apprécier l'atteinte d'un objectif pédagogique.
- Évaluer, c'est porter un jugement sur la valeur de la production d'un apprenant à partir d'un référentiel (critères, corrigés/barèmes) fondé sur les apprentissages réalisés (leçons apprises).

✓ *Évaluer consiste à faire quoi (à poser quelles actions) ?*

Évaluer consiste à:

- Recueillir des informations en vue d'examiner le degré d'adéquation entre ces informations et le résultat attendu.
- Rendre compte des insuffisances et du niveau de difficultés d'apprentissage chez l'apprenant.
- Mesurer l'efficacité des stratégies d'enseignement et des outils d'apprentissage chez l'enseignant.

✓ *Évaluer, pour quel objectif?*

Prendre une décision en vue de:

- Réorienter l'action pédagogique.
- Réguler l'action pédagogique.
- Valider l'action pédagogique.

✓ *Évaluer, pour remplir quelles fonctions ?*

- Evaluer a d'abord une fonction pédagogique pour l'enseignant au service de l'élève.

En évaluant, il s'informe sur l'état de progression de l'élève par la recherche de ses progrès et/ou de ses difficultés afin d'adapter la formation à ses besoins.

- Evaluer a aussi un rôle institutionnel.

Pour les gestionnaires de l'école, l'évaluation vise à informer l'institution scolaire et les parents d'élèves de l'acquisition ou non des savoirs et savoir - faire. Elle devient la norme ou la référence par laquelle l'on décide du sort de l'élève ; soit il continue la formation/ parcours, soit il est exclu du système pour insuffisance de rendement.

- Evaluer a enfin une fonction sociale.

Par son caractère certificatif, une qualification ou un diplôme / certificat est délivré à l'apprenant. En conséquence, il pourra s'insérer dans la vie socio-professionnelle.

I-3. Evaluer et noter : quelle différence ?

Évaluer, c'est juger la performance d'un apprenant et la note en est l'expression chiffrée dans notre système éducatif.

La note est une mesure de hiérarchisation et de comparaison, c'est aussi une source de motivation, *de récompense*.

Malheureusement aujourd'hui, la perception de l'évaluation se résume à la note. Par conséquent, l'évaluation ou la note est un facteur de stress et d'anxiété chez tous les acteurs de la communauté éducative. Enfin, elle est devenue un moyen de pression aussi bien des enseignants que de l'administration.

I-4. Compétence et situation d'évaluation

La compétence est le résultat du traitement efficace d'une situation par une personne ou un groupe de personnes. Elle comporte des tâches qui convoquent des ressources de la discipline.

Une situation est un ensemble plus ou moins complexe et organisé de circonstances et de ressources qui permettent à la personne de réaliser des tâches en vue d'atteindre un but qu'elle s'est assigné.

II- LES TYPES D'EVALUATION DES APPRENTISSAGES

II-1. L'évaluation prédictive / diagnostique : aide à amorcer / planifier de nouveaux apprentissages.

C'est une évaluation qui intervient dans la vérification des pré-acquis ou pré requis des apprenants. Elle est réalisée en début d'année scolaire et / ou avant de nouveaux apprentissages.

Le diagnostic pédagogique peut être considéré comme un ensemble d'informations permettant de découvrir les forces et les faiblesses ainsi que le degré de préparation des apprenants avant que ceux-ci n'entreprennent d'autres séquences d'apprentissage.

Elle aide l'enseignant à planifier son enseignement, autrement, elle lui permet de déterminer le point d'entrée d'un dispositif pédagogique d'un niveau à un autre. Elle se fait à travers des tests ou des mises en situation.

NB : Les éventuelles notes attribuées à cette occasion ne sont pas prises en compte dans les résultats des apprenants.

II-2. L'évaluation formative : aide à l'apprentissage

L'évaluation formative a pour fonction d'améliorer l'apprentissage en cours en détectant les difficultés de l'apprenant afin de lui venir en aide.

Elle permet, entre autre, d'opérer la régulation des apprentissages au niveau de l'enseignant et d'organiser les activités de remédiation au niveau de l'apprenant. Elle sert à vérifier la progression des apprenants vers l'objectif pédagogique préalablement défini.

C'est une aide à l'apprentissage car elle permet la régulation des actions pédagogiques au niveau de l'enseignant et la remédiation des apprentissages au niveau de l'élève lui-même.

- ❖ la régulation des actions pédagogiques par l'enseignant porte sur :
 - ✓ la démarche utilisée ;

- ✓ les canaux de communication dans le groupe - classe ;
- ✓ le résultat final visé ;
- ✓ les connaissances antérieures ou la motivation des apprenants.
- ✓ l'ajustement et la réorientation des stratégies et les interventions ;
- ✓ l'opportunité de faire progresser les apprentissages.

NB :

- Les régulations interactives ont lieu durant les activités d'apprentissage et visent une rétroaction immédiate.
- Les régulations rétroactives permettent d'effectuer un retour sur des tâches non réussies à une première étape d'apprentissage.

❖ la remédiation des apprentissages par l'élève lui-même ou l'autorégulation.

Il s'agit de responsabiliser les élèves en les amenant à :

- ✓ développer leur autonomie ;
- ✓ être au cœur de leurs propres apprentissages ;
- ✓ développer graduellement leurs habiletés ;
- ✓ analyser l'efficacité de leurs méthodes de travail,
- ✓ expliquer leurs difficultés ;
- ✓ adopter / adapter des stratégies de travail efficaces.

II-3. L'évaluation sommative : validation des acquis des apprenants

L'évaluation sommative et/ou certificative a pour fonction l'attestation ou la reconnaissance des apprentissages. Elle survient au terme d'un processus d'enseignement et sert à sanctionner ou à certifier le degré de maîtrise des apprentissages.

Elle permet de situer l'élève sur ses compétences acquises à travers :

- ❖ La délivrance d'un certificat.
- ❖ La reconnaissance officielle de l'aptitude à accomplir certaines tâches.
- ❖ La revendication de certaines responsabilités par l'apprenant (e).
- ❖ La satisfaction des besoins de la société.
- ❖ L'accession à un niveau ou un type d'étude déterminée.

Finalement, dans notre système scolaire, deux types d'évaluation des apprentissages sont en usage en Histoire-Géographie: l'évaluation formative et l'évaluation sommative/certificative.

	ÉVALUATION FORMATIVE	ÉVALUATION SOMMATIVE / CERTIFICATIVE
	Pour aider à apprendre	Pour valider les acquis
OBJECTIFS	- Développer l'autonomie de l'élève par son auto régulation - Réguler des contenus de l'apprentissage par l'enseignant - Réguler des actions pédagogiques par l'enseignant -Remédier les méthodes et stratégies de travail par l'élève lui-même.	- Évaluer des bilans ou la fin d'un processus d'apprentissage. - Certifier des acquisitions de l'apprenant. -Situer l'élève sur ses compétences au regard des besoins de la société. -Situer l'élève sur sa position sociale et ses apports à la communauté.
QUEL MOMENT ?	- A tout moment du processus de l'apprentissage	- A la fin d'un processus d'apprentissage. -Au terme d'un ensemble d'unités d'apprentissage.

III- LES OUTILS D'EVALUATION

Ils sont de deux types : les tests objectifs et les tests subjectifs

III-1. Les tests objectifs ou questions à réponses choisies

III-1.1. Définition et caractéristiques

Il s'agit d'items ou sujets d'exercices dont les libellés contiennent une proposition de réponses aux questions posées / consignes données. Ces tests dits objectifs ont des **réponses univoques** qui ne peuvent être soumises ni à des discussions, ni à des développements.

- ✓ **La question à choix multiples ou QCM** : au moins une réponse juste à choisir parmi les trois ou quatre propositions. Cet exercice permet de mesurer des processus cognitifs relatifs aux connaissances, à la compréhension et aux applications.
- ✓ **La question à choix unique ou QCU** : Une seule réponse juste à choisir parmi trois ou quatre propositions. Cet exercice permet de mesurer des processus cognitifs relatifs aux connaissances, à la compréhension et aux applications.
- ✓ **Le réarrangement** : regroupement ou classification à thème / organisation chronologique à établir à partir de propositions non ordonnées. Il vise à vérifier la capacité de l'apprenant (e) à établir des liens entre les phénomènes historiques ou géographiques et à exercer son esprit de discernement.
- ✓ **L'appariement** : établissement d'une correspondance / Association de données par paire, par triplets ou plus. Ce type d'item permet de mesurer chez l'apprenant, l'ordre logique des idées et l'utilisation adéquate des mots charnières.

- ✓ **L'alternative** : item invitant à choisir une réponse tranchée entre deux propositions possibles (oui/non, vrai/faux). Cet item vise, chez l'apprenant, l'esprit de discernement pour des choix judicieux.
- ✓ **Le test de clôture** : texte composé avec des parties vides à combler par des mots ou groupes de mots proposés préalablement dans le libellé du sujet. Il vise spécifiquement la vérification d'habiletés précises à travers la compréhension globale d'un texte écrit.

NB : L'utilisation des textes d'auteur est proscrite d'autant plus qu'il s'agit de viser des habiletés installées par le professeur pendant les apprentissages en classe.

Le texte de clôture est élaboré par l'enseignant lui-même en visant clairement les habiletés installées.

III-1.2. Les règles d'élaboration des tests objectifs

Le test objectif comporte :

- un énoncé qui est une phrase introductive ;
- les propositions ;
- une consigne.

III-1.3. Les critères d'élaboration des tests objectifs

✓ **L'intérêt**

- Les items sont conformes à l'esprit du programme.
- Les items sont en congruence avec les contenus effectivement enseignés.

✓ **La spécificité du questionnement**

- L'objet de la question est unique en son genre.
- La question a un sens univoque.

✓ **Une réponse unique**

- Aucune autre réponse n'est recevable en dehors de celle attendue ;
- La réponse n'appelle aucun commentaire ;
- La réponse est exclusive.

III-1.4. Comment administrer ces tests pendant les séances de cours ?

- Soumettre le test aux apprenants soit en travail individuel, soit en travail de groupe ;
- Déterminer la durée de l'activité ;
- Suivre la réalisation de l'activité par l'apprenant ou le groupe d'apprenants ;
- Faire corriger l'activité par les apprenants ;
- Vérifier les réussites et les échecs.
- Faire la remédiation ou la régulation **immédiatement**.

III-2. Les tests subjectifs ou questions à réponse construite

III-2.1. Définition et caractéristiques

Il s'agit d'items ou sujets d'exercices, d'examens, de réflexion dont les réponses ne sont pas proposées d'avance aux apprenants. Ici, les réponses font l'objet d'une activité de production par l'élève.

Les tests subjectifs se présentent sous quatre (04) grandes formes :

- ✓ **La question à réponse courte** (question brève / réponse brève).
 - La question directe ;
 - La phrase à compléter, sans mentionner les éléments de réponses (les mots ou groupe de mots donnés au préalable) ;
- ✓ Le test de clôture, texte composé avec des parties vides sans mentionner les éléments de réponses (mots ou groupes de mots dans le libellé du sujet).
- ✓ **La question à court développement** : une question / consigne dont la réponse écrite est comprise entre deux à cinq phrases maxima.
- ✓ **La question à réponse élaborée** :
 - La dissertation ;
 - Le commentaire de document ;
 - La situation d'évaluation ;
 - La situation complexe.
- ✓ **Les activités de calcul/représentations graphiques.**

Les graphiques / schémas sont les représentations / visualisations de phénomènes historiques ou géographiques : fonds de carte, histogrammes, courbes d'évolution, axes chronologiques, diagrammes circulaires ou semi-circulaires, diagrammes ombrothermiques, pyramides des âges, etc.

Les calculs, eux, s'opèrent sur diverses données et statistiques (*relevés météorologiques, statistiques économiques, données démographiques, etc.*).

III-2.2. Les règles d'élaboration des tests subjectifs

❖ La dissertation

La dissertation est un exercice de d'argumentation pour persuader ou convaincre le lecteur ; elle met en relief la formalisation et le cheminement d'une pensée. La dissertation s'organise obligatoirement autour de trois pôles de réflexion: l'introduction, le développement et la conclusion.

Les caractéristiques d'une épreuve de dissertation sont les suivantes :

- ✓ **Le respect des objectifs pédagogiques en vigueur** :
 - les items sont conformes à l'esprit du programme ;
 - les items sont en congruence avec les contenus effectivement enseignés.

✓ **La clarté et la concision de l'énoncé :**

- les termes de l'énoncé sont simples et accessibles ;
- les idées forces (une ou deux) sont maîtrisables ;
- la compréhension du sujet est sans équivoque ;
- l'énoncé est bref.

✓ **La densité du contenu à développer :**

- les éléments à développer ont un sens ;
- l'éventail des connaissances à développer est large.

❖ **Le commentaire de documents et la situation d'évaluation**

Le commentaire de document et la situation d'évaluation sont des exercices de culture, de méthode et de rédaction. Ils mettent en exergue la dimension critique de l'apprenant tant sur le plan interne qu'externe d'un document quelconque. Ainsi, le commentaire de document et la situation d'évaluation peuvent s'appuyer sur divers supports (*texte, image, données statistiques, graphique, carte, etc.*) avec trois ou quatre questions / consignes visant graduellement les champs taxonomiques de l'apprentissage.

Les caractéristiques d'un sujet de commentaire de documents, d'une situation d'évaluation et d'une situation complexe sont les suivantes :

✓ **L'intérêt du support proposé :**

- riche en allusions ;
- intéressant à la lecture ;
- d'une longueur raisonnable pour le texte (05 à 13 lignes au premier cycle ; 13 à 20 lignes au second cycle)
- d'un niveau de langue adapté à celui de la classe ;
- propre et lisible ;
- cohérent et logique ;
- en congruence avec les objectifs et le programme.

✓ **La formulation correcte des questions ou des consignes :**

- l'organisation du questionnaire est logique.
- les questions ou consignes sont précises ; elles visent un seul objectif à la fois.
- les questions ou consignes sont peu nombreuses, trois ou quatre maximum.

✓ **Le respect de la hiérarchisation des questions ou des consignes:**

- les questions ou consignes sont indépendantes les unes des autres.
- les questions ou consignes balayent, graduellement, au moins les $\frac{3}{4}$ des champs taxonomiques en vigueur dans les programmes éducatifs (*connaissance, compréhension, application et traitement*).

NB : La dernière question/ consigne doit porter obligatoirement sur le traitement.

IV- LES FORMATS DES EVALUATIONS

IV- 1. Le format de l'épreuve du premier cycle

Nature du sujet	Exercices	Outils d'évaluation	Durée	Points
Test Objectif	Exercice 1 : a- Histoire b- Géographie	- QCM - QCU - Réarrangement - Appariement - Alternative -Test de clôture	2H 00 min	4
Test Subjectif 1	Exercice 2 : Commentaire de document ou situation d'évaluation au choix de l'évaluateur dans l'une des matières.	-Commentaire de documents : Texte ou graphique, carte, données statistiques, images ...suivi de trois ou quatre consignes/questions -Situation d'évaluation : Scénario suivi de trois ou quatre consignes / questions		10
Test Subjectif 2	Exercice 3 (visant l'autre matière)	Activités de construction		6

➤ Exemple d'épreuve au premier cycle

EXERCICE 1 : (4 points)

A-Histoire :

- 1) Relie à l'aide d'une flèche chaque acteur politique de la colonne A à l'action qui le caractérise dans la colonne B.

Colonne A

Louis Gustave Binger •
Gabriel Angoulvant •
Houphouët-Boigny •
Gaston Defferre •

Colonne B

La manière forte •
La conquête pacifique •
L'abolition du travail forcé •
La loi cadre •

B-Géographie :

- 2) Reproduis le tableau ci-dessous et classe dans les colonnes qui conviennent les ressources suivantes : ***pétrole ; café ; tilapia ; cacao ; gaz naturel ; carpe ; coton ; thon.***

Ressources énergétiques	Ressources agricoles	Ressources halieutiques

EXERCICE 2 : (10 points)

❖ Situation d'évaluation en Histoire :

Dans le cadre de ses activités, le club d'histoire-géographie de ton établissement organise une conférence publique portant sur l'impérialisme en Afrique.

Dès l'entame, le conférencier affirme que les divisions linguistiques de l'Afrique datent de la conférence de Berlin parce que selon lui, c'est au cours de cette conférence que les règles de l'occupation de l'Afrique ont été posées. Et le conférencier d'ajouter avant de conclure en ces termes : « Le territoire conquis constituait un réservoir de matières premières et un déversoir de produits manufacturés ».

CONSIGNES :

- 1) Indique le thème développé par le conférencier dans le texte.
- 2) Explique la phrase suivante du texte : « Le territoire conquis constituait un réservoir de matières premières et un déversoir de produits manufacturés ».
- 3) Es-tu d'accord avec le conférencier quand il dit : « les divisions linguistiques de l'Afrique datent de la conférence de Berlin » ? justifie ta réponse.

EXERCICE 3 : (6 points)

❖ Activité de construction en Géographie :

Répartition sectorielle du produit intérieur brut (PIB) de la Côte d'Ivoire en 2011.

Secteur d'activité	PIB (%)
Agriculture	24,3
Industrie	30,3
Service	45,4

Source : Atlas économique, 2013, p 74

Consigne:

- 1) Construis dans un diagramme circulaire de 5 cm de rayon, la part de chaque secteur d'activité dans le PIB de la Côte d'Ivoire en 2011.

IV- 2. Le format de l'épreuve du second cycle

Durée: 03H30

Coefficients: SERIES A-B: 3; SERIES C- D: 2

Nature du sujet	Exercices	Outils d'évaluation	Durée	Points
Première partie : Deux (02) exercices en Tests objectifs, calculs et constructions.	Exercice 1 : Histoire Exercice 2: Géographie	Deux (2) exercices (un en histoire et un en géographie) obligatoires : <i>QCM (question à choix multiples) ; réarrangement ; appariement ; alternative ; test de clôture ; calculs sur des données, des statistiques ; constructions de cartes, de graphiques...</i>	03 h 30	6 Points : (histoire 03 et géographie 03)
Deuxième partie : Deux (02) exercices en Tests subjectifs	Exercice 1 : (sans choix du candidat)	<u>Dans l'une des matières (Histoire ou Géographie) :</u> Une dissertation imposée à l'élève / au candidat.		7 points
	Exercice 2 : (avec choix du candidat)	<u>Dans l'autre matière (Histoire ou Géographie) :</u> Une situation d'évaluation et un commentaire de documents (avec un (01) à trois (03) documents comme ressources : textes ; cartes ; graphiques ; données statistiques ; images ... suivis de trois ou quatre consignes / questions) mis au choix de l'élève / du candidat		7 points

➤ Exemple d'épreuve du second cycle

PREMIÈRE PARTIE

A- Complète le texte lacunaire ci-dessous avec les mots ou groupes de mots suivants : 1-Allemagne ; 2- Postdam ; 3- Europe de l'Est ; 4- soviétiques ; 5- Yalta ; 6- américains ; 7- blocus.

Exemple : 7 = g

Avec le passage de l'.....**(a)** dans le camp communiste en 1948, les**(b)** décident d'accélérer la reconstruction de l'.....**(c)** afin de ramener la prospérité et de faire barrage au communisme. Ils créent pour cela une nouvelle monnaie, le Deutsche Marks, ce qui déclenche la crise de Berlin. Par hostilité à cette décision et en violation des accords internationaux de.....**(d)** et**(e)**, les **(f)** ordonnent, le 20 juin 1948, le**(g)** de Berlin. Pour assurer le ravitaillement de leurs zones respectives, les occidentaux.

B- Ecris en face de chaque affirmation (Vrai) si l'affirmation est Vraie et (Faux) si celle-ci est Fausse.

1- Le secteur primaire est le secteur d'activités productrices de matières premières.

2- Pour son développement économique la Côte d'Ivoire a opté pour le libéralisme économique.

3- La liberté de transfert des fonds constitue un frein au développement économique de la Côte d'Ivoire.

4- Le caractère cosmopolite de la population ivoirienne est un atout pour son économie.

5- La dévaluation du franc CFA a été très bénéfique pour la Côte d'Ivoire.

6- L'exploitation des ressources énergétiques en Côte d'Ivoire se fait en off-shore.

7- Le fleuve Comoé prend sa source dans la région du Banfora (Burkina Faso).

DEUXIÈME PARTIE :

Exercice1 : Dissertation

Sujet : L'industrie dans l'économie de la Côte d'Ivoire.

Exercice2

Commentaire de document

Taux de contribution effectif au financement des opérations de maintien de pour la période de 2016 à 2018 (en pourcentage).

ANNÉES	2016	2017	2018
ETATS MEMBRES			
CHINE	10,29	10,25	10,24
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	28,57	28,47	28,43
FEDERATION DE LA RUSSIE	4,01	4,00	3,99
FRANCE	6,31	6,29	6,28
ROYAUME UNI	5,80	5,78	5,77

Source : NATIONS UNIES/ Assemblée Générale, Barème de quotes-parts pour la répartition des dépenses relatives aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, 28 Décembre 2015.

CONSIGNES

1- Construis dans le même repère l'histogramme du taux effectif de la contribution des pays au financement des opérations de maintien de la paix de l'Onu.

Échelle :

1 cm ——— 1 an

1 cm ——— 4%

NB : Espacement entre les années : 1 cm

2- Commente le graphique réalisé.

- 3- Propose des réformes face aux difficultés rencontrées par l'Onu dans le cadre du maintien de la paix.

Situation d'évaluation

Au cours d'un documentaire projeté sur la RTI première chaîne nationale ivoirienne portant sur les relations internationales de 1945 à 1991, NIKITA Khrouchtchev, l'un des acteurs importants de cette période qui a marqué l'histoire contemporaine avance dans son propos : « *La crise des Caraïbes fut un des conflits les plus graves de toute la période d'après-guerre entre les forces du socialisme et de l'impérialisme, entre celles de la paix et de la guerre. Grâce à cette victoire, le prestige des pays socialistes grandit et le danger d'une guerre thermonucléaire mondiale qui aurait apporté aux peuples des souffrances, des sacrifices et des destructions incalculables fut écarté* ». Marqué par cette information, vous échangez le lendemain à l'école avec des élèves en classe de terminale sur les propos de NIKITA Khrouchtchev.

**Caraïbes : Région géographique regroupant l'ensemble des Antilles dont Cuba*

CONSIGNES

- 1- Dis de quoi il est question dans le propos de NIKITA Khrouchtchev.
- 2- Explique les propos suivants du dirigeant soviétique : « *La crise des Caraïbes fut un des conflits les plus graves de toute la période d'après-guerre entre les forces du socialisme et de l'impérialisme, entre celles de la paix et de la guerre* ».
- 3- Quelle est la portée historique des événements relatés par Khrouchtchev ?

- Les formats de l'épreuve peuvent se décliner en devoirs de classe de la manière suivante selon les niveaux :

• **6^{ème} et 5^{ème}**

Nature du sujet	Exercice	Outils d'évaluation	Durée	Points
TEST OBJECTIF	Exercice 1 : a- Histoire b- Géographie	QCM ou question à choix multiples Réarrangement, appariement, alternative Test de clôture	1 h 00 min	8
TEST SUBJECTIF 1	Exercice 2 : Histoire ou Géographie (Commentaire de document ou Situation d'évaluation ou Activités de construction)	Commentaire de document : Texte ou graphique, carte, données statistiques, images ... suivi de trois ou quatre consignes/questions		12
		Situation d'évaluation : Scénario suivi de trois ou quatre consignes ou questions		
		Activités de construction		

• **4^{ème} et 3^{ème}**

NATURE DE L'EVALUATION/NIVEAU	OUTILS D'EVALUATION	BAREME	DUREE
Devoir de classe	Exercice 1 : un test objectif ou une activité de construction en Histoire ou en Géographie NB : veiller à alterner les choix des instruments et de la matière au cours de l'année.	6 points	1 heure
	Exercice 2 : un commentaire de document ou une situation d'évaluation dans l'autre matière (Histoire ou Géographie). NB : veiller à alterner les choix de l'instrument et de la matière au cours de l'année.	14 points	

NB : Toute évaluation d'une durée de deux (02) heures (devoirs de niveau en 4^{ème} / 3^{ème}, examens blancs en 3^{ème}) est conçue selon le format d'épreuve du BEPC.

• *Seconde, Première, Terminale*

DUREE: 02H SERIES : ABCD

Nature du sujet	Exercices	Outils d'évaluation	Durée	points
Première partie Deux (02) exercices en Tests objectifs, calculs et construction	Exercice 1 : Histoire Exercice 2 : Géographie	QCM (Questions à choix multiples) ; réarrangement ; appariement ; alternative test de clôture ; calculs sur des données, des statistiques ; construction de cartes, de graphiques	02H	6 points Hist. : 03 Géo : 03
Deuxième partie : Un (01) exercice en tests subjectifs	Exercice : (au choix du professeur)	Histoire ou Géographie : Commentaire de documents ou une situation d'évaluation ou une dissertation NB : <i>Le commentaire de documents est accompagné de 1 à 3 ressources (textes ; cartes ; graphiques ; données statistiques ; images ...) assortis de 3 à 4 consignes/questions visant graduellement les champs taxonomiques en vigueur dans les programmes éducatifs.</i>		14 points

V- LE PROCESSUS DE L'EVALUATION DES ACQUIS DES ELEVES

L'administration d'exercices, d'interrogations écrites et de devoirs surveillés par le professeur paraît simple voire facile, mais elle est l'aboutissement d'un processus de construction qui comporte plusieurs étapes.

V-1. Les étapes du processus de construction des épreuves/sujets

V-1.1. Fixer l'objectif de l'évaluation

Les évaluations visent toujours des objectifs puisqu'elles doivent déboucher sur une prise de décision. Le point de départ est donc la fixation d'un objectif. Le professeur se posera la question suivante : que dois-je vérifier chez les apprenants ?

- ❖ Vérifier les connaissances des apprenants ;
- ❖ Vérifier la capacité des apprenants à représenter des phénomènes ;
- ❖ Vérifier l'aptitude des apprenants à résoudre un problème, etc.

V-1.2. Choisir l'outil approprié

L'outil est l'instrument de l'évaluation. Le professeur choisira l'outil le mieux approprié à la mise en œuvre de l'objectif qu'il s'est fixé.

De manière générale, le professeur optera pour :

- ✓ des tests objectifs, s'il veut vérifier des niveaux d'acquisition de connaissances ;
- ✓ des tests subjectifs pour vérifier l'aptitude des apprenants à produire ;
- ✓ des constructions pour vérifier la capacité des apprenants à représenter des

phénomènes.

❖ Pour une interrogation écrite, se référer au tableau ci-dessous :

Cycle	Nature de l'outil	Types d'outils d'évaluation	Observations	Barème	Durée
PREMIER CYCLE	TEST OBJECTIF	- QCM (questions à choix multiples) - Réarrangement - Appariement - Alternative - Test de closure	Histoire ou Géographie	10 points	15 mn
SECOND CYCLE	TEST OBJECTIF et TEST SUBJECTIF	• L'un des 05 instruments suivants uniquement : - QCM (questions à choix multiples) - Réarrangement - Appariement - Alternative - Test de closure ou • L'un des instruments ci-dessus associé à une question à court développement.	Histoire ou Géographie	10 points	20 à 30 mn

❖ Pour un devoir, se conformer aux outils du format de l'épreuve.

V-1.3. Construire l'item/le sujet

La construction des items ou la production des sujets se fonde sur le ou les objectifs du sujet. Elle a pour principaux supports, le programme éducatif et la progression. Il est en effet essentiel pour le professeur de prouver que les élèves sont interrogés sur des contenus et apprentissages qui ont effectivement été enseignés.

La construction de l'item repose également sur une connaissance suffisamment maîtrisée du dispositif ou du protocole qui lie chaque instrument.

Le professeur doit confronter ses productions à des grilles d'élaboration de sujets pour en vérifier la qualité avant de les administrer effectivement.

✓ **critères d'élaboration des tests objectifs**

CRITÈRES	INDICATEURS
1- Les items sont-ils dignes d'intérêt.	- Les items sont conformes à l'esprit du programme - Les items sont en congruence avec les contenus effectivement enseignés
2. Les consignes/questions posées sont spécifiques.	- L'objet de la question est unique en son genre - La question a un sens univoque
3. Les consignes/questions invitent à la réalisation de tâche.	- Les consignes/questions invitent à la réalisation de tâches précises.
4. Chaque consigne/question fait appel à une réponse unique et univoque.	- Aucune autre réponse n'est recevable en dehors de celle attendue. - La réponse n'appelle aucun commentaire - La réponse est exclusive.

✓ **Critères d'élaboration des tests subjectifs.**

- La dissertation

CRITÈRES	INDICATEURS
1- Le sujet respecte les objectifs pédagogiques en vigueur.	- Les items sont conformes à l'esprit du programme. - Les items sont en congruence avec les contenus effectivement enseignés.
2. l'énoncé du sujet est clair et concis.	- Les termes de l'énoncé sont simples et accessibles. - Les idées forces (une ou deux) sont maîtrisables. - La compréhension du sujet est sans équivoque. - l'énoncé est bref et précis.
3. le contenu à développer est dense et large.	- Les éléments à développer ont un sens. - Les connaissances à développer sont suffisantes.

- Le commentaire de documents

CRITÈRES	INDICATEURS
1- Le texte est digne d'intérêt.	- riche en allusions. - intéressant à la lecture. - d'une longueur raisonnable pour le texte (15 à 20 lignes en T1e) - d'un niveau de langue utilisé adapté à celui du niveau. - propre et lisible. - cohérent et logique. - en congruence avec les objectifs et le programme éducatif.
2. Les questions sont correctement formulées.	- L'organisation du questionnaire est logique. - Les questions sont précises, elles visent un seul objectif à la fois. - les questions sont peu nombreuses (<i>trois ou quatre au maximum</i>).

3. Les questions posées sont appropriées.	- Question introductive (<i>nature du document, idée générale, présentation de l'auteur, contexte historique</i>). - Question d'analyse (<i>explication d'un passage du texte, recherche de réponses dans le texte</i>). - Question - conclusion (<i>portée du texte, opinion de l'élève, esprit d'ouverture de l'élève, esprit critique de l'élève</i>).
---	---

- La situation d'évaluation

CRITÈRES	INDICATEURS
Le scénario est réaliste et réalisable	- La situation proposée est cohérente du point de vue de sa logique interne - Elle est pertinente par la question qu'elle soulève
Le sujet est contextualisé	- Le sujet s'inscrit dans un environnement sociopolitique, économique ou culturel clairement indiqué - Le sujet prend place dans un environnement spatio-temporel
Les consignes sont clairement indiquées	- Les tâches à mener par l'apprenant sont bien précisées - Les champs taxonomiques sont respectés et hiérarchisés
L'activité d'intégration a du sens	- le centre d'intérêt ainsi que sa formulation à travers le texte a une signification claire pour l'apprenant.

V-1.2. Élaborer le corrigé/barème

Une fois la qualité du sujet vérifiée, le professeur apporte les réponses aux items qu'il propose afin de s'assurer qu'elles correspondent bien aux enseignements dispensés et aux consignes. Ceci lui permet d'apprécier avec objectivité, la complexité ou les difficultés des tâches qu'il demande. Cet exercice de correction est par ailleurs nécessaire pour évaluer avec justesse, la durée de la composition.

Le barème quant à lui consiste en la répartition des points aux items ou groupes d'items que comprend le sujet.

Le corrigé/barème est le seul outil qui aide à objectiver la correction des copies des élèves, tout comme à examiner les réclamations éventuelles.

Les grilles de correction ou encore tableau des critères et indicateurs jouent le même rôle que les corrigés/barèmes.

V-2. L'administration des exercices et devoirs

V-2.1. L'administration des exercices.

L'administration des exercices consiste pour le professeur à donner des items préalablement élaborés aux élèves. Il est important pour le professeur d'exercer régulièrement les élèves pour consolider leurs acquis et éprouver leurs apprentissages.

Les exercices administrés en début de nouveaux apprentissages ont une vocation didactique. Ils aident à identifier les obstacles à l'apprentissage, à les qualifier ou nommer et à trouver des stratégies pour les contourner.

Les exercices administrés en cours d'apprentissage (activité d'application) servent à vérifier l'aptitude à intégrer des apprentissages et connaissances nouveaux et à les utiliser en situation. Ici l'erreur est un instrument de progression, d'amélioration. Ces exercices sont donnés pour vérifier appropriation d'objectifs spécifiques et des habiletés.

Les exercices administrés en fin d'apprentissage (activité d'intégration) sont essentiels pour apprécier le passage à d'autres apprentissages, à d'autres leçons. Ils servent à faire des points partiels ou points d'étapes. Ils visent à vérifier le niveau d'intégration, l'utilisation efficace d'un ensemble d'objectifs spécifiques ou d'habiletés installés séparément. Ces exercices préparent en réalité aux devoirs comme les activités d'application préparent aux interrogations écrites.

Le professeur doit régulièrement proposer des exercices à ses élèves pendant son cours, il en donnera d'autres à faire à la maison.

V-2.2. L'administration des interrogations et devoirs.

Les interrogations et devoirs sont faits dans le même esprit que les exercices, mais ils sont régis par des textes règlementaires généraux et spécifiques.

Les textes règlementaires généraux, textes ministériels disponibles à la rentrée scolaire, fixent le nombre minimum d'interrogations écrites et de devoirs surveillés par niveau, par trimestre/semestre sur l'ensemble du territoire national.

Les textes spécifiques, textes locaux en DREN ou dans l'établissement scolaire, indiquent les calendriers précis à respecter pour l'administration des interrogations écrites, devoirs, devoirs surveillés et examens blancs au sein de l'établissement du professeur.

Le professeur se conformera à tous ces textes et laissera les traces des sujets dans le cahier de textes.

Une interrogation écrite est un ensemble de questions qui permettent de vérifier le niveau d'acquisition des connaissances ; son administration obéit à une démarche précise :

- programmer et annoncer les interrogations écrites **notées** aux apprenants ;
- respecter la durée prescrite ;
- surveiller effectivement l'administration de l'épreuve.

Le devoir surveillé est une évaluation sommative qui obéit au format d'épreuve notifié plus haut selon les cycles. Son administration doit faire l'objet :

- d'une programmation et d'une annonce au préalable (au moins une semaine à

- l'avance);
- d'un respect de la durée prescrite ;
- d'une surveillance effective de l'administration de l'épreuve.

V-3. La séance de correction

L'évaluation est l'aboutissement logique du processus Enseignement / Apprentissage. Ainsi la séance de correction parachève cette évaluation. Ses fonctions sont nombreuses que nous résumons en quelques points essentiels :

- ❖ Informer l'apprenant de ses performances et de ses insuffisances (*niveau d'acquisition ou d'intégration des compétences apprises*) par rapport à lui-même et par rapport au groupe classe ;
- ❖ Procéder aux remédiations inter - actives en classe ;
- ❖ susciter l'auto-remédiation chez l'apprenant ;
- ❖ Susciter l'émulation et l'interaction dans le groupe-classe ;
- ❖ Procéder aux renforcements ciblés, relatifs aux insuffisances des apprenants et des contenus enseignés.

Dans ces conditions, une séance de correction bien menée permet de déterminer à la fois les contenus nouveaux et les ajustements pédagogiques pour la suite de la formation et de l'animation du groupe - classe. Aussi, doit-elle être bien préparée avant la classe.

V-3.1. La préparation de la séance de correction

Avant toute correction d'un devoir en classe et pour s'assurer des résultats escomptés, il convient pour l'enseignant de réaliser certaines tâches préparatoires :

- ❖ Créer les conditions d'une bonne réceptivité du message pédagogique (information préalable des élèves, disponibilité des documents de travail, etc.)
- ❖ Déterminer les objectifs de la correction en mettant l'accent sur des aspects particuliers, relevés dans les copies et en fonction des résultats obtenus.
- ❖ Relever les erreurs, de forme comme de fond, commises par les apprenants.
- ❖ Relever des exemples de bonnes réponses formulées par les apprenants.
- ❖ Rédiger un corrigé type avec un barème précis et détaillé (affectation des points).
- ❖ S'assurer que la correction peut tenir dans un temps d'une heure pour les devoirs surveillés, de 15 à 20 minutes pour les interrogations écrites.
- ❖ S'assurer que toutes les copies ont été entièrement corrigées et sont prêtes à être remises.
- ❖ Ranger les copies par ordre (décroissant ou croissant) de notes ; ou encore par tranches de notes (notes supérieures ou égales à 10, notes inférieures à 10).

Ce travail préalable, bien réalisé, doit ensuite se concrétiser en classe avec la participation effective des élèves quand le professeur a pris soin de prévoir un minimum d'activités pour ses apprenants (questions, consignes).

V-3.2. Le processus de correction des exercices et des devoirs

✓ La correction des exercices

Elle fait partie du processus enseignement/apprentissage. Elle vise d'une part à procéder à des remédierions nécessaires et d'autre part à réguler les enseignements. C'est par la correction effective des exercices que le professeur aidera les élèves à corriger certaines erreurs, lever des troubles de l'apprentissage, C'est surtout par les corrections des exercices que le professeur consolidera les techniques de compositions ou devoir (formulation ou rédaction des réponses aux différents outils d'évaluation).

Les exercices d'application feront objet de correction complète après le temps donné pour le traitement en classe, à partir des productions des élèves. Le professeur apportera si nécessaire, les clarifications et compléments utiles. Les techniques d'autoévaluation seront utilisées pour évaluer chacune des productions et ressortir les statistiques afin de prendre les décisions appropriées. Les fiches du professeur l'aideront par à établir des programmes particuliers de renforcement pour les élèves en difficultés.

Pour les exercices de maison, le professeur vérifiera qu'ils sont faits, et planifiera leur correction effective selon l'évolution des apprentissages et des leçons. Ici, la note ne joue pas un rôle capital, ce qui importe ce sont les démarches, les processus d'appropriation, les techniques de rédaction et de construction de sorte à favoriser l'apprentissage par l'exercice, ce qui conduira ainsi progressivement l'apprenant vers l'autonomie. Chacun des exercices doit conduire le professeur à identifier clairement les erreurs récurrentes, à les nommer et à développer dans les cours les stratégies susceptibles de les corriger. Les corrections insisteront sur les types de réponses selon les Instruments d'évaluation pour mieux préparer les élèves aux devoirs.

✓ La correction des interrogations écrites et des devoirs

La séance de correction obéit à une certaine démarche. Même s'il n'existe pas de prescriptions formelles en la matière, la démarche recommandée comporte les étapes suivantes :

- ❖ Le bilan de l'évaluation.
- ❖ La correction proprement dite.
- ❖ La remise des copies et les remédiations appropriées.
- ❖ L'examen des doléances des apprenants.

➤ Le bilan de l'évaluation :

- ◆ Sur le plan quantitatif : communications des statistiques relatives aux notes données aux différentes copies.
 - ✓ Nombre et pourcentage des copies ayant obtenu la moyenne (10/20).
 - ✓ Moyenne générale de la classe.
 - ✓ Note la plus forte et note la plus faible.

D'autres statistiques peuvent être élaborées pour apprécier le nombre de copies ayant eu certaines tranches de notes (8/20-9/20 ; 5/20-6/20...)

- ◆ Au niveau qualitatif : appréciation globale des résultats mettant en relief les aspects de

fond ou de forme constatés

- ✓ Erreurs de français écrit (*fautes d'orthographe, syntaxes etc.*)
- ✓ Erreurs de méthode (*respect des éléments de l'introduction, les transitions, etc.*)

➤ La correction proprement dite

Selon le type de sujet, cette correction se fera avec la participation des apprenants pour dégager les réponses attendues (réponses qui figurent sur le corrigé et le barème préalablement élaborés par l'enseignant :

- ❖ faire lire le sujet et les questions par les élèves
- ❖ dégager avec les élèves les réponses attendues aussi bien dans le fond que dans la forme
- ❖ Axer les renforcements sur les difficultés apparues récurrentes

➤ La remise des copies et les répudiations appropriées

Le corrigé ayant été réalisé avec la participation de la classe, les apprenants disposent de repères et d'informations nécessaires pour apprécier avec sérénité la valeur de leur travail, l'exactitude et l'objectivité des notes reçues.

Les copies sont alors rendues selon leur rangement préalable. L'enseignant en profite pour procéder aux remédiations et renforcement qui s'imposent : reprise d'un aspect particulier de la méthodologie, précisions sur un fait historique ou géographique.

Pendant cette phase, le professeur doit faire montre d'un sens de l'écoute ; il doit faire montre d'humilité pour tenir compte des difficultés et des doléances exprimées par les élèves.

La remise des copies doit se faire dans la transparence : les noms, les notes sont annoncés de manière audible pour toute la classe.

➤ L'examen des réclamations des élèves

L'enseignant doit, en matière d'évaluation rechercher l'équité et l'objectivité dans la notation des copies. C'est pourquoi il a l'obligation d'examiner les éventuelles réclamations des apprenants. Cependant l'espace des réclamations doit être limité et clairement indiqué aux apprenants :

- ❖ omission d'un point à une question donnée sur la copie
- ❖ erreur dans le total des points de la copie

En tout état de cause les réajustements doivent se faire séance tenante avec le « témoignage » du groupe classe. Il est recommandé de ne pas ramener des copies à la maison pour une éventuelle seconde correction.

VI- LES CARACTERISTIQUES D'UNE EPREUVE D'EVALUATION DANS LE CADRE DU BAC HARMONISE

VI-1. Les différentes étapes d'élaboration de l'épreuve

La construction d'une épreuve implique le respect d'un certain nombre d'étapes qu'il convient de bien maîtriser si nous voulons obtenir des épreuves représentatives et de bonne qualité.

Les principales étapes marquant le processus de construction d'une épreuve sont:

a) L'adéquation entre l'épreuve et le profil de sortie

Le profil de sortie est l'explicitation de l'image attendue de l'élève au terme d'un cycle de formation. Il repose sur des valeurs (finalités).

L'épreuve d'évaluation du baccalauréat vise à vérifier comment le candidat répond aux attentes de formation définies par ce profil de sortie.

Le profil de sortie est le cadre de référence pour l'évaluateur, notamment pour l'évaluation certificative. En cela il est prescriptif.

L'**articulation** épreuve d'évaluation / profil de sortie est la caractéristique primordiale de l'épreuve d'évaluation certificative.

b) définir l'objectif visé à travers l'épreuve, ce qui revient à préciser la ou les compétence(s) terminale(s) à évaluer.

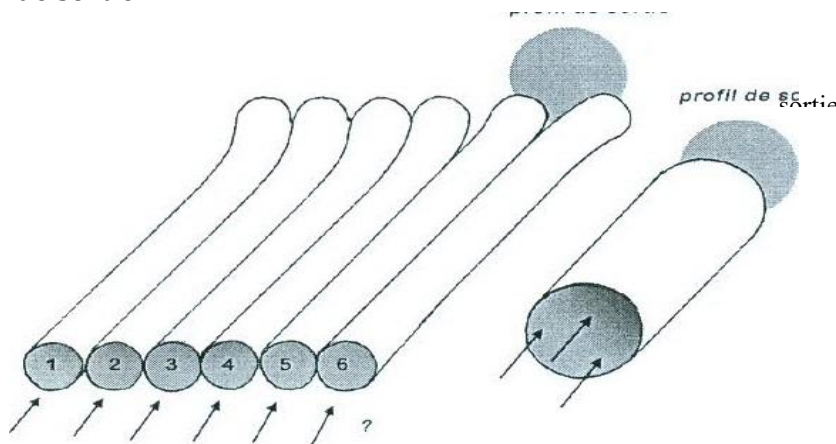
Dans une construction d'épreuve, il s'avère important de préciser d'abord la fonction visée par la démarche d'évaluation : bilan des acquisitions, régulation, certification, etc. Dans tous les cas, il faudra s'assurer que tous les items de l'épreuve convergent vers les connaissances, habiletés ou compétences visées.

c) La dimension contractuelle de l'épreuve

Les épreuves doivent couvrir l'ensemble des chapitres et des parties du programme : prendre en compte une proportion importante du programme. A cet effet, le tableau de spécification guidera le concepteur.

En outre, est-il important que l'épreuve porte sur ce qui est effectivement installé pendant l'apprentissage.

En somme, il est question de passer d'un modèle aléatoire (l'effet de surprise) qui présente peu de visibilité pour le candidat à un modèle contractuel reposant sur l'objet d'un contrat clair (couloir unique). Mais, à l'intérieur de ce couloir, la situation qui leur est présentée est inédite : elle explore toute la variabilité possible, en restant toutefois à l'intérieur du périmètre défini par le profil de sortie.



Profil de sortie

Modèle aléatoire

modèle contractuel

d) L'énoncé de critères d'évaluation

L'épreuve d'évaluation, pour être opérationnelle doit s'appuyer sur des critères d'évaluation. Un critère est un point de vue selon lequel on se place pour apprécier une production. C'est une qualité que doit respecter la production d'un élève.

On distingue deux types de critères :

- les critères **minimaux** sont des critères qui font partie intégrante de la compétence, ces critères sont requis pour déclarer que quelqu'un est compétent. Il s'agit de :
 - la pertinence c'est-à-dire l'adéquation de la production avec la situation.
 - La correction ou l'utilisation exacte des concepts et des outils de la discipline.
 - La cohérence ou l'utilisation de démarches logiques.
- les critères de **perfectionnement** sont des critères qui ne conditionnent pas la maîtrise de la compétence.

Exemples : l'originalité de la production, la présentation du travail...

Le poids accordé aux critères de perfectionnement doit être limité de sorte que les échecs soient dus à la non-maîtrise des critères minimaux et non à celle des critères de perfectionnement.

e) Le respect du format d'une épreuve

La structure de l'épreuve du baccalauréat doit se conformer au format officiel.

f) Préciser le contenu de l'épreuve à l'aide du tableau de spécification.

Le tableau de spécifications est un outil fondamental et incontournable pour avoir un échantillon représentatif de l'univers objet de l'évaluation des apprentissages.

C'est un outil de planification des contenus et des habiletés qui sont évalués.

Il indique à l'enseignant, le pourcentage des questions qui doivent être consacrées à telle compétence et à l'intérieur de ces questions, la proportion respective des questions de connaissance, de compréhension, etc.

Le format de l'épreuve sert de tremplin pour l'élaboration du tableau de spécification. L'élaboration du tableau de spécification permet par la suite d'identifier les ressources à mobiliser pour la réalisation des différentes tâches

Exemple : tableau de spécification d'une épreuve

Compétences	Nombre de leçons	Pourcentage	Nombre d'items retenus
C1	1	33.33	3
C2	1	33.33	1
C3	1	33.33	1
Total 100%	3	100	5

Ce tableau sera par la suite appliqué à une taxonomie afin de cibler les habiletés à mesurer. Le tableau qui suit en est une illustration.

Habiletés Compétences	Connais- -sance	Compréhen- -sion	Application	Traitement de situation	Nombre d'items retenus
C1		1		2	
C2				1	
C3				1	
C4					
Total : 100%					

g) le choix des outils en relation avec le format

Le nombre de questions ayant été déterminé dans le tableau de spécification, il s'agit maintenant de cibler le type de questions / ouvertes ou fermées qui composeront l'épreuve.

Il s'agit de sélectionner les outils ou instruments qui serviront à rendre compte des connaissances acquises et des compétences développées par les apprenants.

Selon les disciplines, les épreuves écrites du Baccalauréat unique comportent les instruments d'évaluation suivants : les **tests objectifs**, les **tests subjectifs** et les **situations complexes** qui visent à évaluer la compétence des candidats pas seulement ses connaissances.

L'épreuve envisagée au Baccalauréat unique dans l'espace UEMOA se présente comme suit :

FORMAT DE L'EPREUVE D'HISTOIRE – GEOGRAPHIE DU BACCALAUREAT HARMONISE

DUREE : 04 heures ;

COEFFICIENTS : SERIES A & B : 3 ; SERIES C & D : 2

	NATURE DU SUJET	OUTILS D'EVALUATION	DUREE	POINTS
Première partie : Exercice 1 : Histoire Exercice 2: Géographie	Tests objectifs, calculs et constructions	Deux (2) exercices (un en histoire et un en géographie) obligatoires : QCM (question à choix multiples) ; Réarrangement ; Appariement ; Alternative ; Test de clôture ; calculs sur des données, des statistiques ; constructions de graphiques...	04 heures	6 Points
Deuxième partie :	Test subjectif 1 : Situation complexe	Une dissertation ou une situation d'évaluation au choix dans une même matière.		7 points
Troisième partie :	Test subjectif 2 : Situation complexe	Commentaire de documents imposé dans l'autre matière (avec deux ou trois documents : textes ; cartes ; graphiques ; données statistiques ; images ... suivis de trois ou quatre consignes/questions).		7 points

MODULE 7 : LES TECHNIQUES D'ANIMATION DE LA CLASSE

Situation

Le professeur entre en classe, salue les élèves et s'assied. Il sort son ordinateur et le met en marche. Aucun échange, aucune consigne ; l'ambiance est froide. Quelques minutes plus tard, l'enseignant lance une activité sans explication ni lien avec les contenus enseignés. Il répond sèchement aux questions, impose son rythme, et ignore les réactions des apprenants.

1. Qualifie l'attitude du professeur ?
2. Fais ressortir le ressenti des apprenants.
3. Propose des attitudes pédagogiques attendues d'un enseignant pour une meilleure animation de la classe.

INTRODUCTION

L'animation constitue un aspect fondamental de l'enseignement / apprentissage.

Animer vient du latin «animare» fondé sur « anima », le souffle vital, l'âme.

Animer une classe consiste donc à lui insuffler de la vie, l'entraîner à l'action, en la remplissant d'activités, de mouvements.

La classe quant à elle est un groupe formel et institutionnalisé constitué par des élèves aspirant à réaliser un apprentissage et un enseignant chargé de les amener à atteindre cet objectif.

Il se pose ici le problème de l'attitude pédagogique et de la motivation quotidienne.

- ✓ Quel type de relation pédagogique le professeur doit-il entretenir dans sa classe ?
- ✓ Quelles sont les techniques d'animation qui soutiennent le mieux l'attention et la concentration des apprenants ?

La conduite de la classe nécessite la prise en compte de la relation pédagogique, de la variation des stimuli et des techniques qui suscitent la vitalité intellectuelle et l'énergie des élèves.

I. LA RELATION PEDAGOGIQUE

1. Définition

C'est le style de leadership appliqué dans l'enseignement. Ce sont les attitudes et comportements des enseignants vis-à-vis des élèves.

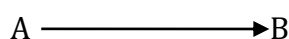
2. Les types de relation pédagogique

Il existe globalement trois types de relation pédagogique.

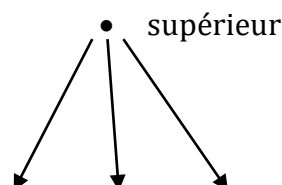
❖ La relation directive (autocratique)

- Relation traditionnelle par excellence ;
- caractérisée par des rapports unilatéraux et verticaux ;

Relation unilatérale



Relation verticale



- monopole des pouvoirs par l'enseignant (pouvoir d'information, organisation, évaluation ...);
- autoritarisme de l'enseignant (manque d'amour du métier, désir de s'imposer);
- réduction des élèves à des tâches d'exécution;
- passivité;
- risque de révolte;
- dépendance intellectuelle et affective;
- infantilisation des élèves;
- développement d'esprit de compétition malsaine.

❖ **La relation de type coopératif (démocratique)**

- établissement de rapports réciproques horizontaux;
- rôle d'organisateur, animateur, coordonnateur joué par l'enseignant;
- participation des élèves à toutes les activités (recherche d'informations) communications des résultats des informations;
- classe vivante;
- motivation accrue;
- conflits limités;
- apprentissage plus complet et plus efficace.

❖ **La relation « laisser-aller » (débonnaire)**

- liberté absolue aux élèves;
- renonciation totale du statut de l'enseignant;
- désorganisation de la classe;

De ces trois types de relations, laquelle un enseignant doit-il instaurer dans sa classe ?

Le développement des méthodes actives et l'évolution des rapports sociaux incitent à pencher plus pour la relation démocratique.

II. LA VARIATION DES STIMULI

- Incitation que le professeur envoie aux élèves;
- Forme d'attention portée aux objets, soit par rapport à leur forme, leur couleur ou leur bruit;
- Obligation pour le professeur de soutenir l'attention de ses élèves tout au long du cours en variant les activités et les comportements (il s'agit de varier les stimuli).

1. Pourquoi varier les stimuli ?

- Durée très courte de l'attention des jeunes;
- Nécessité d'éveiller constamment l'attention des élèves;
- Variation des activités d'apprentissage et des comportements;

- Variation de la manière d'enseigner de sorte à ce que les élèves reçoivent de nouveaux stimuli qui les maintiennent intéressés tout au long de la leçon.

Exemple : lorsque le professeur parle d'une voix monotone, il est rare que les élèves lui accordent une attention soutenue : ils deviennent insensibles aux stimuli trop faibles émis par le professeur, ils s'endorment.

2. Comment varier les stimuli ?

❖ Les gestes

- Les mouvements des mains, de la tête, du corps ont beaucoup d'importance dans la communication verbale.
- Le message oral ne transmet efficacement le sens que s'il est combiné avec des gestes indicatifs.
- Il y a donc lieu de joindre le geste à la parole si l'on veut obtenir une communication efficace.

❖ Le changement de canaux sensoriels

- Lorsque le professeur passe d'un mode de comportement à un autre (par exemple de la parole à l'écriture au tableau), l'élève doit s'ajuster à ce changement de récepteur sensoriel (des oreilles aux yeux). S'il ne le fait pas il manquera le message, mais s'il le fait, cet ajustement peut créer un bien plus haut niveau d'attention.
- La plupart du temps le professeur transmet un message oral. Il peut le compléter par des messages visuels en utilisant le geste, le tableau (un enseignant qui dispose judicieusement ces indications au tableau mobilise l'attention des élèves).
- L'attention tacite est requise lorsque le professeur fait passer un objet dans la classe ou demande aux élèves de manipuler un appareil...

❖ Le mouvement

- Les déplacements du professeur obligent les élèves à des ajustements sensoriels, visuels et auditifs à la fois.

❖ Les pauses

- Les vertus du silence sont des comportements qui commandent l'attention
- Quand on introduit de façon délibérée des pauses en cours d'exposé, les élèves deviennent plus attentifs, le contenu de l'exposé est facilement assimilable
- Le silence agit comme un nouveau stimulus.

❖ La concentration de l'attention.

- Il s'agit d'orienter l'attention de l'élève par un comportement structuré.
- Par exemple « observez ce graphique » ou encore « ceci est extrêmement important » sont des énoncés qui peuvent conduire à une concentration de l'attention.

❖ Les cycles d'interaction.

Au cours d'une même leçon le professeur peut utiliser trois types d'interaction :

- Interaction professeur-groupe : le professeur informe toute la classe ou fait une démonstration et pose des questions à la classe.
- Interaction professeur - élève : le professeur s'adresse directement à un élève, il lui donne une consigne.
- Interaction élève-élève : le professeur facilite les échanges d'un élève avec un autre élève pour susciter des commentaires, des clarifications ou une discussion. Le professeur peut demander à un élève d'expliquer quelque chose à un autre.

Le formateur doit tenir compte de toutes ces interactions pour programmer des situations d'apprentissage efficaces.

III. TABLEAU SYNOPTIQUE DES TECHNIQUES D'ANIMATION DE LA CLASSE

INTITULE	DESCRIPTION	DEROULEMENT	INTERET
BRAINSTORMING/ Remue-méninges	- Technique destinée à faire exprimer aux membres d'un groupe un maximum d'idées sur un sujet précis dans un temps limité (5-30mn) et avec un groupe à effectif réduit (12à20)	- L'animateur pose une question à l'ensemble du groupe ; celle-ci n'est ni trop ouverte ni trop fermée - Les élèves sont invités à s'exprimer librement (pas de censure) à proposer un grand nombre d'idées nouvelles, (imagination). Les élèves doivent être à l'écoute des autres. - Il est possible d'améliorer les idées proposées en les combinant entre elles en vue d'en former d'autres. - L'animateur note les réponses au tableau. - Les idées peuvent être classées par ordre de priorité (urgent; important; secondaire). - A la fin l'animateur amène les élèves à proposer une synthèse qui reprend les principales opinions émises par l'ensemble du groupe.	- Mise en évidence des représentations des élèves par rapport à un sujet donné. - Développement de l'éveil ; de la pro-activité ; de l'imagination ; de la créativité ; de la tolérance - Apprentissage du tri
TECHNIQUE DE DELPHES	- Technique de définition d'objectifs fondée sur le consensus - consiste à générer des idées de façon individuelle et collective en recherchant à chacune des étapes une unanimité dans la sélection des choix faits par le groupe - en cas de désaccord sur les idées à faire passer au nom du groupe ; l'animateur pourra débloquent la situation en proposant la décision par majorité en conservant en instance les idées litigieuses pour les étudier lors de la plénière	-En réponse à une proposition faite par l'animateur ; chaque élève énonce ses choix ou ses priorités (5-10idées) ; puis les élèves se regroupent par deux et recherchent un consensus afin de sélectionner parmi les premières celles qu'ils retiennent collectivement. - Ensuite les groupes de deux élèves se regroupent par quatre ; puis par huit ; et ainsi de suite jusqu'à regroupement général et l'adoption des 5 ou 10 idées finales. - A chaque étape le groupe sélectionne à l'unanimité les critères qu'il retient grâce au débat.	- Recherche du consensus en référence à la question envisagée. - Développement du sens des responsabilités et de l'écoute. - Accroissement de la réflexion. - Changement des représentations

INTITULE	DESCRIPTION	DEROULEMENT	INTERET
PHOTOLANGAGE	-Constitué d'un ensemble de photographies numérotées et variées qui représentent des groupes ; des individus ; des situations ; des paysages ou des lieux de vie/on peut en composer soi-même.	- Les photos sont disposées sur une table de manière à ce que les membres du groupe puissent tourner autour. - L'animateur demande à chacun de choisir la photo qui illustre le mieux la représentation du concept questionné. - Chacun va choisir silencieusement une photo. - Les photos peuvent être bougées ; comparées ; mais elles doivent être laissées sur la table pour qu'elles soient visibles par tous. - Les élèves ne doivent pas communiquer entre eux afin d'éviter les effets d'influence. - Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises photos. - Lorsque les élèves ont choisi une photo ils peuvent retourner s'asseoir et éventuellement noter sur leur brouillon les quelques arguments qui ont orienté leur choix. - Ensuite à tour de rôle ; chacun exprime la raison de son choix sans que cela donne lieu à des commentaires ou à un débat. - Si deux élèves ont choisi la même photo ils seront écoutés chacun à leur tour. - L'animateur note les expressions au tableau en les classant en fonction de leur proximité. A l'issue de la séance le groupe dispose d'une vision globale des positionnements du groupe quant à la question envisagée	- outil qui favorise l'expression des représentations ; la prise de parole. - Développement de la dynamique au sein du groupe.

INTITULE	DESCRIPTION	DEROULEMENT	INTERET
PHILIP 6-6-6	-cette technique Permet au groupe de définir un ensemble de consensus dans l'adoption de six idées majeures. - Le total des idées proposées peut aller de 6 à 36 en fonction du nombre des idées communes entre les différents groupes	-l'animateur pose une question à la classe, puis propose pour y réfléchir, la constitution de 6 sous- groupes. - chaque sous- groupe travaille six minutes et émet six idées - les sous- groupes se retrouvent ensuite et restituent chacun leur six idées (36 idées au total). - ses 6 idées finales sont alors retenues par l'ensemble des participants et peuvent alors devenir la base du travail du groupe	Permet de fédérer un groupe ; même disparate autour de six points qui peuvent être des définitions ou des pistes de travail. -Elle incite à la réflexion et à la communication au sein du groupe
RESOLUTION DE PROBLEME/ Etude de cas	C'est une technique d'animation dans laquelle les participants sont repartis en sous- groupes pour dégager une solution à un problème précis qui leur est soumis par l'animateur. la situation problème doit de préférence avoir un lien évident avec le contexte professionnel des participants. L'activité de résolution des problèmes soulevés peut s'appuyer sur un travail individuel ou sur une organisation par petits groupes	Au préalable, l'animateur doit : - être convaincu de la maîtrise du problème qu'il va soumettre - doser le niveau de difficulté du problème, le centrer sur l'objectif visé et veiller à ce que le problème soulevé débouche sur plusieurs solutions afin de susciter la discussion. - noter par écrit les consignes de travail et d'organisation - vérifier auprès des participants si les consignes données sont bien comprises - veiller sur la préparation du matériel nécessaire pour le travail (document, tableau) cas à étudier. Pendant le travail des groupes il doit : - superviser les participants et venir en aide à ceux qui en ont besoin sans leur suggérer de solutions. Lors des mises en commun - il ne doit pas accepter telles quelles les solutions proposées par les participants et doit réagir de manière bienveillante - s'il s'agit d'une production fermée, débouchant sur une solution unique, il doit	- favorise à la fois les contenus abordés et l'intégration des compétences recherchées. - sollicite les néarctiques sociales et stimule les capacités d'imagination et de créativité.

		valider ce qui est exact, relever ce qui ne l'est pas et déterminer si la production est complète. - s'il s'agit d'une production ouverte, l'animateur doit examiner si les réponses sont conformes au sujet, comparer les différentes manières dont les groupes ont travaillé, dégager les points de convergence et de divergence entre les productions des groupes complétés par un apport personnel (c'est sa plus-value) sans donner l'impression qu'il détient l'unique vérité	
EXPOSE DEBAT	- technique d'animation qui consiste en un apport théorique ou méthodologique sur un thème donné, cet apport étant réalisé en interaction avec les participants. Exemple d'apport théorique « la différence entre la révision et la remédiation.	Quand il prépare l'exposé discussion, le formateur doit - s'assurer de sa propre maîtrise du contenu - S'assurer de sa propre maîtrise du matériel (rétroprojecteur, vidéo, projecteur) - s'assurer que le matériel existe et est fonctionnel - partir d'exemples concrets pour en arriver à la théorie (approche inductive) Pendant le déroulement de l'exposé - établir et maintenir un contact visuel avec les participants - bien articuler, parler de manière à être entendu de tous. - vérifier si le message passe bien - faire expliciter ce qui ne va pas - éviter de parler dans le bruit. Pour réussir l'interaction il convient de : - solliciter les apprenants pendant l'exposé » - quelles seraient selon vous les réponses possibles à ces problèmes ? » - faire appel aux expériences des participants à propos du thème abordé	- importance fondamentale au début de la formation, notamment pour expliciter ou mettre en place un cadre conceptuel et méthodologique qui intéresse l'ensemble des participants

<i>FUTURE WHEELS</i>	Identification et analyse des situations- problèmes par leurs conséquences à court/moyen/long terme	Choix du sujet Explication des légendes, des conséquences Production des conséquences Exploitation du résultat	- Prise de conscience des dangers ou risques d'un phénomène. - Développement de la capacité à identifier des relations de causalités entre des phénomènes.
<i>ENQUETE DECOUVERTE</i>	-Investigation -Analyse et interprétation de données/problèmes.	- Formulation d'un problème - Formulation d'hypothèses - collecte de données à partir de questionnaires élaborés avec les apprenants. - exploitation des données - vérification des hypothèses - généralisation et conclusion	- initiation aux travaux de recherches personnelles - initiation au travail en équipe
<i>DISCUSSION DIRIGEE</i>	Echanges planifiés/organisés /orientés par des objectifs précis.	- Formulation du thème ou du sujet du débat - lancement de la discussion - échanges/écoute - exploitation des informations et synthèse	- Engouement à la prise de parole - Développement des capacités d'expression, d'argumentation et d'écoute - développement de l'esprit critique
<i>JEU DE ROLE</i>	- Interprétation de rôle dans une situation précise. -recherche d'attitudes, de réaction, de sentiments/émotions liées à une situation donnée.	- sélection d'acteurs - attribution et explication des rôles - Lancement du jeu scénique - Commentaire des faits observés - Exploitation des commentaires	-Développement de l'empathie - Disposition au changement - Expression de réactions inattendues.

CONCLUSION

Si animer la classe est toujours donner l'âme et la vie à ce groupe-classe, Le professeur dans la méthode active doit désormais être perçu comme un animateur, un guide par les élèves.

MODULE 8 : LES AUXILIAIRES PEDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIFS

CAS PRATIQUE

A l'aide des documents ci-après, présentez les pages du cahier de textes rempli par M. BRISSY Charles, professeur d'Histoire Géographie, intervenant en classe de TA1 tous les lundis et jeudis. Selon la progression en Géographie, M. BRISSY entame la deuxième leçon du programme au début du mois de Novembre.

DOC.1

NOVEMBRE	DECEMBRE
V 1 Toussaint	D 1
S 2	L 2
D 3	M 3
L 4	M 4
M 5	J 5
M 6	V 6
J 7	S 7
V 8	D 8
S 9	L 9
D 10	M 10
L 11	M 11
M 12	J 12
M 13	V 13
J 14	S 14
V 15 Paix	D 15
S 16	L 16
D 17	M 17
L 18	M 18
M 19	J 19
M 20	V 20
J 21	S 21
V 22	D 22
S 23	L 23
D 24	M 24
L 25	M 25
M 26	J 26
M 27	V 27
J 28	S 28
V 29	D 29
S 30	L 30
	M 31

DOC.2 EMPLOI DU TEMPS PROFESSEUR

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7h-8h	TA1gé			DEVOIRS	2A3
8h-9h	TA1gé		4 ^e 4		4 ^e 4
9h-10h			2A3		
10h-11h	2A3		2A3		
11h-12h	4 ^e 4				
APRES - MIDI					
15h-16h		TD3 hist.		TA1hist	TD3 géo
16h-17h		TD3 hist.		TA1hist	TD3 géo
17h-18h					

DOC 4 : DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

Monsieur le Directeur Régional de l'Education Nationale
M. BRISSY CHARLES
 Professeur de : *Histoire – géographie* Etablissement : Lycée Moderne Abidjan II
 J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance une autorisation d'absence
du 09 / 11/04 au 10/11/04 inclus pour me rendre à Dimbokro.

DOC 5 : Production agricole (cheptel en millions de têtes, bois en millions de m3, autres productions en millions de tonnes)

	1998	1999	2000	2001
Bois	13 283	13 396	13 396	
Cacao	1.120	1.153	1.396	1.200
Café	0. 332	0. 365	0.0.336	0.280
Canne à sucre	1.155	1.155	1.300	1.300
Coton	0.147	0.177	0.177	0.125
Maïs	0.571	0.571	0.571	0.693
Millet	0.060	0.060	0.060	0.070
Oranges	0.029	0.029	0.029	0.29
Riz	1.197	1.162	1.162	1.000
Bovins	1.330	1.350	1.409	1.109S
Ovins	1.370	1.393	1.451	1.451
Porcins	0.275	0.280	0.280	0.336

DOC : 3

DEVOIR N° 2 DU 25/11/09

SUJET DE DISSERTATION

Les forces et les faiblesses
de l'agriculture ivoirienne

DOC 8 : CORRECTION DU SUJET DE DISSERTATION

DOC6 : EXECUTION DE LA LEÇON

LECON 2: LES SECTEURS D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA COTE D'IVOIRE

INTRODUCTION

I. UN SECTEUR PRIMAIRE PREPONDERANT

1. L'agriculture, moteur de l'économie

- Première Séance
- a) une agriculture en voie de modernisation
 - b) des productions diversifiées
 - c) une agriculture vivrière encore rudimentaire
 - d) une agriculture d'exportation en proie à des aléas
 - e) l'agriculture, source principale de devises et d'emplois

2. Une exploitation forestière en régression

- Deuxième Séance
- a) l'évolution de la coupe de bois de bille
 - b) la forêt menacée
 - c) un apport important de devises (3^e pilier de l'économie)

3. L'élevage et la pêche, des activités secondaires

- a) les conditions de développement
- b) des productions variées mais insuffisantes
- c) des politiques de développement

4. Un secteur minier en expansion

- Troisième Séance
- a) l'évolution de l'extraction minière
 - b) l'apport dans le développement

II. UN SECTEUR SECONDAIRE EN PROGRES

1. Une industrie diversifiée

a) une industrie d'import substitution

- b) une transformation plus accrue des produits locaux

2. Une l'industrie mal répartie

a) une forte concentration à Abidjan

Quatrième

b) les industries de l'intérieur du pays

- Séance
- 3. Une part importante dans l'économie

a) Le poids du secteur secondaire dans l'Economie

b) Un secteur touché par la crise

INTRODUCTION

Située en Afrique Occidentale, la Côte d'Ivoire a opté depuis l'indépendance pour l'agriculture. Mais, malgré ses relatifs succès qui font d'elle un pays envié dans la sous-région, cette agriculture connaît des difficultés.

I – LES FORCES DE L'AGRICULTURE IVOIRIENNE

- . un milieu naturel favorable
 - un relief plat composé de plaines et de plateaux ;
 - des climats variés favorables à une diversité de cultures ;
 - des sols propices aux différentes cultures ;
 - des cours d'eau permanents permettant la réalisation de retenues d'eau surtout dans le nord ;

. Une population rurale et jeune

- le pays a 15 millions d'habitants avec près de 60% vivant en zone rurale ;
- une population jeune constituant une main d'œuvre abondante ;
- la forte population étrangère complète la main d'œuvre locale.

. Une politique agricole en évolution

- création d'instituts de recherche (Ex. CNRA) ;
- incitation des paysans à se regrouper en coopératives, à assurer eux-mêmes l'achat et la vente des produits industriels (Ex. BCC)
- l'Etat encourage l'agriculture vivrière pour réaliser l'autosuffisance alimentaire.

Les résultats sont encourageants ; les cultures commerciales alimentent nos industries agro-alimentaires, et à l'exportation, font rentrer des devises importantes. Mais à cotés de ces succès, cette agriculture a d'énormes difficultés.

II – LES DIFFICULTES DE L'AGRICULTURE IVOIRIENNE

. Au niveau du milieu naturel

- elle est confrontée aux aléas climatiques (sécheresse ou inondation) ou anthropique (feux de brousse) ;
- les sols sont souvent dégradés par l'érosion ou par la monoculture ;
- on assiste à des défrichements anarchiques ;

. Au niveau humain

- la main d'œuvre souvent analphabète est incapable d'appliquer les nouvelles méthodes culturales ;
- l'outillage est rudimentaire et les méthodes culturales traditionnelles ;
- les problèmes de coopération, de distribution des

Situation 2

Dans un établissement d'Adzopé, un élève demande la permission de sortir de la classe après que le professeur ait fait l'appel. Une heure de temps plus tard, le proviseur reçoit un coup de fil de la brigade de gendarmerie demandant des renseignements à propos d'un élève. L'administration se rend dans la classe de celui-ci et constate son absence marquée dans le cahier d'appel. Elle fait le retour à la gendarmerie et apprend le décès par noyade de cet élève.

Situe la responsabilité de chacun des acteurs dans la gestion de ce drame.

INTRODUCTION

On regroupe sous le vocable « **auxiliaires pédagogiques et administratifs** », le cahier de textes, le cahier ou registre d'appel, le cahier ou registre de notes, le bulletin de notes de l'élève et le livret scolaire.

L'obligation de remplir **quotidiennement** les trois (03) premiers documents ne doit pas être ressentie comme une simple formalité et sans utilité, mais fait partie des obligations professionnelles du professeur. Il revêt une importance capitale pour tous les partenaires du système éducatif.

I-LE CAHIER DE TEXTES

Le cahier de texte est un registre mis à la disposition de l'enseignant(e) dans lequel sont consignées toutes les activités que celui-ci /celle-ci mène avec la classe. Il est le reflet du travail de l'enseignant(e).

Il est un élément de référence pour l'évaluation du travail de l'enseignant(e) en classe. Il peut être comparé au tableau de bord d'un navire ou à la boîte noire de l'avion.

1- Présentation du cahier de textes

Le cahier de textes comporte deux parties :

- une partie réservée aux informations administratives ;
- une partie réservée aux différentes disciplines.

La partie réservée aux disciplines est subdivisée en cinq (05) colonnes déjà tracées avec des entêtes. Chaque colonne a son importance. Ne pas en remplir une, peut compromettre le professeur, en cas de contentieux avec quelque acteur ou partenaire que ce soit.

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5
Date et horaire	Pour le (ou prochain cours)	A Corriger le A rendre le	Textes	Emargement
La date du jour où se déroule la séance.	Date de la prochaine séance	Date à laquelle sera corrigé /rendu le devoir ou l'interrogation écrite ou les exercices	Activités menées ce jour ou justifications de l'absence du professeur ou de la non tenue de la séance.	Signature du professeur

2- Fonctions du cahier de textes

Le cahier de textes est un document administratif et pédagogique.

C'est un document administratif car il permet de :

- suivre la présence effective du professeur en classe ;

- suivre le respect du calendrier des évaluations en classe et de maison ;
- suivre le rattrapage des cours non dispensés (en cas d'absence du professeur) ;
- suivre le travail quotidien du professeur.

C'est un document pédagogique car il permet de :

- suivre le respect du programme éducatif ;
- suivre le respect de la progression annuelle ;
- suivre le rythme et la nature des évaluations ;
- suivre la concordance du corrigé avec les sujets proposés aux élèves ;
- veiller à la qualité du contenu des leçons ;
- apprécier la qualité du plan de la leçon ;
- apprécier la présence et la qualité des supports pédagogiques ;
- veiller aux respects des normes pédagogiques lors des évaluations ;
- Etc.

Pour que le cahier de textes remplisse pleinement ses fonctions, il doit être tenu avec soin, au jour le jour afin de restituer les informations utiles sur les activités du professeur aux partenaires du système éducatif.

3- Tenue du cahier de textes

Loin d'être une corvée, le remplissage correct du cahier de textes fait partie des obligations personnelles du professeur.

3-1 Il doit être rempli correctement

- Les pages de la première partie doivent être renseignées correctement.
- Dans la partie réservée aux disciplines, à la première page, on colle la progression annuelle de sa discipline.

Colonne 1 : date de la séance

Colonne 2 : date du prochain cours

Colonne 3 : date à laquelle sera corrigé le devoir ou l'interrogation écrite ou l'exercice

Colonne 4 : contenu du cours. Il s'agira :

- de mentionner en mettant en évidence:
 - la compétence/le thème/ le chapitre/l'activité (selon la spécificité de la discipline) ;
 - le titre de la leçon/séance en caractère d'imprimerie et encadré ;
 - la situation d'apprentissage (reproduire ou coller) ;
 - le plan détaillé de la leçon (on soulignera les titres et les sous-titres) ;
 - les interruptions (congés officiels, maladies, réunions, ...). Les mentionner en rouge
- de numéroter en rouge les devoirs surveillés et les interrogations écrites ; préciser leurs durées ;
- d'écrire/coller les sujets des devoirs et interrogations et leurs corrigés et barèmes ; (S'il s'agit d'une correction de devoirs, indiquer nettement dans le cahier de textes, ses références - dates et numéro.

Ex : correction/compte-rendu du devoir surveillé n°3 du 24/04/2015) ;

- de faire le bilan statistique de l'évaluation ;
- de séparer par un trait horizontal deux séances successives.

Colonne 5 : émargement

Après chaque cours, le professeur remplit lui-même le cahier de textes et appose sa signature.

Remarques :

- Chaque fois qu'un professeur est en classe, le cahier de textes doit s'y trouver ; il faut donc éviter d'amener le cahier de textes en salle des professeurs ou hors de l'école pour le remplir.
- L'utilisation des couleurs doit obéir à des objectifs précis (éviter l'utilisation fantaisiste des couleurs).
- Eviter l'utilisation des feutres.
- Eviter les abréviations dans le cahier de textes.

3-2 Il doit être rempli régulièrement

Il est inutile de reporter à plus tard le remplissage du cahier de textes au risque d'omettre des séances qui auront été effectivement faites. Le cahier doit être rempli au jour le jour.

Il est vrai qu'à la rentrée, les cahiers de textes ne sont pas toujours disponibles mais on peut pallier cet état de fait en ayant soi-même un cahier de bord dont on reportera le contenu le moment venu.

Le professeur doit remplir lui-même le cahier de textes au lieu de laisser cette tâche au chef de classe car c'est sa responsabilité qui est en jeu.

3-3 Il doit être rempli avec soin.

Il faut éviter autant que possible les ratures.

- ✓ L'écriture doit être lisible, sans style télégraphique.
- ✓ Utiliser la même encre, de préférence un stylo bleu ou noir.
- ✓ Il doit être rempli sans faute ;
- ✓ Eviter l'utilisation du blanco.

N.B. : Le cahier de textes doit être renseigné en Français.

3-4 Quand remplir le cahier de textes ?

Le Professeur doit programmer son cours de sorte à finir 5 min avant la durée prévue. Ainsi donc, les dernières minutes du cours devraient servir à cet effet. On ne peut pas évoquer le manque de temps pour ne pas remplir le cahier de textes.

4- Les utilisateurs du cahier de textes

▪ Le Professeur

Il doit remplir lui-même le cahier de textes à la fin de chaque séance. Le cahier de textes doit être rempli de façon lisible, sans rature, sans abréviation et sans fautes.

▪ L'Administration/la direction de l'établissement

Le Chef d'établissement/son Adjoint ou le Directeur des Etudes contrôle le cahier de textes afin d'apprécier le travail effectué par le professeur.

▪ Les Encadreurs Pédagogiques.

Les Encadreurs Pédagogiques contrôlent les cahiers pour indiquer aux professeurs les forces et les faiblesses des enseignements/apprentissages/ évaluations.

▪ **Les élèves**

Les élèves peuvent consulter le cahier de textes pour se mettre à jour en cas d'absence et s'assurer que le programme est achevé.

▪ **Les parents d'élèves**

Les parents d'élèves peuvent consulter le cahier de textes pour contrôler le travail de leurs enfants.

Document précieux dans une classe, le cahier de textes est le premier document de référence pour servir de preuve en faveur ou contre le professeur dans ses rapports avec tous les acteurs et partenaires du système éducatif. A la fois cahier de bord de la classe, miroir et baromètre du travail quotidien du professeur dans sa classe, il constitue un outil de pilotage dont l'importance n'est plus à démontrer. Il est le reflet de l'image du professeur, de sa personnalité ; par conséquent, il doit être tenu avec le plus grand soin et la plus grande rigueur.

II- LE CAHIER OU REGISTRE D'APPEL

II-1- Importance du cahier ou registre d'appel

C'est une obligation professionnelle pour le professeur de vérifier la présence des élèves au cours de sa séance (en début ou au cours de la séance).

Le cahier d'appel permet de :

- vérifier l'assiduité des élèves et leur présence effective aux cours ;
- attribuer la note de conduite à partir de l'état des absences des élèves.

En le remplissant correctement à chaque cours, le professeur dégage sa responsabilité quant aux accidents dont peuvent être victimes les élèves absents.

En faisant régulièrement l'appel en classe, le professeur joue son rôle d'éducateur car en plus des savoirs qu'il dispense, le professeur doit aussi éduquer les élèves afin de les amener à mieux s'insérer dans le tissu social.

II-2-Tenue du cahier ou registre d'appel

- Faire l'appel de préférence en début de séance.
- Indiquer la discipline, la date et émarger soi-même le cahier d'appel (Mettre **A** pour les absents et **R** pour les retardataires et mentionner le nombre total des absents).
- Eviter de faire des ratures.

N.B :

- **Ne jamais demander au chef de classe de faire l'appel et d'émarger dans le cahier d'appel.**
- **Eviter également de prendre 15 à 20 min pour faire l'appel dans une classe.**

II-3- Les utilisateurs du cahier d'appel

Les utilisateurs du cahier d'appel sont:

- le **Chef d'Etablissement** pour :
 - justifier une absence ou sanctionner un élève en cas de besoin;
 - vérifier et apprécier le sérieux et l'assiduité du professeur.
- Les Encadreurs Pédagogiques pour vérifier la bonne tenue du cahier d'appels ;

- les **enseignants** pour porter les absences des élèves;
- les **Inspecteurs d'Education** et les **Educateurs** pour corriger et/ou sanctionner des élèves en cas de besoin et pour vérifier les états des absences des élèves;
- les **élèves** (sous le contrôle du chef de classe) pour vérifier les états de leurs absences;
- les **parents d'élèves** pour s'informer sur la ponctualité et la régularité de leurs enfants en classe;
- les **autorités policières et judiciaires** pour une éventuelle enquête.

III- LE CAHIER OU REGISTRE DE NOTES

III- 1- Importance du cahier de notes

C'est un document pédagogique et administratif important.

C'est dans ce cahier que sont consignées toutes les notes des élèves après chaque évaluation.

Le professeur doit :

- le remplir correctement et sans ratures (surcharge) ;
- reporter les notes après chaque évaluation (ne pas attendre la fin du trimestre / semestre pour le faire) ;
- Indiquer les dates et la nature de l'évaluation ;
- reporter les moyennes trimestrielles, semestrielles, annuelles, les rangs des élèves et les statistiques ;
- s'assurer de la présence du cahier de notes pendant la séance.

NB : Il faut donc le remplir régulièrement.

L'enseignant doit avoir un cahier de notes personnel.

III- 2- Tenue du cahier ou registre de notes

L'enseignant doit :

- préciser la nature de l'évaluation ;
- indiquer la date de l'évaluation ;
- indiquer le barème (notée sur 10 ou sur 20, ...) ;
- faire précéder de zéro (0) les notes inférieures à dix (10) ;
- reporter toutes les notes au stylo et non au crayon.

NB :

- **Ne pas faire de rature lors du remplissage.**
- **Ne pas demander au chef de classe de reporter les notes.**

3- Présentation d'une page de cahier ou registre de notes

Nom et prénoms des élèves	DS1/20 15/10/14	DS2/20 02/11/14	IE1/10- 18/10/14	IE2/10 6/11/14	IO- 8/11/14 noté /20	DS3/20 14/12/14	Moyenne sur /20	Rang
---------------------------------	---------------------------	---------------------------	----------------------------	--------------------------	--------------------------------	---------------------------	--------------------	------

Elève 1	15	12	7	8	14	11	13,40	10 ^{ème}
Elève 2	11,5	10	8	6	12	12,5	12,00	15 ^{ème}
Elève 3								
Elève 4								

N.B. : mettre la mention A pour les absents.

4- Utilisateurs du cahier de notes

4.1 Les chefs d'établissement et Les personnels d'encadrement et de contrôle

En contrôlant le registre de notes, ceux-ci s'assurent que les devoirs programmés ont été effectivement faits, corrigés et rendus ; ils vérifient également que le rythme et la nature de devoirs est respecté ; apprécient en outre la notation du professeur (professeur indulgent, sévère, moyen). Ce dernier aspect revêt une grande importance puisqu'il interviendra lorsque le moment viendra de proposer des examinateurs pour les examens du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) et du Baccalauréat.

4.2 Les Encadreurs Pédagogiques

Les Encadreurs Pédagogiques vérifient le rythme et la nature de l'évaluation. Ils apprécient en outre la notation du professeur (professeur indulgent, sévère, moyen).

4.3 Les parents d'élèves

Les parents d'élèves qui suivent effectivement le travail de leurs enfants et qui le désirent peuvent être autorisés à consulter le registre de notes ; ils auront ainsi l'occasion de s'assurer de la véracité des notes que leurs enfants leur ramènent.

4.4 Le professeur lui-même

Il peut arriver au professeur de perdre son carnet de notes ; dans ces conditions, le seul recours qui lui reste, c'est le registre de notes de la classe. Il pourrait aussi constituer un soutien éloquent au professeur en cas de contestation des notes lors du calcul des moyennes.

IV- LE BULLETIN DE NOTES ET LE LIVRET SCOLAIRE

1-Le bulletin de notes

C'est un document dans lequel sont consignés les moyennes obtenues, les rangs de l'élève et les appréciations des professeurs et du Chef d'établissement.

Les professeurs et le Chef d'établissement sont tenus d'y apposer leurs signatures.

C'est généralement le moyen de communication entre les parents d'élèves et l'école. Pour certains concours ou examens, des bulletins de notes sont exigés.

Il est donc aussi important que les autres et il doit être rempli avec soin.

NB : Ne pas remplir le bulletin de notes en collaboration avec les élèves.

Les utilisateurs du bulletin de notes sont :

- l'administration sous forme d'archives ;
- les parents d'élèves pour s'informer du résultat scolaire de leurs enfants ;
- les élèves pour apprécier la conformité de la moyenne avec celle communiquée en classe.

2-Le livret scolaire

2-1- Qu'est-ce qu'un livret scolaire ?

Le livret scolaire est un outil de travail tant sur le plan administratif que pédagogique.

Le livret scolaire est un carnet dans lequel sont mentionnées :

- les moyennes de l'élève dans toutes les disciplines ;
- les rangs de l'élève ;
- les appréciations et signatures de chaque enseignant ;
- la décision du conseil de classe ;
- les appréciations, signatures et cachet du/des Chef(s) d'établissement.

Le livret scolaire atteste de par sa tenue, du sérieux ou non des enseignants et des responsables administratifs de l'établissement (Chef d'établissement, adjoints et éducateurs) chargés de sa gestion quotidienne.

2-2 Importance du livret scolaire

Le remplissage régulier et obligatoire du livret scolaire permet à l'administration qui en a la charge, de suivre le cheminement scolaire d'un élève.

Il est souhaitable que chaque élève ait un seul livret scolaire et qui le suit même en cas de changement d'établissement.

Le livret scolaire est le trait d'union entre l'élève, le professeur et l'administration. Il est le résumé du cursus scolaire d'un élève. Il est l'unique document officiel qui permet de savoir où, quand et comment le travail scolaire de l'élève s'est opéré.

NB : Le livret scolaire doit être présenté à certains examens comme le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ou le Baccalauréat en Côte- d'Ivoire.

2-3- Les éléments du livret scolaire

Le livret scolaire comporte :

- le nom et prénoms de l'élève ;
- la date et lieu de naissance ;
- les observations diverses + photo ;
- l'adresse des parents ou tuteurs ;
- les relevés de notes par classes et par cycles ;
- les noms des établissements successifs, les moyennes annuelles, appréciations, décisions... ;
- la mention de l'admission ou l'ajournement aux diplômes.

2-4- Les utilisateurs du livret scolaire

▪ L'élève

L'élève n'a accès à son livret scolaire que lorsqu'il a fini le second cycle du secondaire.

▪ Les éducateurs

Ils sont chargés de remplir la page de garde, de veiller sur la garde précieuse des livrets scolaires pour éviter toute perte ou falsification éventuelle.

▪ Le chef d'établissement

Le chef d'établissement doit exercer un contrôle continu des livrets scolaires. Il doit les viser et apprécier le travail de chaque élève en fin d'année scolaire. Il veillera sur sa propreté ; les ratures étant prohibées. Tout manquement doit faire l'objet d'une justification de la part du professeur.

▪ Les jurys des examens scolaires

Pour un candidat en situation de rachat, on consulte son livret scolaire.

CONCLUSION

Le professeur prendra soin de remplir le cahier de texte convenablement. Ceci est une compétence dont la maîtrise est le gage d'une bonne carrière professionnelle. Mais il ne doit pas oublier de remplir soigneusement les cahiers de notes et d'appel.